



RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

BASSIN EFE DE WALLONIE PICARDE

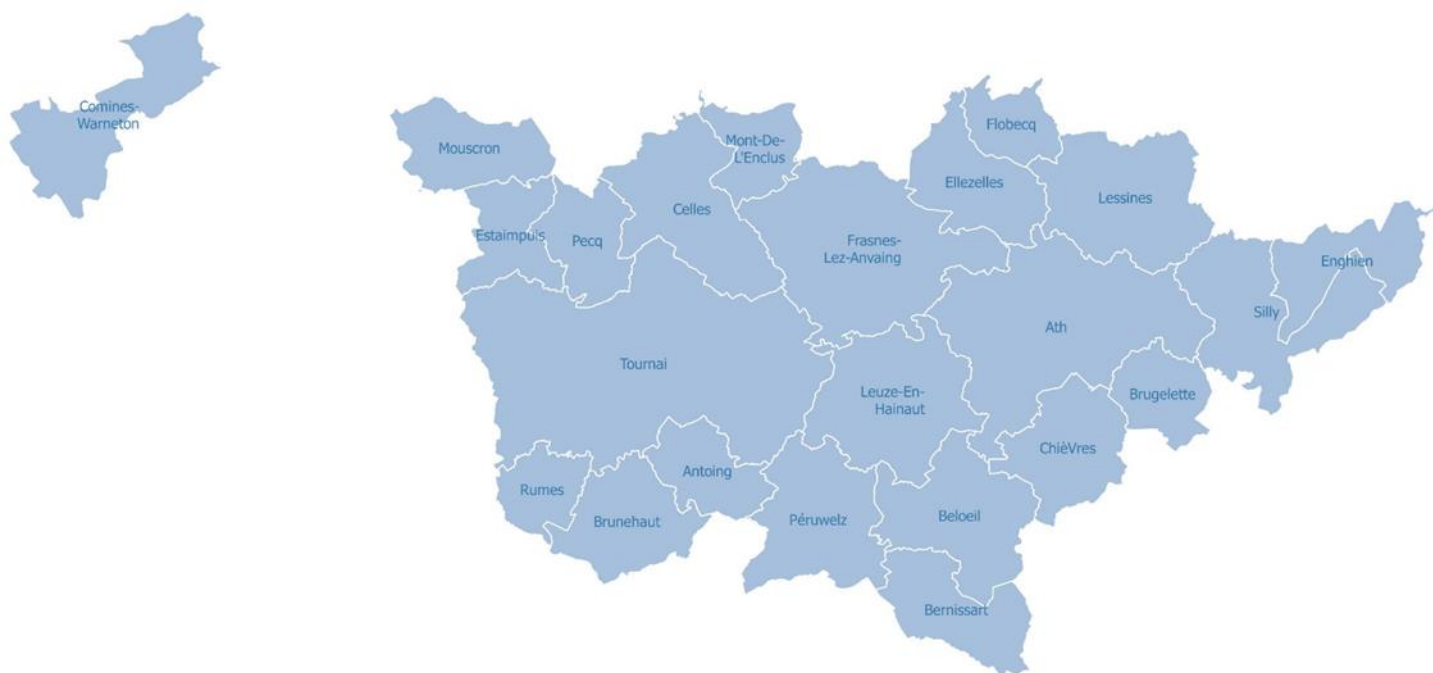


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI 7	
1.1. Territoire du Bassin	7
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	7
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	7
1.2. Population	8
1.2.1. Population totale	8
1.2.2. Évolution de la population	9
1.2.3. Perspectives d'évolution de la population.....	10
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	11
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail	14
1.3.1. Taux de chômage.....	14
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre	15
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'étude	16
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité.....	17
1.3.2.3. Évolution de la demande d'emploi	17
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi.....	18
1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)	19
1.3.4. Emploi.....	20
1.3.4.1. Taux d'emploi	20
1.3.4.2. Emploi intérieur	22
1.3.4.3. Emploi salarié.....	24
1.3.4.4. Travail indépendant.....	28
1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	31
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail	31
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	33
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin.....	35
1.3.5.4. Opportunités d'emploi hors Bassin	40
1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi	42
1.4.1. Créations et faillites d'entreprises	46
1.5. En Bref	49
CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES	50
2.1. Données globales, de cadrage	50
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin	51
2.1.1.1. <i>Formation initiale</i>	51
2.1.1.2. <i>Enseignement supérieur</i>	54
2.1.1.3. <i>Formation pour adultes</i>	54
2.1.1.4. <i>Formation complémentaire</i>	61
2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin	63

2.1.3. Focus sur l'alternance	64
2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant	68
2.2.1. Formation initiale	68
2.2.1.1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degrés)	68
2.2.1.2. Enseignement ordinaire en alternance	79
2.2.1.3. IFAPME/SFPME Apprentissage	86
2.2.1.4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3e degré)	91
2.2.2. Formations pour adultes	95
2.2.2.1. Enseignement de Promotion sociale	95
2.2.2.2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise	102
2.2.2.3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise	105
2.2.2.4. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination	111
2.2.2.5. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre	115
2.2.2.6. CISP	120
2.2.2.7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE	123
2.2.3. Formation complémentaire	125
2.2.3.1. Centres de compétence – Gestion propre	125
2.2.4. Validation des compétences	126
2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin	128
2.3.1. Formation initiale	128
2.3.2. Formation pour adultes	129
2.3.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité sortante	129
2.3.4. Formation en alternance	130
2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)	131
2.4.1. Formation initiale	131
2.4.2. Formation des adultes	131
2.4.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité entrante	133
2.4.4. Formation en alternance	133
2.5. Autres données concernant la mobilité	135
CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE	141
3.1. Cadrage méthodologique	141
3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	144
CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS	150
4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles	150
4.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)	151
4.3. Places de stage et alternance	153
4.4. Équipements/Ressources	157
4.5. Autres	158
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	160
ANNEXES	164

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent.....	164
Annexe 2 - Nomenclature REM2	165
Annexe 3 - Concordance entre les thématiques communes et les OBG de l'enseignement.....	166
Annexe 4 - Liste des fonctions critiques	175
Annexe 5 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026.....	181
Annexe 6 - Glossaire	188
Annexe 7 - Acronymes	190

INTRODUCTION

Vous allez prendre connaissance du troisième rapport analytique et prospectif¹ (RAP) de l'Instance Enseignement qualifiant Formation – Emploi (IBEFE) de Wallonie picarde : celui-ci couvre la période 2021-2024. Il s'inscrit dans la continuité des deux précédents (2015-2018 et 2018-2021) et vise les mêmes objectifs décrits infra. La structure du rapport a été légèrement revue suite à un travail d'harmonisation interbassins.

S'il ne fallait retenir que deux qualificatifs clés du RAP, ce serait analytique et prospectif. C'est pourquoi le RAP constitue pour une IBEFE un outil essentiel de pilotage en présentant une photographie la plus complète et récente possible des données socioéconomiques de son territoire, mais fournit également l'ossature, le fil conducteur des actions concrètes qui seront menées au cours des années suivantes au travers notamment des pôles de synergie, groupes de travail réunissant de très nombreux acteurs non seulement du territoire, mais également des experts extérieurs au bassin.

Les deux premiers chapitres ont essentiellement une visée analytique : le premier traite les caractéristiques socioéconomiques du territoire ainsi que le marché de l'emploi alors que le deuxième porte sur les acteurs de l'enseignement et de la formation avec, entre autres, des focus sur l'alternance et la mobilité.

Ces deux chapitres sont construits en récoltant des données et des informations brutes, objectives et quantitatives provenant d'un large panel d'organismes, données qui nécessitent ensuite harmonisation, sélection, organisation afin d'élaborer les tableaux et graphiques permettant ensuite la réalisation d'un diagnostic.

Nonobstant cette dimension analytique et diagnostique caractérisant les deux premiers chapitres, la visée prospective n'est pas totalement absente de ces deux chapitres et se retrouve, par exemple, dans les projections de l'évolution du marché du travail wallon entre 2020 et 2026 ou encore celles de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité pour la période 2021-2026.

Si le contenu des deux premiers chapitres constitue une base essentielle au travail de l'IBEFE, cette analyse s'accompagne d'un autre processus, participatif cette fois, en réunissant notamment par le biais de nombreuses concertations des acteurs du bassin, mais également des personnes extérieures (experts, représentants d'entreprises, de Fonds sectoriels, de diverses administrations et organismes...).

Au travers de ces concertations se dégagent cette fois des informations essentiellement qualitatives portant - pour ce RAP 2021-2024 - sur les six secteurs d'activités qui n'avaient pas été abordés lors de l'exercice précédent, exercice au cours duquel huit secteurs avaient été parcourus. À ce stade, les quatorze secteurs existants ont donc été traités.

C'est donc de la combinaison des deux approches quantitative (analytique et diagnostique) et qualitative (participative et prospective) que se sont progressivement dégagées les thématiques communes (métiers prioritaires) et les recommandations formulées dans les chapitres 3 et 4.

En additionnant les métiers prioritaires issus du RAP 2018-2021 et ceux du présent rapport, nous atteignons un total de 96 métiers prioritaires.

¹ Le rapport analytique et prospectif a pour objectif de « mettre à disposition des acteurs locaux et, plus particulièrement, des opérateurs de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant et d'insertion un socle commun d'informations qui, pour le bassin EFE, présente la situation démographique, les tendances de l'emploi, les chiffres des embauches et les métiers en tension ou en pénurie, les métiers émergents, la tendance du chômage et les besoins en matière d'offre de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant et de fréquentation des différentes filières d'enseignement et de formation ». Le canevas du présent rapport correspond à la trame élaborée par l'ensemble des Bassins EFE et validée par l'Assemblée des Instances Bassin et les Gouvernements. En vertu du décret du 24 avril 2014, les Instances Bassin EFE « apportent un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle ».

Chacun de ces métiers a fait l'objet de la part de l'IBEFE d'une recommandation : soit créer de nouvelles offres d'enseignement et/ou de formation, soit maintenir lorsqu'actuellement l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre est consacré à une série de recommandations sectorielles portant sur les axes suivants :

- Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles ;
- Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au SFMQ ;
- Place de stage et alternance ;
- Equipements et ressources ;
- Autres.

Il nous revient à présent de faire vivre ce RAP notamment dans le respect des missions qui incombent aux IBEFE, mais également au travers de nouveaux pôles de synergies qui déboucheront, n'en doutons pas, sur des actions concrètes et innovantes.

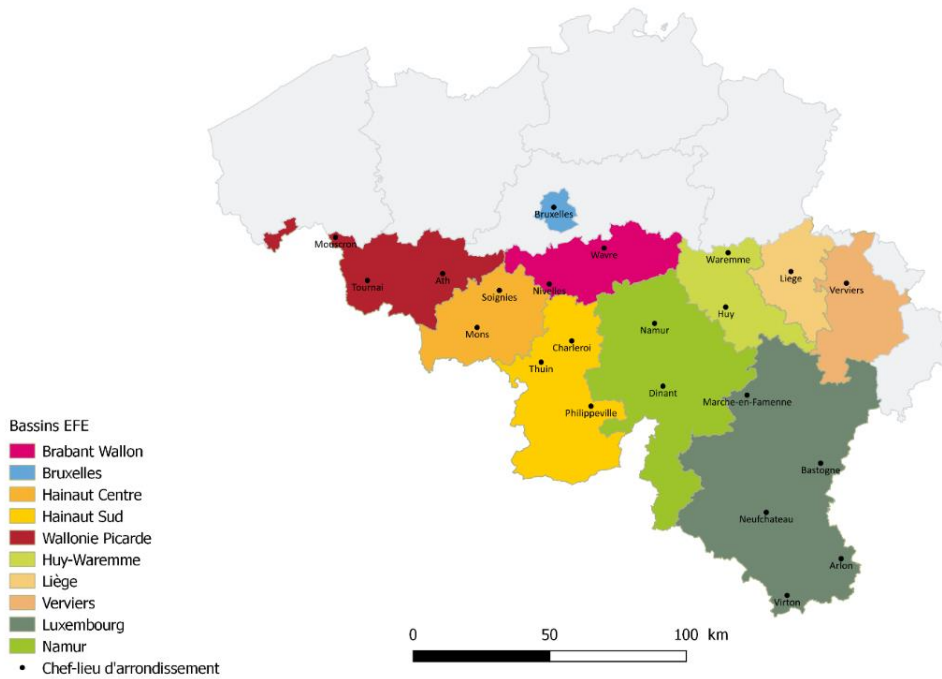
En vous souhaitant une excellente lecture et me tenant ainsi que l'équipe de l'IBEFE à votre disposition,

Philippe DELFOSSE, Président Instance Bassin EFE WAPI

CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Source: IBEFE

Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi** créés, le bassin de Wallonie picarde correspond aux arrondissements administratifs de Tournai-Mouscron et Ath.

1.1.2. Superficie et communes du bassin²



Le bassin de Wallonie picarde compte 23 communes situées sur les arrondissements de Tournai-Mouscron et Ath.

Il est positionné au cœur de l'Eurométropole (à la frontière avec la Flandre et la France) et entre Bruxelles, Lille, Courtrai et Mons.

C'est un territoire de 1.387 km² qui couvre 8,2 % du territoire de la Wallonie.

² Modification du découpage des arrondissements administratifs de la Wallonie en 2018-2019. http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/Moniteur_05.02.2018%20%282%29.pdf

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2020

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

	Pop Bassin 2020	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE28 (%)	Hors UE (%)
Bassin de Wallonie picarde	352.267	254,1	11,0%	1,6%
Antoing	7.714	246,0	5,6%	0,6%
Ath	29.494	230,6	3,0%	1,4%
Belœil	14.060	225,8	5,5%	0,6%
Bernissart	11.852	270,6	8,8%	1,0%
Brugelette	3.724	130,3	3,4%	4,5%
Brunehaut	8.089	173,7	7,5%	0,5%
Celles	5.691	84,3	4,9%	0,5%
Chièvres	6.925	146,2	2,2%	1,1%
Comines-Warneton	18.058	294,2	28,8%	1,0%
Ellezelles	5.992	132,8	2,3%	0,5%
Enghien	14.061	356,8	5,4%	2,6%
Estaimpuis	10.566	329,1	32,6%	0,9%
Flobecq	3.433	147,5	2,8%	0,8%
Frasnes-lez-Anvaing	11.833	104,8	3,0%	0,6%
Lessines	18.746	258,0	4,3%	1,5%
Leuze-en-Hainaut	13.941	187,2	3,8%	0,8%
Mont-de-l'Enclus	3.789	139,5	3,1%	0,4%
Mouscron	58.767	1446,8	22,8%	2,6%
Pecq	5.761	173,8	11,4%	0,7%
Péruwelz	17.120	280,5	8,5%	0,8%
Rumes	5.220	217,6	7,7%	0,3%
Silly	8.348	121,7	3,8%	1,1%
Tournai	69.083	320,8	10,0%	2,3%
Wallonie	3.645.243	215,7	7,4%	3,0%

Au 1^{er} janvier 2020, la population du bassin de Wallonie picarde s'élevait à 352.267 habitants (soit 9,7% de la population wallonne). La densité de population du bassin est de 254,1 hab/km²; elle est supérieure à la densité wallonne (215,7 hab/km²). La Wallonie picarde est un territoire en grande partie rural (11 communes du Bassin comptent moins de 10.000 habitants) qui est peuplé de villages situés au cœur de deux parcs naturels : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel du Pays des Collines. C'est également un Bassin avec des villes plus importantes qui, toutefois, restent à taille humaine (Tournai, Mouscron, Ath, ...). La population est composée de 51,1% de femmes (51,1% en Wallonie), soit une population davantage féminine.

La population de nationalité étrangère dans le bassin représente 12,6% de la population totale du bassin, contre 10,4% en Wallonie. Cette part est supérieure à celle de la Wallonie.

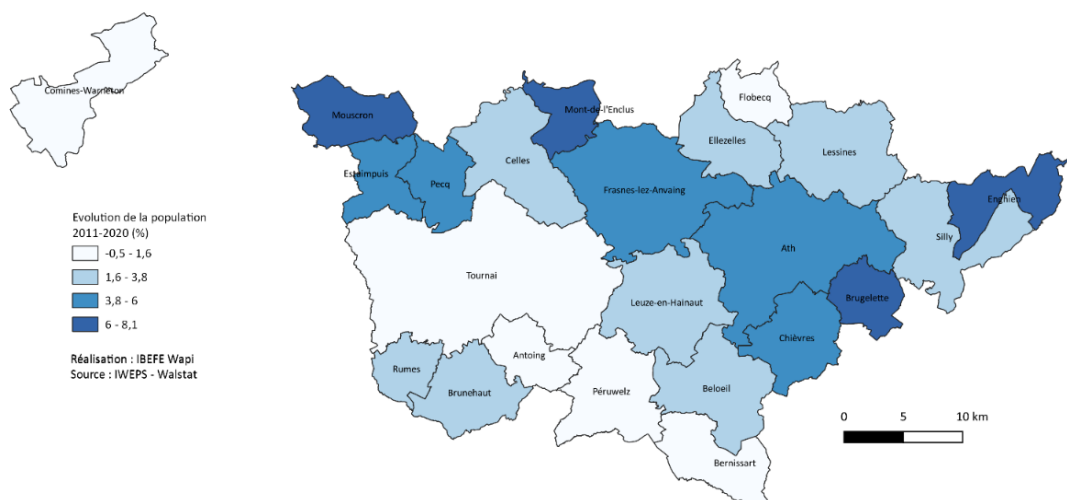
Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE 28), soit 11,0% de la population du Bassin Wapi contre 7,4% en Wallonie. En tant que territoire transfrontalier, les Français représentent une part importante de la population étrangère totale (74,6%).

1.2.2. Évolution de la population

Évolution de la population 2011-2020

Source : Walstat/IBSA; calculs : IBEFE

Évolution de la population 2011-2020	
Bassin du Brabant Wallon	6,0%
Bassin de Hainaut-Centre	3,0%
Bassin de Hainaut-Sud	0,9%
Bassin de Wallonie Picarde	2,9%
Bassin de Huy-Waremme	5,5%
Bassin de Liège	2,7%
Bassin de Verviers	1,8%
Bassin du Luxembourg	5,7%
Bassin de Namur	4,3%
Wallonie	3,4%
Bassin de Bruxelles	8,9%



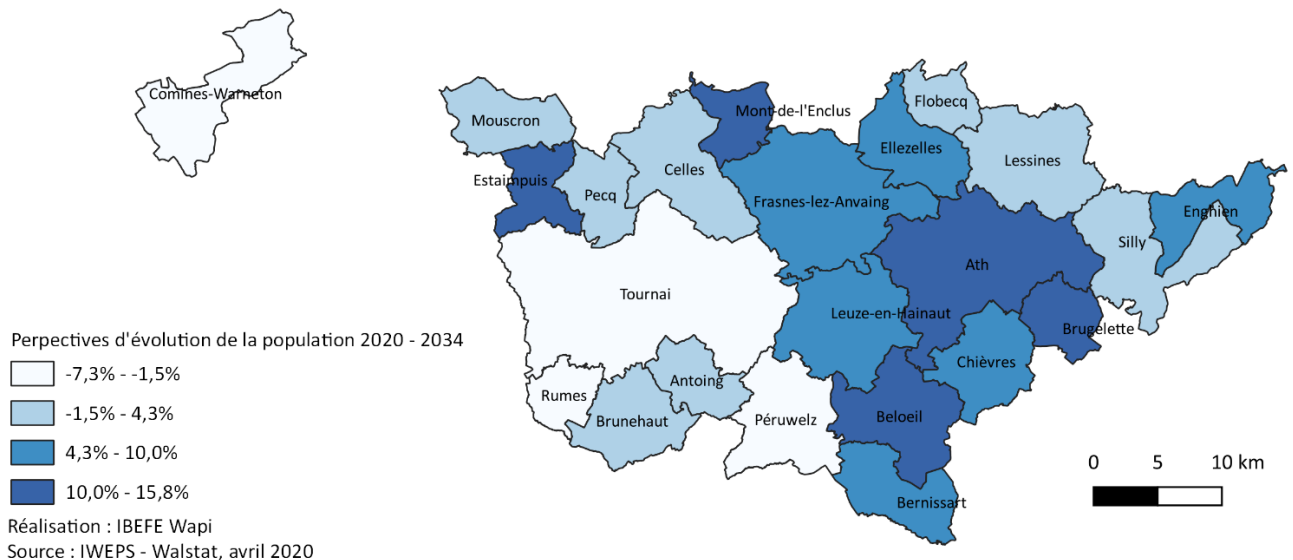
En 10 ans (2011-2020), la population de la Wallonie picarde a connu une croissance de l'ordre de 2,9% (+3,4% en Wallonie). L'évolution de la population par commune nous montre que ce sont notamment Enghien (+8,1%), Mont-de-l'Enclus (+7,4%) et Brugelette (+7,4%) qui connaissent les évolutions les plus importantes. À l'inverse, on observe l'évolution la plus faible particulièrement à Péruwelz (+0,3%), Flobecq (+0,7%) et Antoing (+0,8%). Seule la commune de Tournai connaît une évolution négative de sa population (-0,5%). Certaines communes de l'Est de la Wallonie picarde connaissent une évolution positive qui relève de leur attractivité résidentielle liée à la proximité de Bruxelles.

1.2.3. Perspectives d'évolution de la population

Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2034)

Source : Walstat, Bureau fédéral du Plan & Statbel avril 2020

Perspectives 2020 - 2034	
Bassin du Brabant Wallon	8,1%
Bassin de Hainaut-Centre	3,1%
Bassin de Hainaut-Sud	-0,3%
Bassin de Wallonie Picarde	2,7%
Bassin de Huy-Waremme	9,0%
Bassin de Liège	1,8%
Bassin de Verviers	4,2%
Bassin du Luxembourg	4,9%
Bassin de Namur	6,2%
Wallonie	3,8%
Bassin de Bruxelles	3,0% ³



Selon les estimations démographiques de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), le nombre d'habitants en Wallonie picarde devrait s'élever à 361.885 en 2034. Entre 2020 et 2034, on observerait une augmentation moins importante dans le Bassin (+2,7%) qu'en Wallonie (+3,8%). Seul le Bassin de Hainaut-Sud connaîtrait une légère diminution de sa population d'ici 2034.

C'est dans les communes de Brugelette (+15,8%), du Mont-de-l'Enclus (+14,6%), d'Estaimpuis (+11,6%) et d'Ath (+11,5%) que cette augmentation devrait être particulièrement importante. À l'inverse, l'IWEPS envisage les plus fortes diminutions de la population d'ici 2034 dans les communes de Comines-Warneton (-7,3%), Rumes (-7,0%) et Péruwelz (-4,9%).

³ Pour le Bassin de Bruxelles, la perspective porte sur la période 2020-2035.

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 65 ans et indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2020

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

	Moins de 20 ans	Plus de 65 ans	Indice de vieillissement
Bassin de Wallonie picarde	80.124	68.217	85,1
Wallonie	839.121	687.354	81,9
Région Bruxelloise	304.203	159.593	52,5

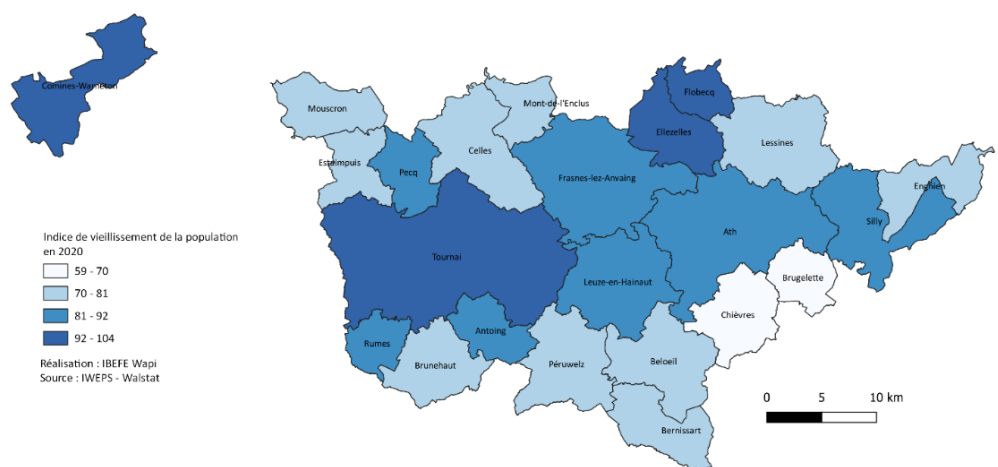
L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur)⁴. Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

En 2020, l'indice de vieillissement en Wallonie picarde est de 85,1. Certaines communes se caractérisent par une population sensiblement plus jeune et, donc, par un indice bas : Brugelette (58,9) et Chièvres (66,4). Cet indice est plus élevé à Flobecq (103,5) et à Tournai (101,8). En Wallonie picarde, cet indice était encore de 71,3 en 2011 (68,4 en Wallonie).

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

	Indice de vieillissement 2020
Bassin du Brabant Wallon	83,9
Bassin de Hainaut Centre	81,5
Bassin de Hainaut Sud	81,4
Bassin de Wallonie Picarde	85,1
Bassin de Huy-Waremme	79,3
Bassin de Liège	85,2
Bassin de Verviers	79,5
Bassin du Luxembourg	71,5
Bassin de Namur	82,2
Wallonie	81,9
Bassin de Bruxelles	52,5

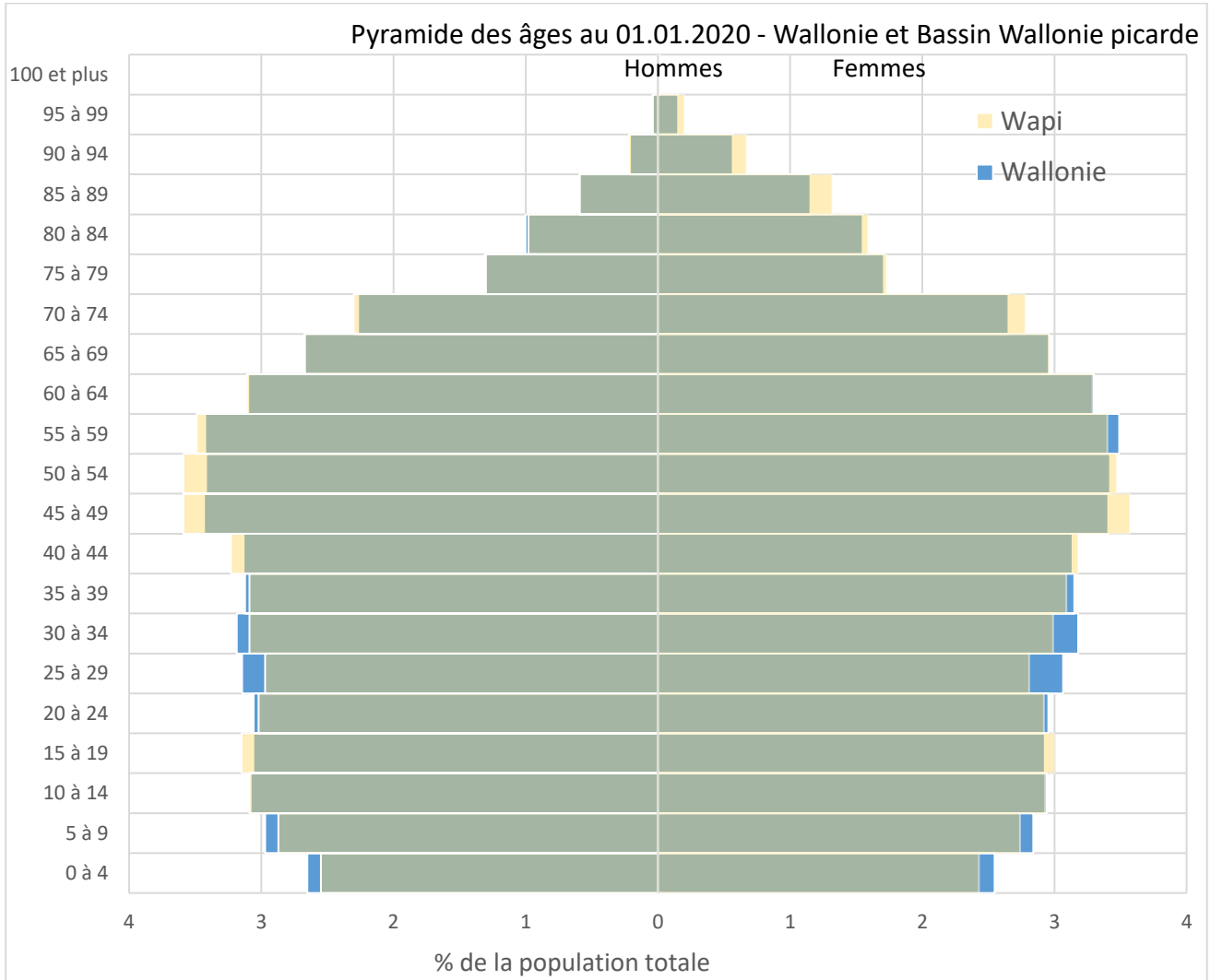


⁴ Dans le rapport analytique et prospectif 2018, l'indice de vieillissement était calculé par rapport aux personnes âgées de 60 ans et plus. Les données ne sont, donc, pas comparables.

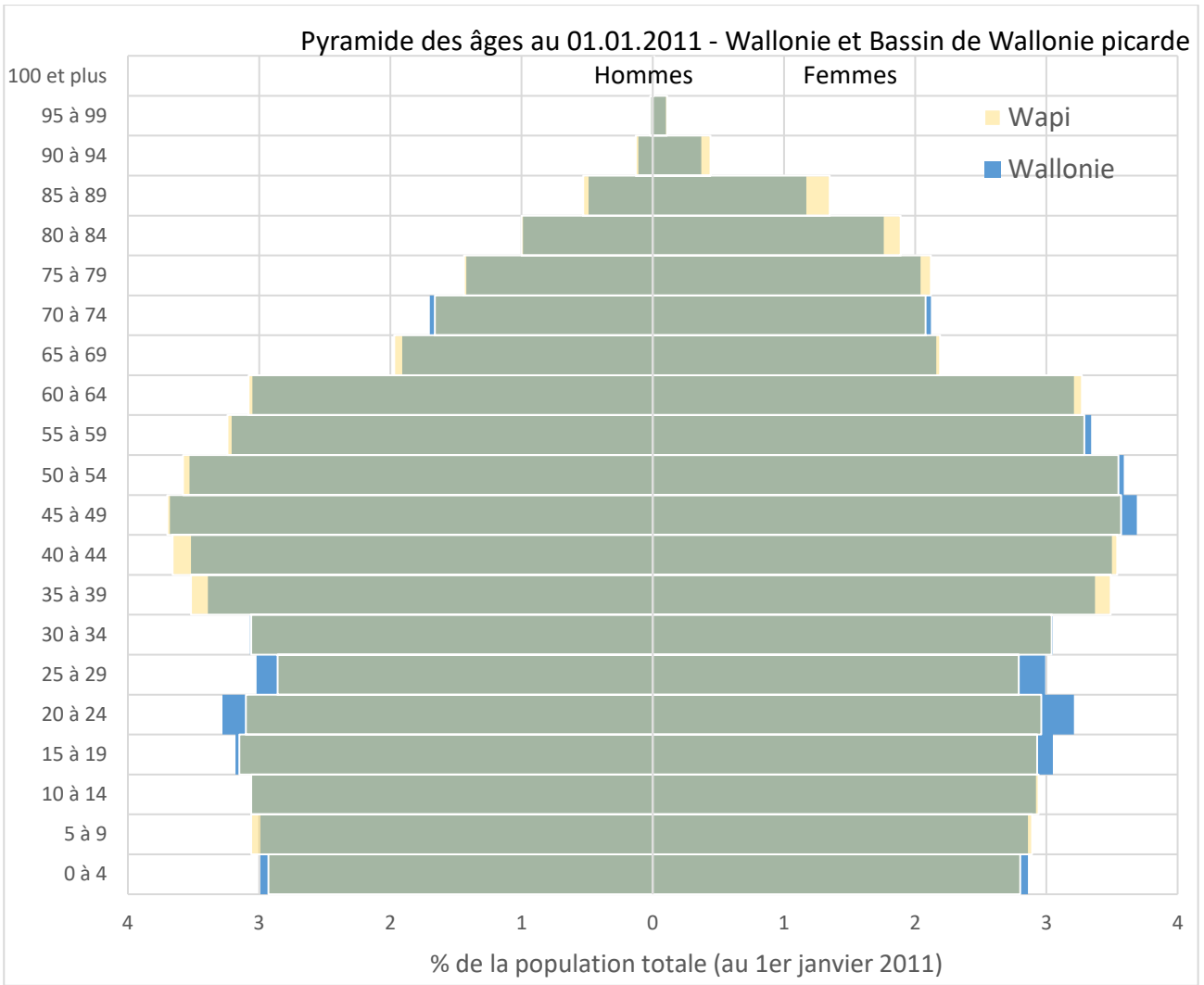
Les pyramides des âges ci-dessous montrent les évolutions démographiques survenues (2011 – 2020). Il s’agit de la comparaison en pourcentage de la répartition en âge de la population sur le Bassin Wallonie picarde et en Wallonie, entre 2011 et 2020.

Comparaison en pourcentage de la répartition en âge de la population sur le Bassin de Wallonie picarde et en Wallonie, entre 2011 et 2020

Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2011 et 01/2020



Source : IWEPS, statistiques démographiques, 2020



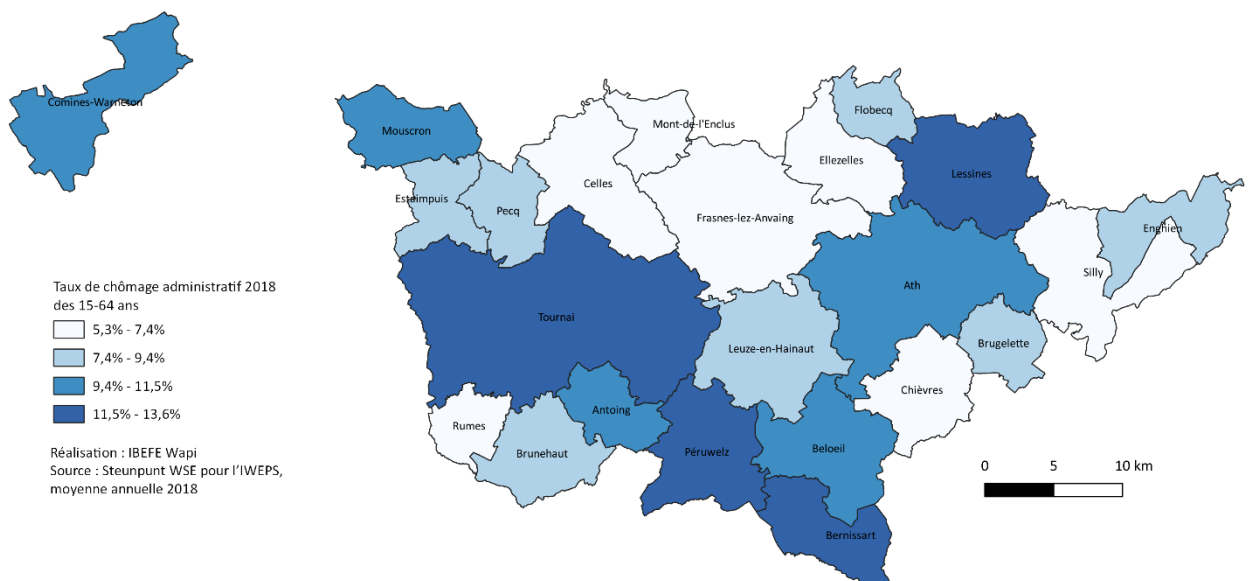
1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

1.3.1. Taux de chômage

Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2008-2018

	Taux de chômage administratif 2018	Évolution taux de chômage administratif 2008-2018 (en p.p.)
Bassin du Brabant Wallon	9,8%	-0,4
Bassin de Hainaut-Centre	15,7%	-3,5
Bassin de Hainaut-Sud	16,8%	-4,1
Bassin de Wallonie Picarde	10,5%	-3,2
Bassin de Huy-Waremme	10,4%	-1,9
Bassin de Liège	16,9%	-2,8
Bassin de Verviers	13,2%	-1,7
Bassin du Luxembourg	8,8%	-1,5
Bassin de Namur	11,1%	-2,8
Wallonie	13,1%	-2,7
Bassin de Bruxelles	17,1%	-3,7



Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active.

En 2018 (dernières données disponibles), le taux de chômage administratif en Wallonie picarde est de 10,5%. Elle fait mieux que la moyenne wallonne qui est de 13,1% et que six autres Bassins. Ce taux de chômage cache, cependant, une grande disparité parmi les communes, où il varie de 5,3% à 13,6%. La répartition par commune nous montre que les trois communes du Bassin ayant le taux de chômage le plus élevé sont : Bernissart (13,6%), Péruwelz (13,1%) et Tournai (13,0%).

Le taux de chômage est nettement plus favorable au Mont-de-l'Enclus (5,3%), à Celles (6,4%), Silly (6,7%) et Frasnes-lez-Anvaing (6,8%).

Taux de chômage administratif 2018 en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/Actiris, moyenne annuelle 2008-2018

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin	10,5%	10,6%	27,1%	9,1%
Wallonie	12,9%	13,3%	29,3%	11,3%
Bassin de Bruxelles	16,5%	17,7%	25,7%	17,7%

En 2018, le taux de chômage des femmes est légèrement plus haut que celui des hommes mais il s'en rapproche très fort.

Le taux de chômage des <25 ans (27,1%) est plus de deux fois et demie plus élevé que le taux de chômage global (10,5 %). Même si le taux de chômage des jeunes reste très élevé en Wallonie picarde (27,1%) et en Wallonie (29,3%), depuis la sortie du rapport analytique et prospectif en 2018 (données traitées de 2016), la tendance à sa diminution se confirme (2016-2018 : -3,7 points de pourcentage-p.p. pour la Wallonie picarde et -3,5 p.p. pour la Wallonie).

Le taux de chômage des plus âgés est plus faible et connaît une baisse limitée (2016-2018 : -1,7 p.p. en Wallonie picarde et -1,5 p.p. en Wallonie).

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent quatre grandes catégories de personnes :

- Les DE demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes DE en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les DEI inscrits librement.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis ⁵	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin de Hainaut-Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin de Hainaut-Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy-Waremme	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%

⁵ Ni permis 2 roues, ni permis 4 roues.

Wallonie	206.820	19,1%	25,9%	47,2%	38,5%	42,1%	8,4%
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	46,5%	46,5% ⁶	18,5%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2020 : Calculs IBEFE/

En 2020, le Bassin de Wallonie picarde comptait 16.491 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), soit 8,0% des DEI wallons. Par rapport aux données de 2017 reprises dans le dernier rapport analytique et prospectif, c'est 748 DEI de moins, soit une diminution de -4,3%.

En 2020, la part des femmes DEI était de 46,0% en Wallonie picarde (47,2% en Wallonie).

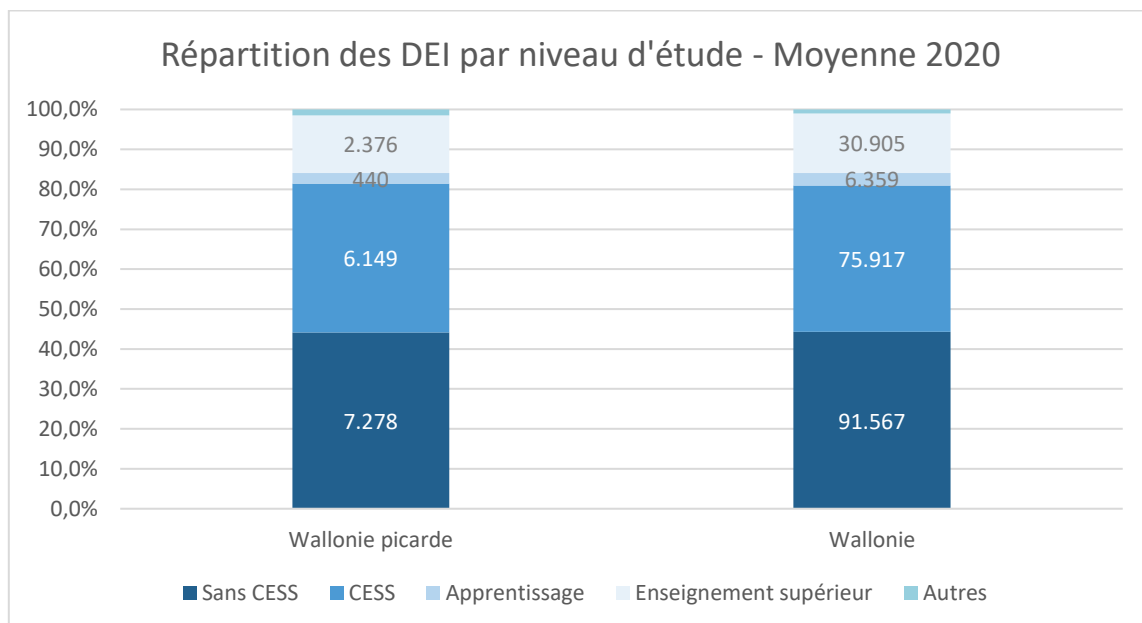
Le Bassin de Wallonie picarde a une part plus importante de DEI de moins de 25 ans (22,4%) par rapport à la situation de la Wallonie (19,1%). Lorsqu'on compare la situation des autres Bassins, nous constatons que la Wallonie picarde a, avec le Bassin du Luxembourg, le taux le plus élevé.

La part des DEI de plus de 50 ans en Wallonie picarde (25,0%) reste comparable à la situation de la Wallonie (25,9%).

En 2020, la part des DEI qui ont une durée d'inoccupation de 2 ans et plus est de 34,8% en Wallonie picarde ; ce qui est légèrement inférieur à la moyenne Wallonne (-3,7 p.p.).

La proportion de DEI déclarant ne pas avoir de permis B est de 43,0% en Wallonie picarde.

1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau d'étude

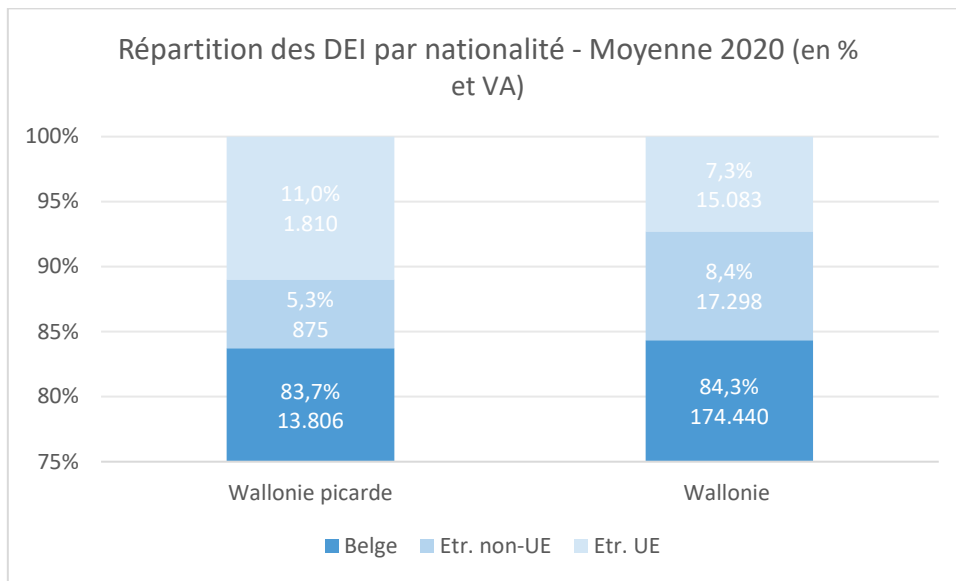


Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs IBEFE Wapi

Parmi les 16.491 DEI que compte la Wallonie picarde, 44,1% sont peu qualifiés et n'ont pas le CESS (44,3% en Wallonie).

⁶ Données Actiris 2017.

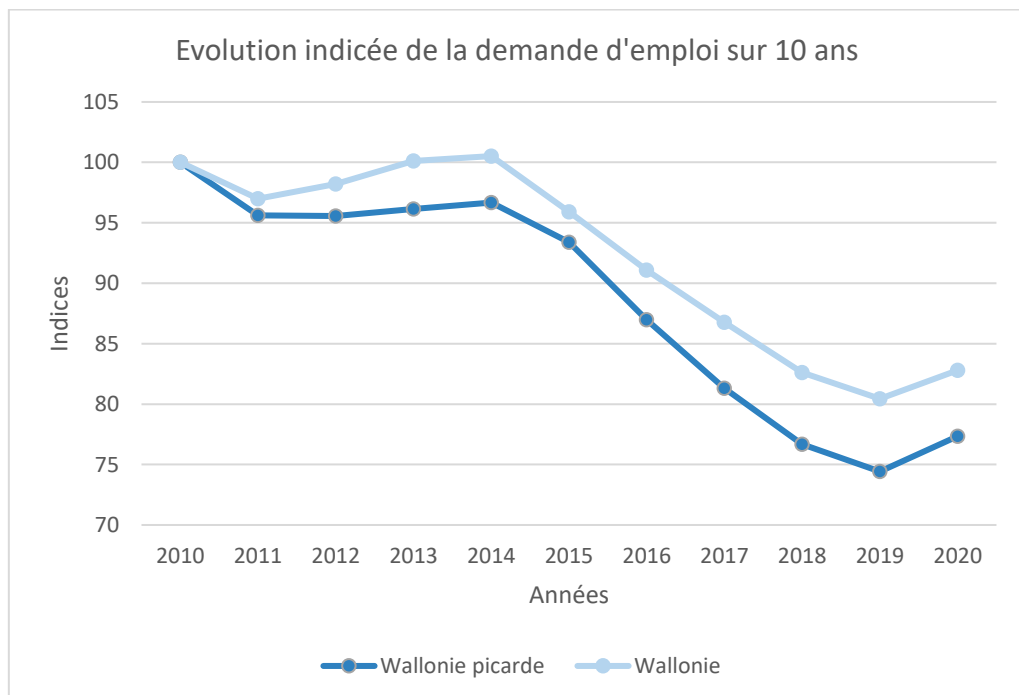
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020 ; Calculs : IBEFE Wapi

En 2020, sur les 16.491 DEI que compte la Wallonie picarde, 83,7% sont de nationalité belge (84,3 % en Wallonie).

1.3.2.3. Évolution de la demande d'emploi



Source : Le Forem, 2010-2020 ; calculs IBEFE Wapi

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Wallonie picarde	21.326	20.393	20.377	20.504	20.618	19.914	18.551	17.341	16.352	15.871	16.491
Wallonie	249.822	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Source : Le Forem, 2010-2020 ; calculs : IBEFE Wapi

Entre 2010 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a diminué de 22,7% au niveau de la Wallonie picarde et de 17,2% au niveau Wallon.

1.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Positionnement principal	Classes d'âge		Permis conduire (ni 2 roues, ni 4 roues)	Durée	Nationalité	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Etr. non-UE	2e degré max.	
Employé administratif	10,7%	34,9%	31,4%	41,8%	3,6%	19,2%	845
Technicien de surface	16,1%	24,7%	71,8%	38,3%	11,7%	67,7%	684
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	25,8%	24,7%	58,1%	40,1%	9,2%	66,9%	608
Vendeur en équipement de la personne	34,2%	13,1%	59,8%	28,8%	2,9%	50,8%	590
Aide-ménager	8,9%	31,3%	75,0%	44,1%	12,3%	76,1%	560
Manutentionnaire	30,0%	20,8%	64,2%	39,6%	10,8%	75,4%	520
Manoeuvre en construction	34,6%	12,6%	70,7%	35,7%	6,9%	80,5%	437
Réassortisseur	37,6%	8,1%	72,5%	38,1%	3,3%	62,6%	396
Commis de cuisine	27,5%	13,4%	67,9%	29,1%	8,3%	61,2%	374
Éducateur	29,8%	10,8%	31,0%	22,4%	0,6%	9,9%	352
Ouvrier d'entretien du bâtiment	4,3%	55,3%	36,3%	56,5%	3,1%	73,0%	322
Magasinier	10,3%	32,7%	30,4%	44,2%	1,0%	60,3%	312
Vendeur en alimentation générale	39,0%	15,2%	64,6%	34,3%	5,4%	52,3%	277
Chauffeur livreur (sur une tournée)	4,9%	50,6%	0,8%	47,1%	5,7%	57,4%	263
Jardinier	22,4%	26,7%	53,3%	45,9%	3,9%	65,1%	255
Caissier de libre-service	34,4%	17,6%	55,7%	38,1%	0,8%	53,7%	244
Maçon	26,0%	14,3%	44,4%	26,5%	0,5%	50,5%	196
Agent d'accueil	15,7%	36,6%	34,0%	36,6%	5,2%	24,1%	191
Conducteur de chariot élévateur	9,7%	29,7%	21,1%	52,6%	4,0%	58,3%	175
Serveur en restauration	42,2%	11,6%	64,2%	29,5%	5,8%	50,9%	173

Source : Le Forem, décembre 2020 ; Calculs : IBEFE Wapi

Les 20 métiers repris ci-dessus correspondent aux premiers métiers sur lesquels les DEI du bassin se sont positionnés en 2020. Il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus souvent demandés ; ces données ne peuvent être prises au sens strict.

Les 5 métiers sur lesquels les DEI se sont les plus positionnés sont : employé administratif, technicien de surface, agent de main de finition, contrôle et conditionnement, vendeur en équipement de la personne, aide-ménager.

Parmi ces 20 métiers, ce sont les métiers de vendeur en alimentation générale (39,0%) et serveur en restauration (42,2%) qui comptent proportionnellement le plus de jeunes DEI positionnés (moins de 25 ans). Par contre, ce sont l'ouvrier d'entretien du bâtiment (55,3%) et le chauffeur livreur (sur une tournée) (50,6%) qui comptent proportionnellement le plus de DEI âgés positionnés (plus de 50 ans).

Les DEI positionnés sur les métiers de technicien de surface, aide-ménager, manœuvre en construction et réassortisseur sont très peu mobiles (absence de permis 2 ou 4 roues).

56,5% des DEI positionnés sur le métier d'ouvrier d'entretien du bâtiment et 52,6% sur le métier de conducteur de chariot élévateur sont inactifs depuis plus de deux ans.

La réserve de main d'œuvre positionnée sur les métiers d'aide-ménager (12,3%), de technicien de surface (11,7%) et manutentionnaire (10,8%) contient les taux les plus élevés d'étrangers à l'UE.

80,5% des DEI positionnés sur le métier de manœuvre en construction ont au maximum le second degré de l'enseignement secondaire ; 76,1% pour le métier d'aide-ménager ; 75,4% pour le métier de manutentionnaire et 73,0% pour le métier d'ouvrier d'entretien du bâtiment.

1.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Évolution 2010-2019
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
Bassin de Hainaut-Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	77,6%
Bassin de Hainaut-Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Wallonie	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	53,1%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2010-2019 ; Calculs : IWEPS-IBEFE

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est le revenu minimum accordé par le CPAS, à certaines conditions, aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et qui ne peuvent pas se les procurer.

En 2019, la Wallonie picarde comptait 5.133 bénéficiaires (moyenne mensuelle - dont 53,4% de femmes) du RIS soit 6,9% de la Wallonie. En termes d'évolution (2010-2019), on observe une augmentation importante du nombre de bénéficiaires (56,7%) en Wallonie picarde.

Le taux de bénéficiaire d'un (E)RIS chez les 18-64 ans (indicateur rapportant le nombre de bénéficiaires d'un (E)RIS à la population, en moyenne annuelle) varie fortement selon les bassins. Ainsi, le bassin de la Wallonie picarde (2,4%) se situe dans une position intermédiaire entre le bassin du Brabant Wallon (taux de 1,3 %) et le bassin de Liège (5,5 %) ; le taux en Wallonie étant de 3,4 %.

La part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-24 ans est de 6,6% en Wallonie picarde (8,0% en Wallonie).

1.3.4. Emploi

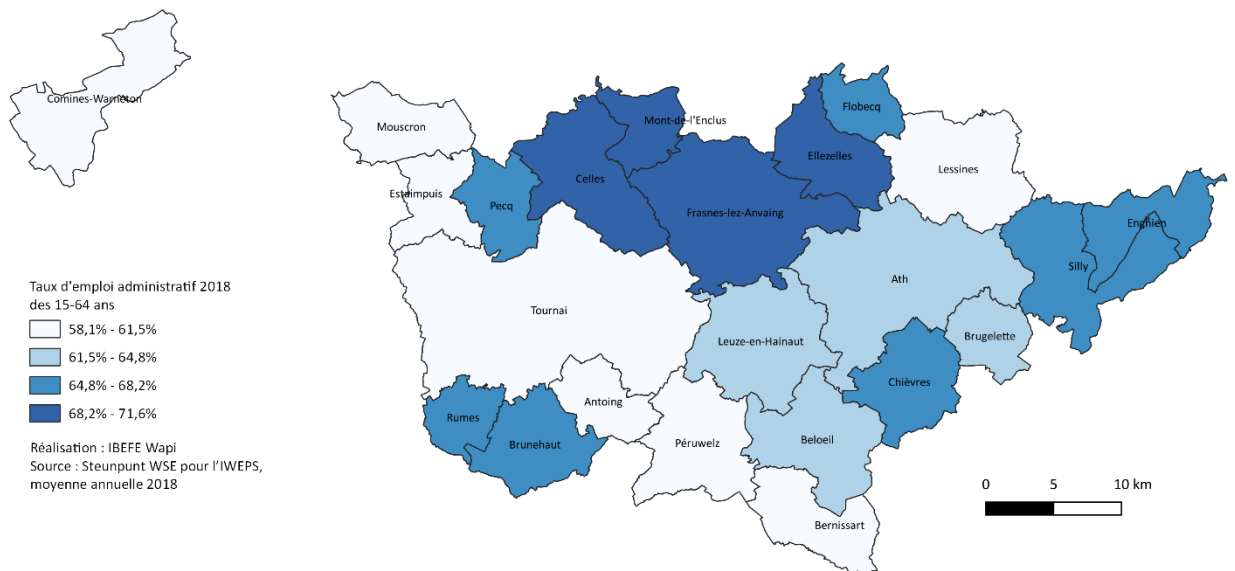
1.3.4.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2018

	Taux d'emploi 2018	Évolution taux d'emploi administratif 2008- 2018 (en p.p.)
Bassin du Brabant Wallon	64,1%	3,0
Bassin de Hainaut-Centre	55,1%	2,6
Bassin de Hainaut-Sud	54,0%	1,9
Bassin de Wallonie Picarde	61,5%	2,3
Bassin de Huy-Waremme	64,5%	2,5
Bassin de Liège	55,6%	1,8
Bassin de Verviers	61,5%	2,2
Bassin du Luxembourg	63,7%	1,3
Bassin de Namur	62,3%	2,3
Wallonie (hors DG)	59,2%	2,2
Bassin de Bruxelles	54,3%	4,7



Taux d'emploi 2018 des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin de Wallonie picarde	64,0%	59,0%	23,5%	59,4%
Wallonie	62,5%	56,0%	22,3%	57,6%
Bassin de Bruxelles	59,0%	49,6%	18,4%	56,0%

Le taux d'emploi dans le bassin est de 61,5% ; il est légèrement supérieur à celui de la Wallonie (59,2%).

En 10 ans, il a connu une augmentation de 2,3 points de pourcentage (p.p.).

Toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne et la situation est très variable. Ainsi, les taux s'échelonnent de taux supérieurs au Mont-de-l'Enclus (71,6%), à Ellezelles (68,6%), Celles (68,6%) et Frasnes-lez-Anvaing (68,5%) ; à des taux inférieurs à Tournai (58,1%), Comines-Warneton (58,4%), Bernissart (59,1%), Mouscron (59,2%) et Péruwelz (59,7 %).

En 2018, le taux d'emploi des hommes (64,0%) reste supérieur au taux d'emploi des femmes (59,0%). Toutefois, l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin tend à diminuer.

L'évolution du taux d'emploi présente des disparités importantes selon le genre. Ainsi, le taux d'emploi des femmes en Wallonie picarde est passé de 53,9% en 2008 à 59,0% en 2018, soit une augmentation de 5,1 points de pourcentage (p.p.) en 10 ans. Dans le même temps, le taux d'emploi des hommes connaît une baisse de 0,5 p.p.

Le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 23,5% en 2018. Il est en diminution depuis 2008 (26,9%). Par contre, le taux d'emploi des plus âgés continue de suivre une courbe ascendante pour atteindre 59,4% en 2018 dans le bassin (il était de 48,3% en 2008).

Taux d'emploi BIT 2018 des 20-64 ans en fonction du genre

	Homme	Femme	Total
Bassin	69,5	62,7	66,1
Wallonie	68,2	59,3	63,7
Bassin de Bruxelles	63,7%	53,4%	58,6%

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

Afin de permettre les comparaisons internationales, en particulier au sein de l'Union européenne, Eurostat a mis en place l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Par la combinaison d'un ensemble de questions, elle permet de mesurer les agrégats tels que la population active, l'emploi et le chômage de la même façon dans tous les pays et de manière conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Cette enquête a lieu de manière continue en Belgique depuis 1999 (avant, seulement au printemps). Elle ne fournit cependant des données fiables qu'au niveau des régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles). C'est pourquoi, afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la déclaration de politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui

pourrait potentiellement travailler. Voir aussi : - sur notre site Statistiques – Marché du travail - sur le site de Statbel, l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT).

Le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 66,1%, évidemment supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans étant donné le faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans, le taux d'emploi masculin est supérieur au taux d'emploi féminin.

Remarque :

Le taux d'emploi BIT des 20-64⁷ ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la DPR 2019-2024. Cette dernière ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 68,7% à l'horizon 2025. L'UE, quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élève à 70,0%.

C'est également ce taux qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer le taux d'emploi cible de 68,7 % en 2025.

Selon l'IWEPS, en 2020, le taux d'emploi des 20-64 ans en Wallonie (64,6 %) reste inférieur à la moyenne belge (70,0 %), à la moyenne et au taux flamand (74,7 %) mais il est supérieur au taux observé à Bruxelles (61,3 %).

En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie.

1.3.4.2. *Emploi intérieur*

Le ratio d'emploi intérieur⁸ rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler⁹. Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile.

Le ratio d'emploi intérieur calculé donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du bassin de Wallonie picarde.

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidant ou non sur ce territoire. L'angle de lecture est, donc, le lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est, donc, plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

Par la suite, nous approfondirons la situation de l'emploi salarié et indépendant de manière distincte sur la base de l'exploration des données administratives.

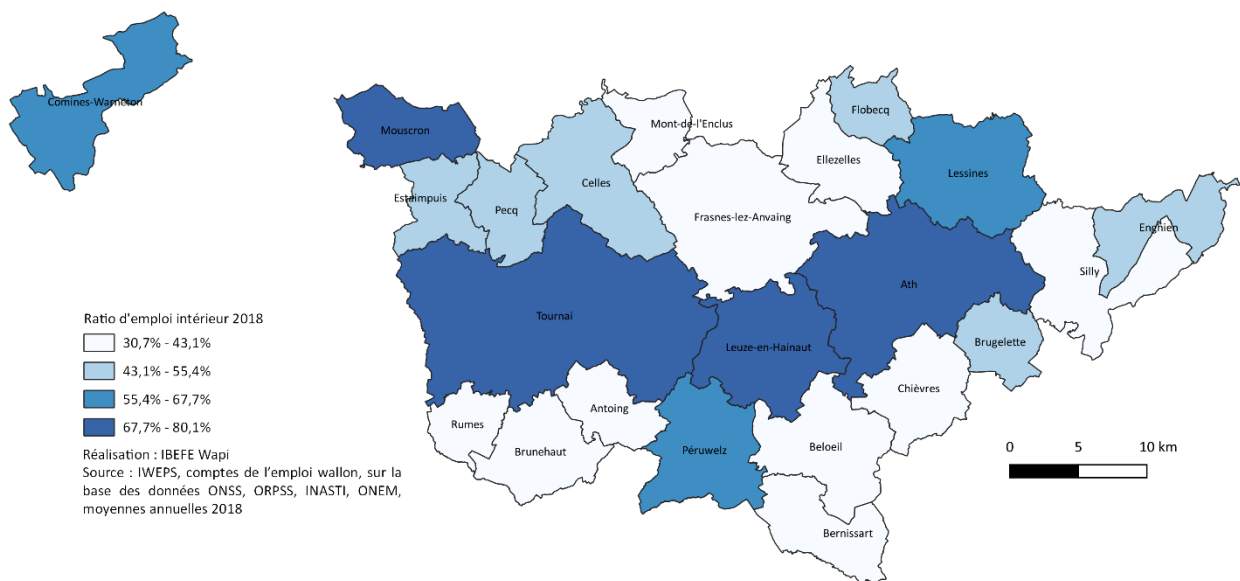
⁷ Extrait du site internet de l'IWEPS le 5.10.2021 : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/>

⁸ Source : IWEPS

⁹ Source : Statbel

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Évolution de l'emploi intérieur 2008-2018
Bassin de Wallonie picarde	108.587	25.265	2.229	136.081	225.446	60,4	+5,0 p.p.
Wallonie	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5	+4,0 p.p.
Bassin de Bruxelles	629.831	100.422	6.000	736.252	808.265	91,1	-7,8 p.p.

Source : IWEPS, comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyennes annuelles 2018



En 2018, les emplois offerts sur le territoire de Wallonie picarde représentent 60,4 % de la population Wapi en âge de travailler (15 à 64 ans). Ce ratio est supérieur à celui de la Wallonie (58,5%). Le territoire se situe à la quatrième position, après les bassins du Brabant wallon (70,0), de Liège (63,3) et de Namur (60,8). Il fait mieux que certains bassins dits plus urbains tels que Hainaut-Sud et Verviers.

Les communes qui offrent le plus d'emplois à leur population en âge de travailler sont, en ordre décroissant: Tournai (80,1%), Ath (76,3%), Mouscron (69,8%), Leuze-en-Hainaut (68,3%), Comines-Warнетon (67,3%), Péruwelz (65,6%).

Certaines communes bénéficient de la présence de gros employeurs notamment dans les secteurs de la santé et de l'action sociale et de l'industrie manufacturière (industrie alimentaire, pharmaceutique, chimique, construction et l'assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques, ...) qui expliquent, ainsi, un ratio élevé.

Toutefois, cela n'est pas une garantie d'intégration par l'emploi de la population locale. Ces postes peuvent être occupés par des populations qui résident en dehors de la commune (voire même en dehors de la Région wallonne).

Ainsi, la commune de Tournai qui accueille de nombreux emplois (ratio de 80,1) enregistre un taux d'emploi faible (58,1%). Inversement, la commune du Mont-de-l'Enclus connaît un taux d'emploi élevé de 71,6% mais un ratio d'emploi intérieur faible de 36,6. On parle alors de commune « dortoir ».

Près de 79,8% des emplois offerts sont des postes de travail salarié.

1.3.4.3. Emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

	Nb postes Bassin Wallonie picarde	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie ¹⁰	Évolution 2015-2019 (%)		Nb d'établissements Bassin	Pourcentage de femmes
	2019	Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	2019	
Agriculture, sylviculture et pêche	453	0,4%	0,4%	1,2	5,6%	12,0%	145	24,7%
Industries extractives	233	0,2%	0,2%	1,2	1,7%	1,8%	4	3,4%
Industrie manufacturière	18206	16,7%	11,5%	1,5	10,5%	3,0%	635	23,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	241	0,2%	0,5%	0,4	11,1%	2,7%	5	26,1%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	819	0,8%	1,0%	0,8	5,3%	10,9%	59	9,2%
Construction	6033	5,5%	5,6%	1,0	2,4%	2,1%	848	6,6%
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	13140	12,1%	12,4%	1,0	8,5%	3,3%	1873	44,4%
Transports et entreposage	6016	5,5%	4,9%	1,1	-2,3%	6,2%	305	15,2%
Hébergement et restauration	3169	2,9%	3,1%	0,9	13,0%	14,4%	773	49,5%
Information et communication	591	0,5%	1,5%	0,4	24,9%	13,9%	101	21,2%
Activités financières et d'assurance	1689	1,6%	1,7%	0,9	-8,3%	-6,0%	299	63,8%
Activités immobilières	515	0,5%	0,6%	0,8	6,2%	8,7%	130	44,1%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2143	2,0%	2,8%	0,7	15,4%	13,6%	478	53,0%
Activités de services administratifs et de soutien	8579	7,9%	8,9%	0,9	8,8%	14,1%	473	59,3%
Administration publique	8989	8,3%	11,5%	0,7	2,8%	1,8%	206	48,9%
Enseignement	11968	11,0%	12,7%	0,9	1,6%	6,0%	587	71,0%

¹⁰ L'indice de spécialisation (IS) est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie picarde divisé par le nombre de postes en Wallonie picarde, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 1,0, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

Santé humaine et action sociale	22176	20,4%	17,4%	1,2	6,9%	6,5%	716	77,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1485	1,4%	1,3%	1,0	18,0%	6,3%	212	49,1%
Autres activités de services	2287	2,1%	1,9%	1,1	-2,7%	-1,0%	586	63,9%
Activités des ménages en tant qu'employeurs; en tant que producteurs de biens et services pour usage	57	0,1%	0,0%	1,2	-9,5%	-7,6%	39	70,2%
Activités extra-territoriales	0	0,0%	0,0%	0,0	#DIV/0!	7,6%	0	#DIV/0!
Total général	108789	100,0%	100,0%	1,0	6,0%	5,6%	8474	48,8%

Le tableau repris ci-dessus représente la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée.

Au 31 décembre 2019, il y a **108.789 postes de travail salarié dans le bassin de Wallonie picarde**, soit 10,1% des postes de travail salarié en Wallonie.

Entre 2015 et 2019, le nombre de postes de travail salarié du territoire a augmenté de 6,0% soit 6.192 postes supplémentaires. Cette augmentation est légèrement supérieure à celle de la Wallonie (+5,6%).

En Wallonie picarde, sept secteurs offrent près de 82% des postes de travail salarié :

- Santé humaine et action sociale (22.176, soit 20,4% des postes du bassin)
- Industrie manufacturière (18.206, soit 16,7% des postes du bassin)
- Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (13.140, soit 12,1% des postes du bassin)
- Enseignement (11.968, soit 11,0% des postes du bassin)
- Administration publique (soit 8.989, soit 8,3% des postes du bassin)
- Activités de services administratifs et de soutien (8.579, soit 7,9% des postes du bassin)
- Construction (6.033, soit 5,5% des postes du bassin)

Par rapport à 2016, ce classement est sensiblement identique sauf pour les secteurs :

- « Activités de services administratifs et de soutien » perd sa 5^e place au profit du secteur « Administration publique ». Il représentait 8,4% de l'emploi total ; en 2019, ce chiffre est de 7,9%.
- « Transports et entreposage » perd sa 7^e place au profit de « construction ». Il représentait 6,0% de l'emploi total ; en 2019, ce chiffre est de 5,5%.

Les quatre secteurs avec un indice de spécialisation le plus élevé en Wallonie picarde sont :

- Industrie manufacturière (1,5)
- Industries extractives (1,2)
- Agriculture, sylviculture et pêche (1,2)
- Santé et action sociale (1,2)

Un indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activité dans le bassin par rapport à la Région wallonne.

Par rapport à 2016, le secteur d'activité « Agriculture, sylviculture et pêche » est venu se glisser dans le classement. L'indice de spécialisation du secteur « Industrie manufacturière » a légèrement augmenté.

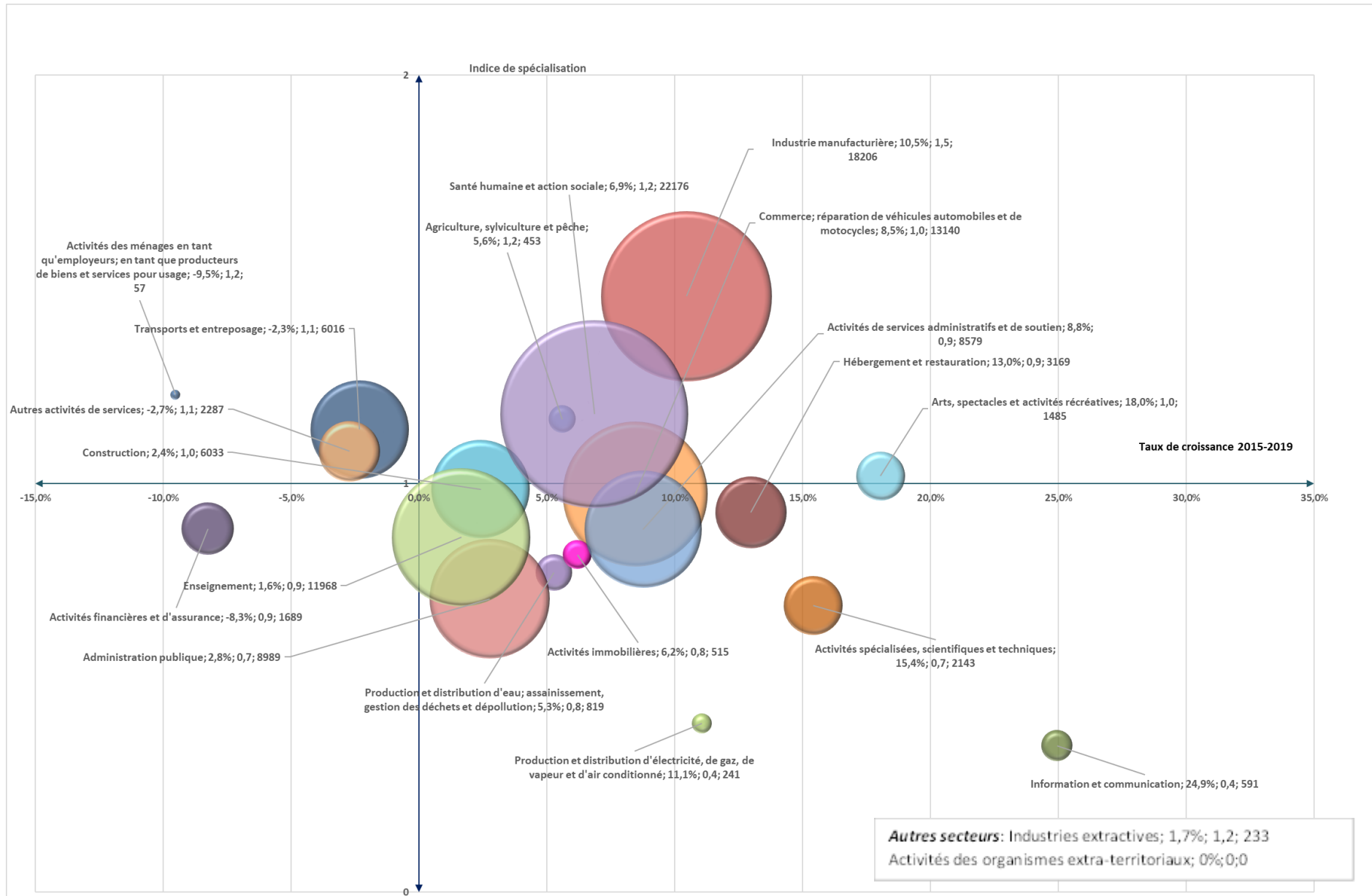
Les trois secteurs avec l'évolution 2015-2019 des postes de travail la plus forte sont :

- Information et communication (+ 24,9%)
- Arts, spectacles et activités récréatives (+ 18,0%)
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (15,4%)

Remarque : Selon les derniers chiffres¹¹, la Wallonie picarde accueille 15.918 travailleurs frontaliers venant de France (flux frontaliers entrants). Globalement, près de 14,6% des postes de travail seraient occupés par des frontaliers français.

La représentation graphique en bulles ci-après illustre les chiffres du tableau ci-dessus et indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019.

¹¹ Source : Chiffres 2020 de l'INAMI, transmis par l'équipe « appui à la coordination financements spécifiques et relations partenariales transfrontaliers » – DT Hainaut – Le FOREM



1.3.4.4. Travail indépendant

Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

Les tableaux ci-dessous donnent une photo de l'emploi indépendant (activité principale et aidants) sur le territoire et en Wallonie. Il est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

	Nb indépendants et aidants Bassin Wallonie picarde	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Évolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		Bassin	Wallonie			Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin
	2019											
Agriculture et pêche	3.730	12,8%	9,8%	1,3	9,7%	11,3%	64,0%	61,7%	17,1%	11,7%	26,5%	25,3%
Industrie et artisanat	5.694	19,6%	20,3%	1,0	10,1%	10,5%	68,0%	66,5%	8,8%	6,6%	18,2%	15,7%
Commerce	8.720	30,0%	28,7%	1,0	-2,2%	0,2%	63,3%	60,8%	8,4%	6,4%	38,4%	37,1%
Professions libérales	8.636	29,7%	33,5%	0,9	15,1%	18,6%	57,5%	57,7%	3,0%	2,5%	47,7%	48,0%
Services	2.108	7,3%	7,2%	1,0	3,9%	4,6%	65,6%	63,8%	6,2%	4,6%	61,8%	58,8%
Divers	141	0,5%	0,4%	1,1	-41,3%	-38,4%	51,8%	52,0%	15,6%	9,4%	42,6%	38,0%
Total général	29.029	100,0%	100,0%	1,0	6,5%	9,1%	62,7%	61,2%	7,8%	5,5%	37,4%	36,8%

Au 31 décembre 2019, le bassin de Wallonie picarde compte 29.029 indépendants (dont 2.277 aidants), ce qui représente 9,3% de l'emploi indépendant wallon. Parmi les indépendants du bassin, 18.205 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 62,7% des indépendants du bassin contre 61,2% en Wallonie.

Les activités dominantes en Wallonie picarde sont le commerce qui occupe 30,0% des indépendants (soit 8.720) et les professions libérales avec 29,7% des indépendants (soit 8.636).

Entre 2015 et 2019, le nombre d'indépendants en Wapi a augmenté de 6,5% contre 9,1% en Wallonie.

Relevons, la forte progression des professions libérales (+15,1%).

Top 20 des indépendants par profession

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS

Code	Domaine	Nb d'indépendants et aidants 2019	Évolution 2015-2019	% à titre principal	Poids dans le total
104	Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	2559	-1,3%	67,7%	8,8%
310	Industrie du bâtiment	2438	10,7%	73,3%	8,4%
505	Paramédical	2428	19,4%	53,9%	8,4%
519	Prof. diverses à caract. intellectuel	2252	15,1%	49,7%	7,8%
402	Commerce en détail	2057	-11,3%	66,9%	7,1%
407	Industrie hôtelière	1862	0,8%	73,1%	6,4%
406	Intermédiaires commerciaux	1466	-2,2%	44,5%	5,1%
601	Soins de beauté	1268	16,4%	65,7%	4,4%
400	Commerce	1146	-19,6%	73,8%	3,9%
501	Médecins, chirurgiens	920	9,0%	75,5%	3,2%
602	Prof. diverses à caract. manuel	804	-9,5%	65,4%	2,8%
401	Commerce en gros	760	53,2%	65,5%	2,6%
102	Horticulteurs	576	29,4%	55,9%	2,0%
311	Industrie du bois et de l'ameublement	568	11,2%	72,4%	2,0%
307	Industrie alimentaire	560	-6,2%	81,6%	1,9%
317	Transports	551	19,0%	58,1%	1,9%
506	Enseignement privé	470	26,3%	29,1%	1,6%

316	Industrie d'art et de précision	425	40,3%	45,2%	1,5%
517	Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	411	32,2%	56,0%	1,4%
303	Industrie des métaux	405	40,1%	54,1%	1,4%

Au niveau du top 20 des professions indépendantes (y compris les aidants), les cultivateurs restent la première profession exercée, malgré une diminution des effectifs depuis 2015 (-1,3%). L'industrie du bâtiment et le paramédical sont également bien représentés sur le territoire et connaissent une évolution positive.

1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par les conseillers aux entreprises du Forem et certains des partenaires avec qui il travaille (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc que, parfois, une même offre soit comptabilisée plusieurs fois (une fois par canal utilisé).

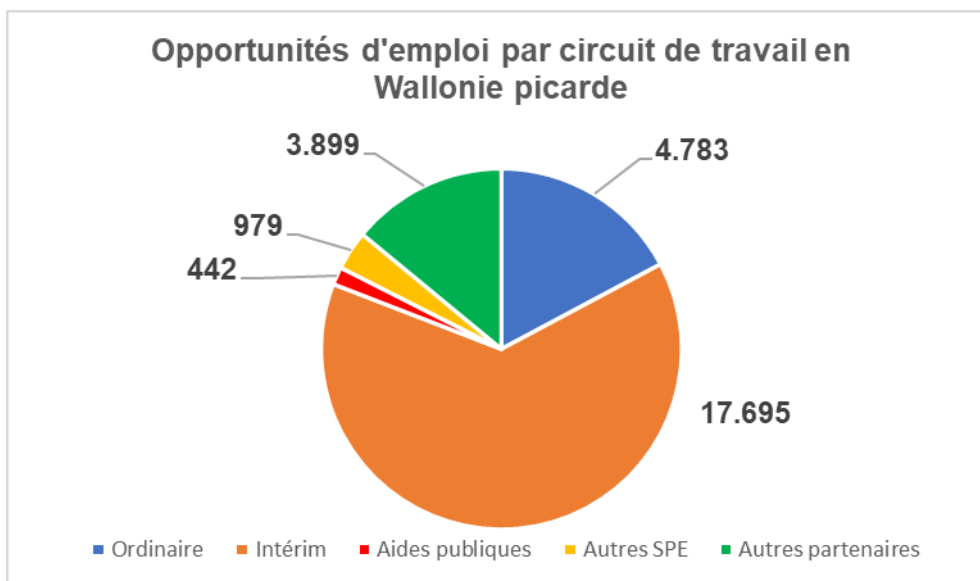
Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que Le Forem n'en a pas connaissance.

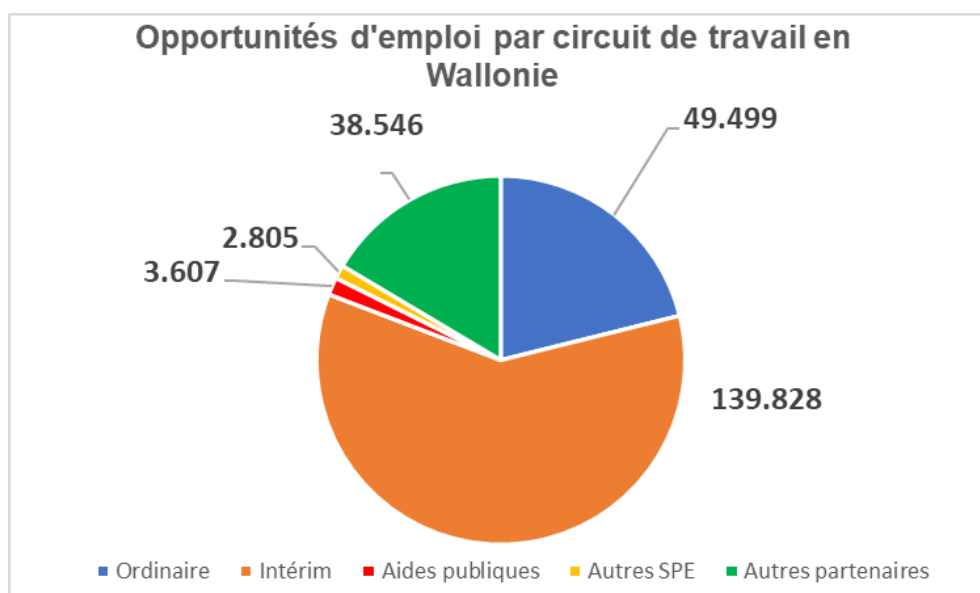
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les « opportunités d'emploi reçues » sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » : le circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : le circuit de travail « intérim » englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : le circuit de travail « aides publiques » englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : le circuit de travail « autres SPE » renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : le circuit de travail « autres partenaires » englobe les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les services de l'emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem/Actiris, 2020



Source : Le Forem/Actiris, 2020

L'analyse des opportunités d'emploi selon le circuit du travail indique qu'en Wallonie picarde, près de 63,7% (17.695) des postes offerts par les entreprises passent par le circuit du travail intérimaire (59,7% en Wallonie soit 139.828). Cela représente 12,6% des opportunités d'emploi intérimaire de la Wallonie.

1.3.5.2. Opportunités d'emploi¹² par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	Bassin		Wallonie		Part de l'intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnel des services aux personnes et à la collectivité	1.376	1.010	13.695	9.063	27,2%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	2.294	1.695	17.100	13.366	62,5%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	894	882	11.416	7.286	48,6%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	1.890	1.482	15.304	12.951	67,7%	57,0%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	304	266	5.056	4.507	91,7%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	425	334	5.060	3.737	7,5%	4,5%
23 - Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	470	318	3.530	3.081	9,1%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (professions paramédicales)	727	799	6.459	7.242	11,1%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (professions médicales)	67	58	809	852	6,9%	14,7%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	1.038	868	10.306	9.326	55,1%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	1.884	1.253	13.686	9.941	57,0%	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	288	206	2.302	2.154	56,3%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	4.087	5.264	41.500	42.226	78,7%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	3.352	2.280	22.685	18.191	76,4%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	5.122	3.399	32.558	26.584	74,5%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	1.971	1.082	5.449	4.544	75,0%	75,6%
46 - Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)	270	268	1.106	1.155	80,2%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	609	625	6.395	8.142	77,0%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	455	275	3.249	2.222	81,8%	86,5%
52 - Techniciens industriels	1.249	745	7.647	6.974	59,3%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	1.312	1.057	7.116	6.470	41,8%	28,1%
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	1.655	1.327	10.244	10.592	59,5%	43,2%
N.A.	1.543	2.305	23.212	23.679	61,4%	61,0%
Total	33.282	27.798	265.884	234.285	63,7%	59,7%

Source : Le Forem/Actiris, 2019-2020. Calculs : IBEFE Wapi

En 2020, 27.798 opportunités d'emploi ont été gérées par le Forem dans le bassin de Wallonie picarde, soit 11,9% des opportunités d'emploi wallonnes. Entre 2019 et 2020, le volume d'opportunités d'emploi a diminué de -16,5%, soit 5.484 opportunités en moins. Au cours de cette même période, elles ont reculé de -11,9% en Wallonie.

¹² La crise sanitaire, le ralentissement ou l'augmentation de l'activité, ... ont eu un impact sur les besoins des entreprises entre 2019 et 2020. Ceci a eu un effet visible sur les offres d'emploi diffusées par le Forem (hors autres SPE) en 2020. Cf. l'étude « UN AN APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE DE LA COVID-19 - Situation du marché de l'emploi en Wallonie - Mars 2021 - Le Forem - Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi https://www.leforem.be/content/dam/leforem/fr/documents/20210325_Analyse_Un_an_apres_le_debut_de_la_crise_de_la_Covid_19.pdf

En 2020, les trois catégories professionnelles qui comptent le plus d'opportunités d'emploi en Wallonie picarde sont :

- 42 – personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
- 44 – personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
- 43 – personnel du transport et de la logistique

Les trois catégories professionnelles qui connaissent le recul 2019-2020 le plus important sont :

- 45 – Personnel des industries de process
- 52 – Techniciens industriels
- 44 – personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique

Relevons que 3 catégories professionnelles sont en augmentation en Wallonie picarde : « Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction » (28,8%), « Professionnels de la santé (professions paramédicales) » (9,9%) et « Personnel de type artisanal » (2,6%).

Ces données permettent d'avoir une idée d'une partie du marché de l'emploi mais ne peuvent à elles seules refléter l'évolution de la demande de travail des entreprises.

1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des 40 métiers (ROME 5) les plus demandés en Wallonie picarde en 2020.

Le concept de « métier en demande » correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence 2020.

Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par les services publics de l'emploi (hors mobilité interrégionale) dans le Bassin, classées selon le nombre décroissant d'opportunités.

Par ailleurs, vous trouverez, dans le tableau, une indication du caractère critique¹³ ou pénurie du métier, par rapport à la liste 2021 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Région wallonne.

Pour chaque fonction, l'analyse du Forem identifie la cause de la difficulté à recruter, à savoir :

- Qualitative : liée au profil du candidat et/ou aux conditions de travail
 - Le profil du candidat est en inadéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, compétences spécifiques, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.
 - Inhérente aux conditions de travail : type de contrat, régime de travail, salaire, horaires, travail en pauses, distance/déplacement, etc.
- Quantitative : le nombre de candidats pour l'emploi est insuffisant = métier en pénurie de main d'œuvre.

Métier ROME5	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	Indice de spécialisation	2021				Part de l'intérim 2020 Bassin	
					Métier REM7	Métier en pénurie	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail		
NA	ROME inconnu	2.305							61,4%	
42112	Ouvrier/ouvrière des travaux publics	F 17 02	1.222	5.348	1,9	Ouvrier de voirie	■	■	■	48,7%
						Poseur de canalisation	■		■	
42111	Assistant/assistante des travaux publics et du gros-œuvre	F 17 04	882	8.311	0,9				92,9%	

¹³ Les données des offres utilisées par le Forem pour identifier les fonctions critiques sont les offres hors mobilité interrégionale, hors offres gérées par le siège central, hors stages de transition et de formation, hors PFI traités par les agents PFI, hors recrutements services publics, MISIP, jobs étudiants, contrats intérimaires.

42123	Couvreur/couvreuse	F 16 10	865	7.117	1,0	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	■	■	■	94,7%
12121	Agent administratif/agent administrative d'entreprise	M 16 02	811	5.681	1,2					66,8%
44311	Mécanicien/mécanicienne de maintenance	I 13 10	708	4.988	1,2	Mécanicien d'entretien industriel/ Mécanicien de maintenance	■	■		65,8%
43312	Agent/agent de manipulation et de déplacement des charges	N 11 05	679	3.886	1,5					85,1%
42114	Ouvrier/ouvrière de la maçonnerie	F 17 03	659	8.055	0,7	Cimentier-façadier/Ravaleur de façade		■		87,3%
						Maçon	■	■	■	
						Installateur de piscine/maçon		■		
						Plafonneur	■	■	■	
						Rejointoyeur/Jointoyeur		■	■	
43114	Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	N 41 01	608	6.121	0,8	Chauffeur de poids lourds/Conducteur de camion avec remorque	■	■	■	74,2%
44341	Polymaintenicien/polymaintenicienne	I 13 04	608	4.472	1,1	Électromécanicien/Technicien maintenance en équipements ind.	■	■	■	70,4%
42211	Electricien/électricienne du bâtiment et des travaux publics	F 16 02	580	4.874	1,0	Installateur électricien/Électricien installateur résidentiel	■	■	■	81,4%
						Installateur en système de sécurité/Technicien de réseaux de communication	■	■		
14231	Télévendeur/télévendeuse	D 14 08	546	2.786	1,7					82,2%
43311	Agent/agent de stockage et de la répartition de marchandises	N 11 03	468	3.297	1,2	Magasinier		■	■	74,4%
44331	Electricien/électricienne de maintenance	I 13 09	458	2.557	1,5	Électricien de maintenance industrielle/Électricien de maintenance	■	■	■	71,2%

33115	Cadre de gestion administrative des ventes	M 17 01	395	2.165	1,5	Assistant commercial	■	■	■	62,0%
42212	Installateur/installatrice d'équipements sanitaires et thermiques	F 16 03	369	3.725	0,8	Monteur en sanitaire et chauffage/ D'installations de chauffage central	■	■	■	83,7%
						Fontainier/Poseur de conduites d'eaux	■	■	■	
						Monteur en climatisation-ventilation/Poseur de dispositifs de ventilation	■	■		
						Monteur frigoriste/Technicien en froid et climatisation	■	■		
44132	Soudeur/soudeuse	H 29 13	368	2.921	1,1	Soudeur/Soudeur semi-automatique		■	■	91,0%
11211	Nettoyeur/nettoyeuse de locaux et de surfaces	K 22 04	353	2.647	1,1	Technicien de surface/Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces		■	■	34,6%
24121	Infirmier/infirmière généraliste	J 15 06	336	2.967	1,0	Infirmier en soins généraux/ Infirmier	■	■	■	14,6%
44321	Mécanicien/mécanicienne de véhicules particuliers et industriels	I 16 04	318	4.106	0,7	Mécanicien poids lourds/Mécanicien d'entretien pour les camions	■	■	■	80,5%
						Mécanicien polyvalent/ Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières etc.	■	■	■	
						Technicien de maintenance et diagnostic automobile (MDA)/Technicien automobile		■	■	
45411	Opérateur/opératrice sur machines de finition, contrôle et conditionnement	H 33 01	285	651	3,7					61,1%
61311	Responsable logistique	N 13 01	280	2.175	1,1	Responsable logistique		■		52,5%

						Superviseur d'entrepôt/Responsable de site logistique	■	■		
33113	Responsable des ventes	D 14 06	264	3.002	0,7					71,6%
45122	Opérateur/opératrice sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires	H 21 02	264	1.272	1,7	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire/Opérateur de production en industrie alimentaire		■	■	67,4%
11111	Employé/employée de ménage à domicile	K 13 04	258	2.279	1,0	Aide-ménager/Aide-ménager à domicile		■	■	11,2%
61231	Chef de chantier du BTP	F 12 02	253	1.930	1,1	Chef de chantier	■	■	■	62,1%
						Chef d'équipe dans la construction/Chef de chantier	■	■	■	
24111	Aide-soignant/aide-soignante	J 15 01	246	2.106	1,0	Aide-soignant		■	■	1,2%
53211	Cadre technique de la production	H 25 02	245	1.331	1,6	Responsable de production	■	■		20,8%
44111	Agent/agent(e) d'usinage des métaux	H 29 06	244	735	2,8					91,0%
47331	Réalisateur/réalisatrice d'ouvrages en bois et matériaux associés	H 22 06	235	2.994	0,7	Menuisier/ Menuisier d'atelier	■	■	■	82,6%
13222	Serveur/serveuse en restauration	G 18 03	224	1.577	1,2	Serveur en restauration/Dans un restaurant		■	■	71,9%
12131	Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente	M 16 07	216	1.394	1,3					63,9%
21122	Aménageur/aménageuse d'espace intérieur	F 11 02	212	3.517	0,5					97,6%
44121	Opérateur-régleur/opératrice-régleuse sur machine-outil	H 29 03	209	988	1,8	Technicien en système d'usinage/ Producteur-opérateur de machines-outils	■	■		79,9%
12142	Technicien/technicienne des services comptables	M 12 03	198	2.051	0,8	Comptable	■	■	■	62,1%
42233	Peintre en bâtiment	F 16 06	194	1.341	1,2	Peintre bâtiment/ Peintre-décorateur		■	■	90,2%
43221	Conducteur/conductrice d'engins de levage	F 13 01 N 11 04	189	1.471	1,1	Conducteur de grue télescopique/			■	92,1%

						Conducteur de grue à tour				
53212	Cadre technique de contrôle-qualité	H 15 02	188	1.138	1,4	Responsable qualité et affaires réglementaires/ Responsable contrôle qualité en industrie	■	■	■	53,7%
13211	Aide de cuisine	G 16 02	186	1.978	0,8					43,0%
13221	Employé polyvalent/employée polyvalente de restauration	G 16 03	175	1.116	1,3					33,1%
32121	Cadre de la gestion des ressources humaines	M 15 03	172	1.404	1,0					46,5%

Source : Le Forem, 2020

Ces 40 métiers représentent 57,5 % des opportunités d'emploi gérées en Wallonie picarde (6,8 % en Wallonie).

Vous trouverez, en annexe, la liste 2021 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Région wallonne.

1.3.5.4. Opportunités d'emploi hors Bassin

Opportunités d'emploi en Flandre et en France (région Hauts-de-France et département du Nord)

Offres collectées par Pôle emploi en 2020 pour la région des Hauts-de-France :

Libellé ROM 1	Nbre d'offres collectées 2020 – Pôle Emploi
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	4.070
ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	400
BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	1.860
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	29.930
COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	810
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	15.530
HOTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	11.870
INDUSTRIE	16.560
INSTALLATION ET MAINTENANCE	10.260
SANTÉ	7.820
SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ	30.950
SPECTACLE	150
SUPPORT À L'ENTREPRISE	17.260
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	18.540
TOTAL	166.020

Source : Pôle emploi, Fichier des offres d'emploi, Données brutes

Offres collectées par Région et par Famille de métiers – Hauts-de-France – du 1er trimestre 2020 au 4e trimestre 2020¹⁴

Parmi les offres collectées par Pôle emploi en 2020 pour la région des Hauts-de-France, nous constatons une part importante d'offres dans les secteurs des « Services à la personne et à la collectivité », du « Commerce, vente et grande distribution » et du « Transport et logistique ».

Offres collectées par Pôle emploi en 2020 pour le département du Nord de la France :

Libellé ROME 1	Nbre d'offres collectées 2020 – Pôle Emploi
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	1.130
ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	190
BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	1.010
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	19.390
COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	470
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	6.600
HOTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	5.360
INDUSTRIE	8.630
INSTALLATION ET MAINTENANCE	5.360
SANTÉ	3.730
SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ	14.320
SPECTACLE	100

¹⁴ Précision de Pôle emploi : les données présentées dans ces tableaux sont arrondies à la dizaine. Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché.

SUPPORT À L'ENTREPRISE	11.910
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	7.020
TOTAL	85.220

Source : Pôle emploi, Fichier des offres d'emploi, Données brutes
Offres collectées par Région et par Famille de métiers – Nord 59 – du 1er trimestre 2020 au 4e trimestre 2020¹⁵

Parmi les offres collectées par Pôle emploi en 2020 pour le département du Nord de la France, nous constatons une part importante d'offres dans les secteurs du « Commerce, vente et grande distribution » des « Services à la personne et à la collectivité » et du « Support à l'entreprise ».

En **Flandre**, 80% des postes vacants reçus¹⁶ sont répartis dans 10 secteurs.

Secteurs	Postes vacants reçus
Action sociale	33.874
Commerce de gros et de détail	32.495
Services aux entreprises	31.970
Enseignement	26.187
Construction	17.272
Soins de santé	14.311
Administrations publiques	11.085
Transport, logistique et courrier	10.510
Informatique, médias et télécommunications	8.223
Services aux particuliers	7.362
Autres	47.522
Total	240.811

Bron : VDAB Studiedienst - Ontvangen vacatures in de periode 01/2020 – 12/2020

¹⁵ Précision de Pôle emploi : les données présentées dans ces tableaux sont arrondies à la dizaine. Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché. Télécharger le 06.10.2021 sur <https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offres?fc=59&fk=C&ld=0&ss=1>

¹⁶ https://arvastat.vdab.be/arvastat_basisstatistieken_vacatures.html - liste 2021 des métiers en pénurie [Knelpuntberoepen 2021.pdf \(vdab.be\)](https://www.knelpuntberoepen.be)

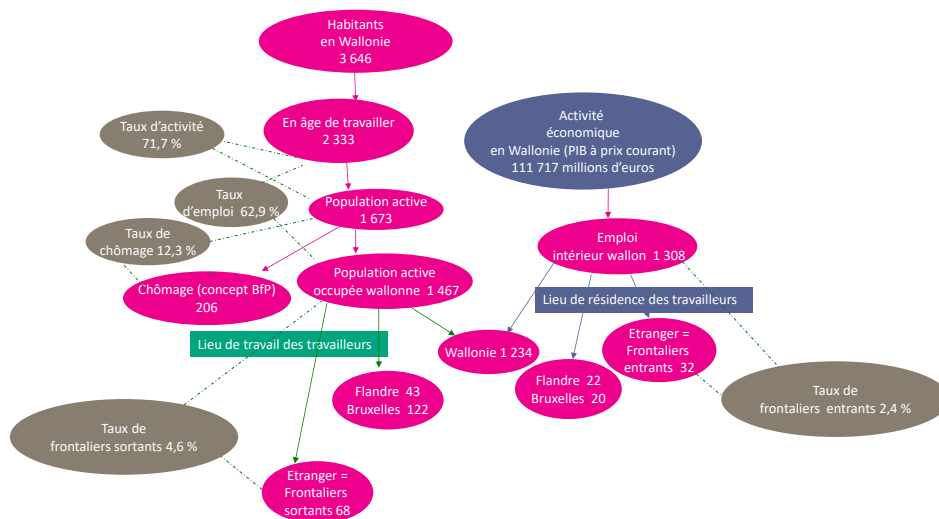
1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen¹⁷). Pour en savoir plus sur le modèle, nous vous invitons à consulter l'annexe n°5.

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle¹⁸. Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026). Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le

¹⁷ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

¹⁸ Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi et ONSS notamment).

nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

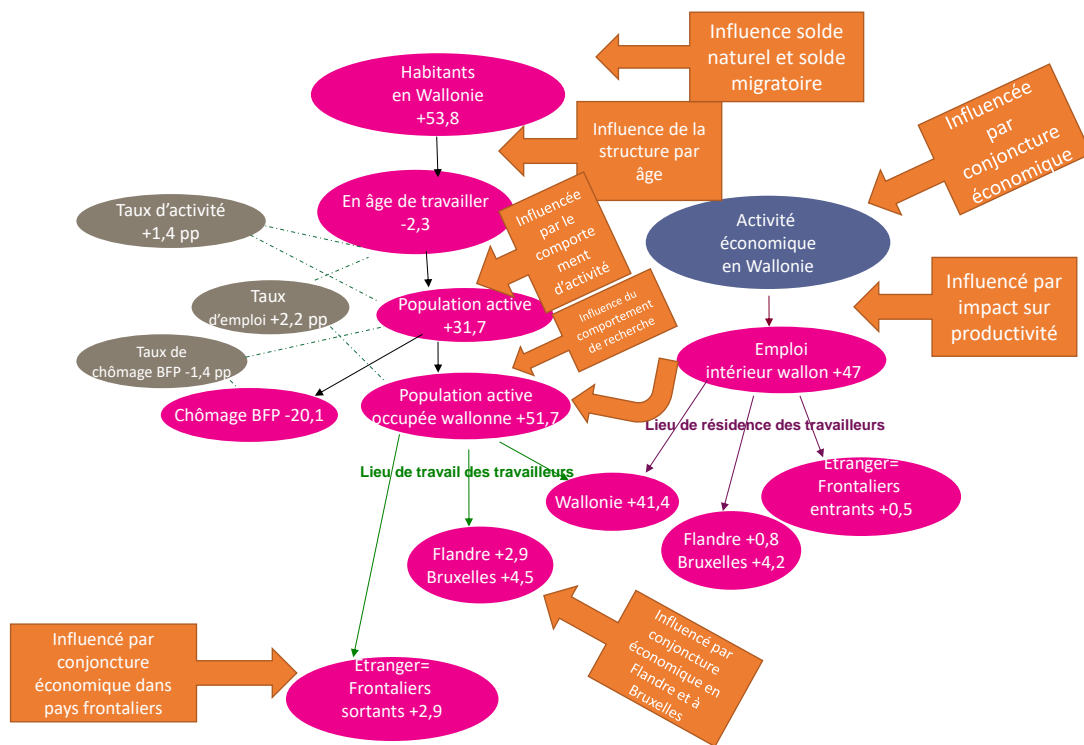
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les Wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0 % (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

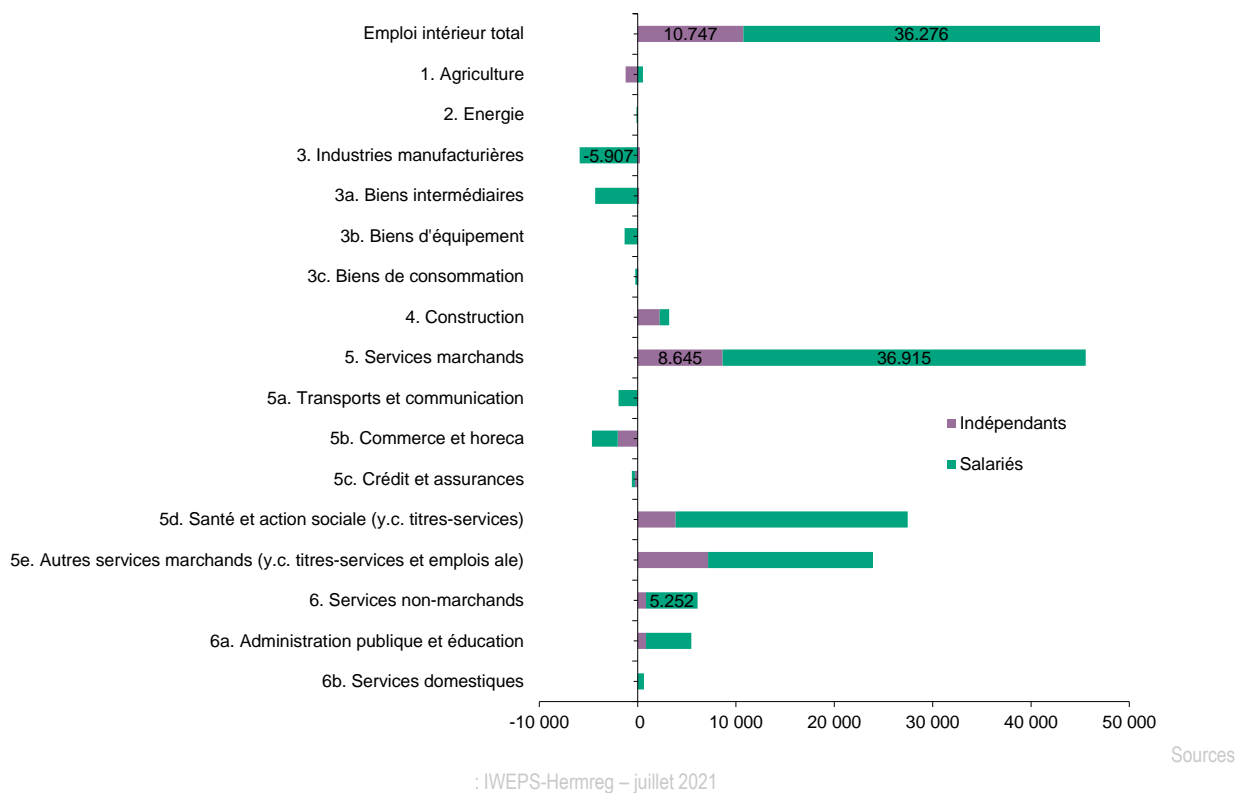
Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchands contribuerait également à cette croissance (+ 6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emplois soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5 683 emplois, soit -4,3% ou - 0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchands, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières

années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement de 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de créations en 2015 et 2019.

SECTEUR NACE	Créations					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles-Capitale	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture, sylvi., pêche	95	89	878	761	28	24
B Industries extractives	1	0	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	93	96	1.004	1.184	332	316
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	4	3	24	53	19	15
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	2	3	34	42	12	7
F Construction	222	240	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce	338	367	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	41	46	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	159	147	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	85	124	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	10	30	119	223	82	112
L Activités immobilières	51	52	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	275	321	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	140	196	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	1	0	21	13	11	7
P Enseignement	66	72	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	56	92	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	75	74	733	950	296	499
S Autres activités de services	159	185	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	0	2	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0	0	1	1		2
Activité inconnue	0	1	1	11	2	7
Total	1.873	2.140	21.061	24.428	11.060	12.241

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

Entre 2015 et 2019, le nombre de créations en Wallonie picarde a augmenté de +14,3% (+16.0% en Wallonie).

Les secteurs qui ont connu le plus de créations en 2019 en Wallonie picarde sont : « Commerce/ Réparation d'automobiles et de motocycles », « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et « Construction ».

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de faillites en 2015 et 2020¹⁹.

SECTEUR NACE	Faillites					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture, sylvi., pêche	1	2	25	23	6	2
B Industries extractives	0	0	1	0	0	0
C Industrie manufacturière	16	6	164	81	61	38
D Prod. et distrib. d'électricité, gaz, etc.	1	0	1	5	0	2
E Prod. Et distrib.eau, assainissement, déchets	1	0	9	0	5	0
F Construction	53	19	555	383	321	259
G Commerce	71	31	753	428	621	401
H Transports et entreposage	10	6	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	46	41	550	376	367	268
J Information et communication	6	5	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	3	1	26	20	21	5
L Activités immobilières	7	3	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	22	5	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	13	10	180	120	191	103
O Administration publique	0	0	1	0	0	0
P Enseignement	0	1	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	4	2	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	4	5	46	48	18	25
S Autres activités de services	7	5	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité inconnue	0	0	0	0	0	0
Total	265	142	2.851	1.957	2.142	1.502

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2020

Entre 2015 et 2020, le nombre de faillites en Wallonie picarde a diminué de -46,4% (-31,4% en Wallonie).

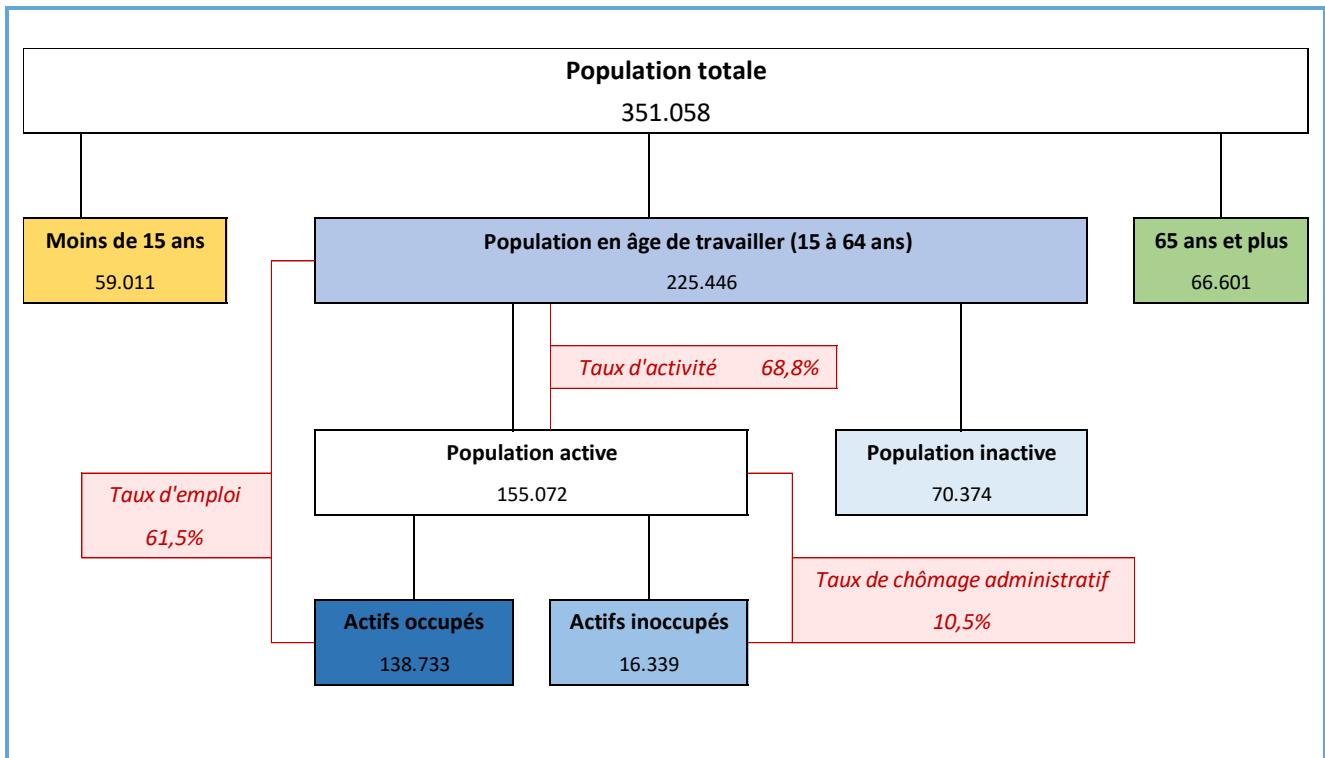
Les secteurs qui ont connu le plus de faillites en 2020 en Wallonie picarde sont : « Hébergement et restauration » et « Commerce/ Réparation d'automobiles et de motocycles ».

¹⁹ Il y avait un moratoire temporaire sur les faillites d'entreprises en 2020.

Structure d'activité de la population en 2018 (moyenne annuelle)

Bassin de Wallonie picarde

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS



Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS

1.5. En Bref ...

Le contexte socio-économique du bassin de Wallonie picarde tend à s'améliorer comme le montrent certains indicateurs qui ont évolué favorablement.

- Le **taux d'emploi** évolue positivement sur le bassin et est légèrement supérieur à celui de la Wallonie. Toutefois, le territoire connaît certaines disparités importantes. Ainsi, ce taux s'échelonne de 71,6% à 58,1%. Relevons, aussi, des réalités diverses selon le genre. Bien que le taux d'emploi féminin (59,0%) reste inférieur au taux masculin (64,0%), la part des femmes à l'emploi entre 2008-2018 ne cesse de croître, alors que celle des hommes tend à reculer.

- Entre 2015 et 2019, **l'emploi salarié** a progressé de 6,0% (5,6% en Wallonie). Les secteurs « Santé humaine et action sociale », « Industrie manufacturière » et « Commerce / Réparation de véhicules automobiles et de motocycles » restent les secteurs les plus grands pourvoyeurs d'emplois sur le bassin et affichent une évolution positive de l'emploi salarié par rapport à 2015. Notons, toutefois, que l'emploi dans le secteur « Transport et entreposage » a reculé sur le territoire alors qu'en Wallonie, il connaît une progression non négligeable (+6,2%). Quant à la situation de l'emploi dans le secteur « Construction » sur le bassin, entre 2015 et 2019, il connaît une augmentation supérieure (+2,4%) à celle de la Wallonie (+2,1%) alors que, dans le précédent rapport, il subissait une baisse.

- **L'emploi indépendant** connaît une hausse entre 2015 et 2019 de 6,5% ; cela reste, toutefois, encore légèrement inférieur à celle constatée en Wallonie. Les branches d'activités « Commerce » et « Professions libérales » restent les plus représentées en termes d'emplois indépendants sur notre bassin.

- **La demande d'emploi** est en baisse. Le public peu qualifié représente toujours une part importante de cette demande d'emploi (44,1%), même si son pourcentage est en légère baisse. Cependant, parmi les 16.491 demandeurs d'emploi inoccupés que dénombre le bassin de Wallonie picarde en 2020, 22,4 % sont âgés de moins de 25 ans.

- Un bémol subsiste : en Wallonie picarde, le nombre de **bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)** a fort augmenté entre 2010 et 2019. Cette hausse est supérieure à celle de la Wallonie. Parmi ceux-ci, 38,2% ont moins de 25 ans.

- Le nombre d'**opportunités d'emplois** gérées par le Forem et ses partenaires a baissé entre 2019 et 2020 et ce, aussi bien à l'échelle du Bassin que de la Wallonie. La crise sanitaire liée à la COVID 19 explique très certainement cette situation.

L'analyse des **opportunités d'emploi** du bassin montre l'importance de plus en plus marquée du circuit du travail intérimaire au sein de celles-ci. En Wallonie picarde, près de 63,7% des postes offerts par les entreprises passent par le circuit du travail intérimaire (59,7% en Wallonie).

- Concernant **la santé de la structure entrepreneuriale** en Wallonie picarde, nous constatons que les créations d'actifs assujettis à la TVA ont augmenté de 14,3% de 2015 à 2019. Au cours de cette période, les faillites ont davantage diminué qu'en Wallonie et en Région bruxelloise.

CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

2.1. Données globales, de cadrage

Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire, présentées dans le point 2.1., sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques²⁰) non certifiées²¹ ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE de Wallonie picarde sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est, dès lors, pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

Remarque 3 : Depuis le 1er septembre 2018, il est institué un enseignement à titre expérimental aux 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant. La CPU qui signifie « Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage » est un dispositif qui organise la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnelles en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ. Le dispositif de la CPU est organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance.

Remarques générales : les opérateurs Enseignement et IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août). Des données plus récentes, ou non disponibles centralement, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes en octobre.

²⁰ Cf. Source Etnic, calculs IWEPS.

²¹ Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

2.1.1.1. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	29.810	11%	8%	ND
• Premier degré	8.356	9%	7%	ND
• Deuxième degré	10.000	11%	8%	ND
- Forme générale	4.437	9%	7%	ND
- Forme technique et artistique de transition	1.064	13%	11%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	2.107	11%	9%	ND
- Forme professionnelle	2.392	13%	11%	ND
• Troisième degré	9.871	11%	9%	ND
- Forme générale	3.341	9%	7%	ND
- Forme technique et artistique de transition	685	10%	9%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	2.858	11%	9%	ND
- Forme professionnelle	2.987	14%	12%	ND
• Quatrième degré	796	18%	16%	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	859	11%	9%	ND
• Deuxième degré	462	10%	9%	ND
• Troisième degré	397	11%	9%	ND
• Nombre de contrats d'alternance (Source : OFFA)	ND			
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Inscriptions ²²	276	5,9%	ND	37,3
Personnes sous contrat ²³	200	5,3%	ND	30,5

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement spécialisé (Source : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFÉ)				
Forme 3	1.483	15%	12%	ND
Forme 4	21	6%	4%	ND

²² Bassin EFE déterminé par le code postal du Centre ; données 2019-2020.

²³ Bassin EFE déterminé par le code postal de résidence de l'apprenant ; données 2019-2020.

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1^e degré (degré d'observation)
- 2^e degré (degré d'orientation)
- 3^e degré (degré de détermination)
- 4^e degré (Soins infirmiers)

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et, ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

En 2018-2019, 29.810 élèves fréquentent l'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en Wallonie picarde ; ce qui correspond à 8% de l'ensemble des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles. On relèvera que, sur les 10.000 élèves du 2^e degré, 2.107 sont inscrits dans la forme technique et artistique de qualification et 2.392 dans la forme professionnelle soit un total de 45,0% des élèves du 2^e degré. Dans le 3^e degré (9.871 élèves), cette proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement technique et professionnel passe à 59,3%.

Le quatrième degré reprend les élèves inscrits dans le cursus « Soins infirmiers ».

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;

- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

L'enseignement spécialisé

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut, aussi, être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : à la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

En 2018-2019, 1.483 étudiants sont inscrits en forme 3 de l'enseignement spécialisé, soit 15% des étudiants de Wallonie et 12% de la FWB inscrits dans cette forme.

2.1.1.2. Enseignement supérieur

	Bassin	Nb apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (bassin)
Enseignement de Promotion sociale²⁴				
Niveau supérieur court	867	4,7%	2,8%	ND
Niveau supérieur long	0	0%	0%	ND
Enseignement supérieur²⁵				
Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts Type court	5.342	6,8%	6,8%	66,2%
Hautes Ecoles et Ecoles Supérieures des Arts Type long	1.360	6,3%	6,3%	47,9%

L'enseignement supérieur en Wallonie picarde compte 7.569 étudiants en 2018-2019 :

- 11,5% sont inscrits dans un établissement de Promotion sociale (soit 2,8% de l'enseignement supérieur de type court en Promotion Sociale en FWB).
- 70,6% sont inscrits dans une Haute école et Ecole Supérieure des Arts Type court (soit 6,8% de l'enseignement supérieur de type court de la FWB).
- 18,0% sont inscrits dans une Haute Ecole et Ecole Supérieure des Arts Type long (soit 6,3% de l'enseignement supérieur de type long de la FWB).

2.1.1.3. Formation pour adultes

Enseignement non obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019) ²⁶				
Niveau secondaire inférieur	2.688	7,6%	5,3%	ND
Niveau secondaire supérieur	2.615	6,1%	4,4%	ND
IFAPME/SFPME ²⁷ (Source : IFAPME, 2019-2020)				
Formation accélérée à la gestion ²⁸	48	5,3%	ND	47,9%

²⁴ Source : Administration générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion sociale ; 2018-2019.

²⁵ Source : Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) ; 2018-2019.

²⁶ Source : Administration générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion sociale (enseignement de Promotion sociale en chiffres – 2018-2019 – FWB). L'enseignement de Promotion sociale est organisé sur base modulaire, c'est-à-dire que les formations se composent de « modules » ou « unités d'enseignement ». Ces unités d'enseignement sont éventuellement capitalisables pour l'obtention d'un titre de « section » après réussite d'une épreuve intégrée. Pour identifier le nombre d'étudiants, les personnes qui s'inscrivent ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans leur parcours modulaire de formation, soit pour la première unité d'enseignement fréquentée. Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1ère unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire concernée.

²⁷ Source : IFAPME ; 2019-2020.

²⁸ Bassin EFE déterminé par le code postal du Centre ; Données 2019-2020.

Formation de chef d'entreprise ²⁹	518	6,6%	ND	53,3%
Coordination et encadrement ³⁰	135	12,8%	ND	50,4%
Personnes sous convention de stage ³¹	268	6,3%	ND	31,7%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2020)³²				
Gestion propre	3.189	24,3%	ND	32,6%
• Demandeurs d'emploi	2.617	21,6%	ND	38,0%
• Travailleurs	476	52,2%	ND	4,8%
• Etudiants	96	91,4%	ND	22,9%
Gestion partenariale	1.720	7,6%	ND	49,1%
• Demandeurs d'emploi	1.719	7,6%	ND	49,0%
• Travailleurs	1	1,1%	ND	100,0%
• Etudiants	0	0,0%	ND	0,0%
Cellule de conversion	77	3,5%	ND	71,4%
• Demandeurs d'emploi	77	3,5%	ND	71,4%
CISP (Source : SPW, 2019)³³				
DEFI	1.099	11,5%	ND	30,5%
EFT	87	2,1%	ND	18,4%

Enseignement non obligatoire	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté (Source : AVIQ, 2019)			
Orientation/Formation de base	106	12,8%	29,2%
Formation professionnalisante	81	13,1%	29,6%

Enseignement de Promotion sociale

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) – qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle ou, encore, acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

²⁹ Bassin EFE déterminé par le code postal du Centre ; données 2019-2020.

³⁰ Bassin EFE déterminé par le code postal du Centre ; données 2019-2020.

³¹ Bassin EFE déterminé par le code postal de résidence de l'apprenant ; données 2019-2020.

³² Le lecteur tiendra compte que les données du Forem couvrent l'année 2020, année impactée par la crise sanitaire, et ne sont donc pas représentatives d'une année classique.

³³ Code postal de l'opérateur.

L'enseignement de Promotion sociale, organisé par le Décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et, habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. À la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, ils peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales ...), des horaires adaptés, ..., l'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires variant selon les établissements et les formations.

Sur le territoire de la Wallonie picarde, plusieurs établissements d'enseignement de Promotion sociale^{34 35} sont actifs :

- ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE (EAFC) ATH – FLOBECQ (ATH)
- ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE D'ENGHIEN (EPSE) (MARCQ)
- COURS TECHNIQUES COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS SECONDAIRES (LESSINES)
- INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE WALLONIE PICARDE (LEUZE-EN-HAINAUT)
- INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (IEPSCF) - PÉRUWELZ
- INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (IEPSCF) - TOURNAI – ANTOING – TEMPLEUVE
- COURS COMMUNAUX DE COUPE-COUTURE (TOURNAI)
- INSTITUT SAINT- HENRI – ÉCOLE TECHNIQUE COMMERCIALE (COMINES-WARNETON)
- ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE (EAFC) DE MOUSCRON WALLONIE PICARDE
- COLLÈGE TECHNIQUE SAINT-HENRI – EPS (MOUSCRON)

³⁴ Source : www.enseignement.be – Annuaire des établissements d'enseignement de Promotion sociale.

³⁵ A partir du 1er septembre 2021, certains Instituts d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) changent de nom pour adopter la dénomination « Etablissements d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue » (EAFC) suivie de la localisation propre à chaque établissement. La décision relève du Conseil WBE. Extrait du site : <https://www.wbe.be/actualite/news/la-promotion-sociale-wbe-change-de-nom/>

En 2018-2019, 5.303 étudiants ont suivi des formations de niveau secondaire, dans l'enseignement de Promotion sociale en Wallonie picarde ; ce qui correspond à 4,8% de l'ensemble des étudiants de l'EPS en FWB. Un rapide coup d'œil sur les inscriptions montre que 12.915 ont été comptabilisées pour le Bassin Wapi (soit 4,8% des inscriptions de l'EPS en FWB) dont 8.631 dans l'enseignement secondaire supérieur.

IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d'activité : métiers de la vente et du commerce, la construction, l'automobile, les soins aux personnes, l'Horeca, l'industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l'information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

Les types de formations organisés sont les suivants :

- **Formation en alternance – Apprentissage (A)** : une formation en alternance (Apprentissage) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.
- **Formation de Coordination et d'encadrement (COEN)** : la formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).
- **Formation de Chef d'entreprise (CE)** : la formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais, aussi, dans une logique de réorientation professionnelle.

La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut, parfois, durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques ; notamment, pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation) ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le Centre IFAPME Wallonie picarde est situé à Tournai.

En 2019-2020, parmi les 1.107 apprenants qui ont suivi des formations au Centre de formation IFAPME Wallonie picarde :

- 52,7% sont des hommes pour 47,3% de femmes.
- 24,8% ont suivi une formation en alternance.
- Les cours pour adultes représentent 75,2% (formations « chef d'entreprise » et « coordination et d'encadrement »).

Au vu du nombre d'apprenants ayant suivi des formations au Centre de formation IFAPME Wapi en 2016-2017 (1.119 apprenants), on constate un maintien global de la formation.

LE FOREM

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier ; et, notamment, dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais, aussi, parfois, à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre soit en partenariat.

Un Centre de formation dit « classique » est situé à Tournai ; un autre à Mouscron.

Attention, l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions, ...), une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

Les données reprises ci-dessus offrent un aperçu de la formation organisée par Le Forem en gestion propre ou en partenariat au cours de l'année 2020 et suivie par des demandeurs d'emploi, des travailleurs et des étudiants. Parmi les 4.986 contrats de formation, 88% étaient établis pour des demandeurs d'emploi et 9,6% pour les travailleurs ; 64,0% le sont en gestion propre.

La majorité des demandeurs d'emploi formés sont des hommes (57,1%). Les femmes sont sous-représentées (42,9%) par rapport à la part qu'elles occupent dans la demande d'emploi (46,0%). En ce qui concerne les travailleurs et les étudiants formés, le profil est davantage masculin (avec respectivement : 94,1% et 56,3%).

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. Décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- La démarche « **Entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- La « **Démarche de formation et d'insertion** » (**DÉFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et, éventuellement, des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **L'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **La formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liés à un métier déterminé ;
- **La formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, de compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut, toutefois, pas excéder 2.100 heures. À l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Les CISP du Bassin sont :

- ✓ ADEPPI DEFI – Péruwelz
- ✓ AID L'ESCALE – Tournai
- ✓ DECLIC EMPLOI DEFI – Ath
- ✓ EPATT – Tournai
- ✓ FEMMES ACTIVES – Tournai
- ✓ IFI – Tournai
- ✓ LIRE ET ÉCRIRE Wallonie picarde – Tournai
- ✓ MODE D'EMPLOI – Tournai
- ✓ TREMPIN 2000 – Kain

Il est à noter que l'asbl « START » - Comines-Warneton a cessé ses activités, en date du 20 août 2020.

En 2019, les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) situés en Wallonie picarde ont dispensé des formations à 1.186³⁶ personnes, soit 8,6% par rapport au niveau régional (92,7% dans des formations en Démarche Formation Insertion (DéFI) et 7,3% en Entreprise de Formation par le Travail (EFT).

Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- Une phase de détermination de projet ;
- Une phase de validation de projet ;
- Une phase de formation qualifiante ;
- Une phase de suivi post-formatif.

Le territoire comporte deux CFISPA : Prorienta asbl et Cerat asbl situés à Tournai.

³⁶ Ce chiffre reprend l'ensemble des stagiaires formés par les CISP situés en Wallonie picarde, toutes les catégories des filières (FP, FO, FB) confondues.

Il ne représente pas le nombre de stagiaires formés sur le territoire puisque certains CISP sont actifs sur plusieurs Bassins. Il s'agit de :

- ADEPPI, organisme agréé d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente en prison, dont le siège est situé en Wallonie picarde, dispense des formations à Bruxelles et sur toute la Wallonie.
- Déclic Emploi, dont le siège est situé en Wallonie picarde, propose plusieurs types de formations : bilan en orientation professionnelle, apprentissage oral du néerlandais, initiation à l'informatique, formation en vente, en emploi de bureau, d'opérateur de stock en logistique (manutentionnaire). Ces formations sont destinées aux demandeurs d'emploi et se donnent à Tournai, Ath, Mouscron et Mons.

2.1.1.4. Formation complémentaire

Enseignement non obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
CTA (Source : DGEO-DREMT, 2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE)				
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	4.773	22%	18%	ND
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0%	0%	ND
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 ^e et 2 ^e degré)	82	7%	5%	ND
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	64	6%	1%	ND
Étudiants de l'enseignement supérieur	125	7%	5%	ND
Demands d'emploi	37	2%	1%	ND
Travailleurs	885	88%	79%	ND
Enseignants	51	5%	3%	ND
Centres de compétence/centres de référence ³⁷ (Source : Le Forem, 2020)				
Gestion propre	718	4,2%	ND	8,5%
• Demands d'emploi	288	2,8%	ND	12,8%
• Travailleurs	160	4,4%	ND	10,6%
• Etudiants	270	8,0%	ND	2,6%
Gestion partenariale	63	0,9%	ND	50,8%
• Demands d'emploi	63	0,9%	ND	50,8%
• Travailleurs	0	0,0%	ND	0,0%
• Etudiants	0	0,0%	ND	0,0%

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de Promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, et des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demands d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétence en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre, ainsi, aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie).

³⁷ Il s'agit, ici, uniquement des Centres de compétence FOREM et en partenariat avec le Forem.

Ils ont, également, pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Il existe trente Centres de Technologies Avancées en FWB.

Quatre CTA sont actifs en Wallonie picarde :

- CTA Serge Journé en Maintenance des équipements énergétiques à Ath
- CTA en Mécanique des moteurs à Leuze-en-Hainaut
- CTA en Agroalimentaire industriel et cuisine de collectivité à Tournai
- CTA en Bois – Écoconstruction à Comines

Les élèves de l'enseignement secondaire qualifiant fréquentent majoritairement les CTA du Bassin (79,3%). Les étudiants de l'enseignement de Promotion sociale constituent 1,1% du total 2019. Les enseignants représentent 0,8%. On note, aussi, que des Centres ont formé des travailleurs (14,7%).

Les Centres de Compétence (CDC)

Les Centres de Compétence (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais, aussi, des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a, actuellement, 25 Centres de Compétence en Wallonie qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin de Wallonie picarde compte plusieurs Centres de Compétence :

- Ath - Forem Secteurs verts et son terrain d'application à Frasnes-lez-Anvaing
- Estaimpuis – Forem Logistique Hainaut
- Mouscron – Forem FormAlim (antenne)
- Froyennes – Forem Environnement (antenne)

Ce sont les contrats de formation qui émanent du Centre de compétence Secteurs verts qui sont repris ici. Parmi les 781 contrats de formation (soit 3,2% par rapport à la Wallonie), 44,9% ont été suivis par des demandeurs d'emploi (34,6% par des étudiants et 20,5% par des travailleurs). Notons que les formations des autres Centres de compétence ne sont pas reprises ici mais dans les données « hors CDC ».

2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

Attention : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas toujours sur les mêmes années ni les mêmes sources et ne permettent, donc, pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié	9%	7,20%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire	87%	48,0%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire	8%	4,7%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant	7%	7,9%
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage Classes Moyennes) ³⁸	ND	ND

Sources : AGE-DED, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En Wallonie picarde, il y a comparativement plus d'élèves inscrits dans le premier degré différencié (9%) qu'au niveau Fédération Wallonie-Bruxelles (7,2%).

La part de l'alternance dans l'enseignement secondaire qualifiant en Wallonie picarde est légèrement inférieure à celle de la FWB avec respectivement 7,0% et 7,9%.

Le Bassin de Wallonie picarde scolarise proportionnellement plus d'élèves dans l'enseignement spécialisé, 8,0% ; contre 4,7% pour la FWB.

³⁸ Les données disponibles ne permettent pas de réaliser ce calcul.

2.1.3. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. À ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant minimum 1 jour actif au cours de l'année 2020. Ainsi, 1.150 apprenants résidants dans le Bassin de Wallonie picarde sont inscrits auprès d'un opérateur en formation en alternance (tout Bassin confondu). Parmi ces apprenants, 88 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat signé avec une unité d'établissement.

Inscriptions apprenants – Année 2020

Source : OFFA, 2020

	Total inscrits (Dont sans contrat)	Total inscrits sans date de fin (Dont sans contrat)	Total inscriptions (Dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	944 (68)	300 (25)	1.151 (93)
Bassin de Hainaut-Centre	1.757 (112)	620 (46)	2.377 (158)
Bassin de Hainaut-Sud	2.143 (158)	740 (49)	2.883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1.150 (88)

Bassin de Huy-Waremme	734 (49)	302 (22)	1.036 (71)
Bassin de Liège	2.762 (204)	843 (40)	3.605 (244)
Bassin de Verviers	1.085 (90)	298 (24)	1.383 (114)
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1.235 (100)
Bassin de Namur	1.401 (96)	557 (37)	1.958 (133)
Total Wallonie	12.633 (925)	4.238 (283)	16.871 (1.208)
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Par ailleurs, un filtre a été rajouté pour les apprenants n'ayant aucune date de certification et de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 1.150 apprenants inscrits dans le Bassin au cours de l'année 2020, 254 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut, donc, se poser pour ces apprenants s'ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

Nombre de contrats par opérateur

Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Wallonie picarde au cours de la période 2016-2020 (les contrats antérieurs à 2016 ont, également, été intégrés dans le total général, étant peu nombreux). Un apprenant peut, donc, être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l'apprenant.

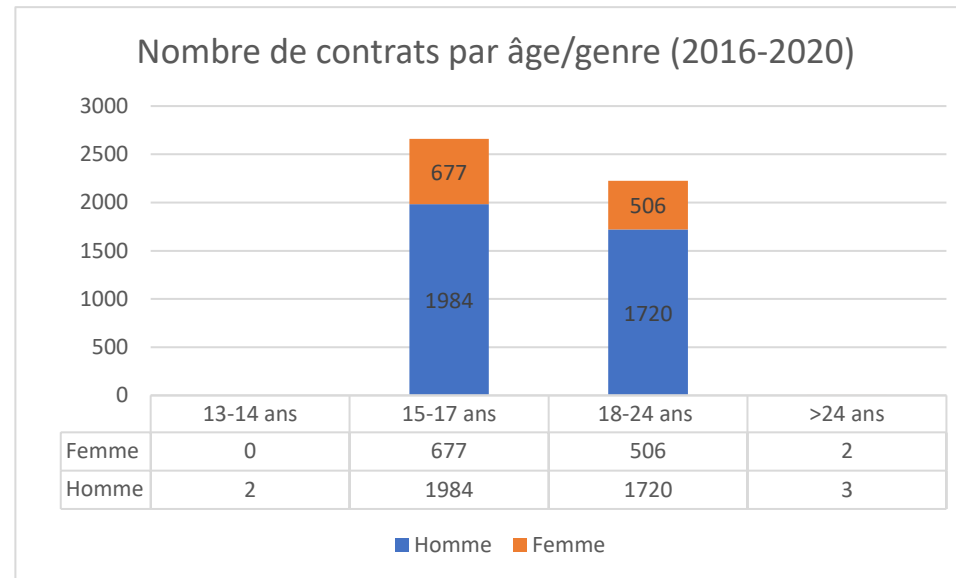
Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin de Wallonie picarde

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	434	277	273	247	193	1.424
CEFA	616	775	766	697	610	3.464
Inconnu	0	0	6	3	8	17
TOTAL	1.050	1.052	1.045	947	811	4.905

Remarque : les chiffres concernant les 3 réseaux CEFA ont été additionnés.

Nombre de contrats par âge et genre



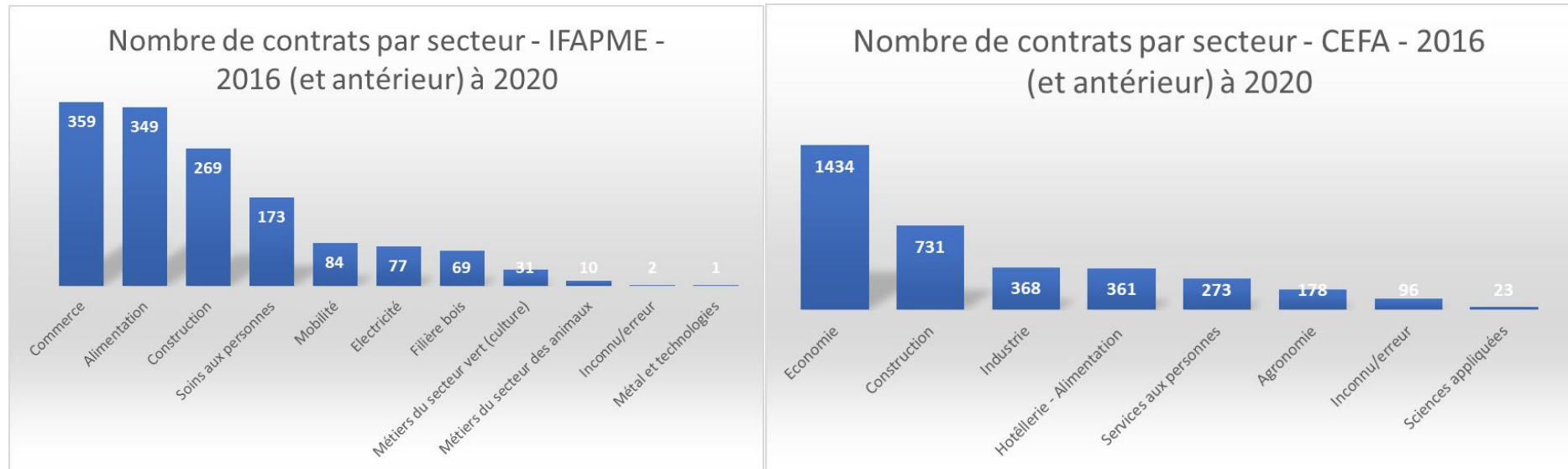
Source : OFFA, 2020

NB : pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient, dès lors, d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

Nombre de contrats selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur.

Les contrats antérieurs à 2016 ont, également, été intégrés dans le total général, étant peu nombreux.



Nombre d'unités d'établissement agréées

L'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et, ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Il est important de préciser que, parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le Bassin de Wallonie picarde, 55,5% ont signé, au minimum, 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissement n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA).

Unités d'établissement agréées – Bassin EFE de Wallonie picarde

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL Contrats
Nombre UE	1.777	133	152	89	147	2.298

2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Wallonie picarde et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Cependant, nous attirons l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

2.2.1. Formation initiale

2.2.1.1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degrés)

En Wallonie picarde, plus de sept élèves sur dix de l'enseignement ordinaire de plein exercice (3e et 4e degrés) suivent une option dans les secteurs "Services aux personnes" (35,7 %), « Économie » (19,9%) et « Industrie » (15,5%).

Le Bassin ne scolarise aucun élève dans le secteur des humanités artistiques.

En termes d'évolution, les secteurs qui ont connu une plus grande progression sont : « Agronomie » (+29%), « Arts appliqués » (+17%) et « Économie » (+10%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020 ³⁹
Agronomie	AGENT AGRICOLE POLYVALENT ⁴⁰	P	A1101, A1407, A1409, A1410, A1416, A1414, A1405, A1411	1	22	ND	SO ⁴¹
	ARBORISTE : GRIMPEUR - ELAGUEUR	P/7	A1201	1	9	ND	29%
	ASSISTANT EN SOINS ANIMALIERS	P	A1503, A1501	3	167	ND	146%
	COMPLEMENT EN ART FLORAL	P/7	D1209	1	2	ND	-60%

³⁹ Pour certaines options, l'interprétation de l'évolution de la fréquentation doit être faite avec prudence car les chiffres de fréquentation de l'option organisée en CPU et ceux des anciens intitulés d'options n'ont pas été additionnés.

⁴⁰ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁴¹ SO (sans objet) dans les tableaux de fréquentation signifie que l'OBG n'existait pas sur le territoire en 2016 – 2017. Le calcul d'une évolution n'est, donc, pas envisageable.

COMPLEMENT EN ELEVAGE ET GESTION DE TROUPEAUX	P/7	A1408, A1410, A1411, A1407, A1409	2	21	ND	110%
COMPLEMENT EN MECANIQUE AGRICOLE ET/OU HORTICOLE	P/7	I1603	2	12	ND	0%
FLEURISTE	P	D1209	1	9	ND	0%
HORTICULTEUR SPECIALISE EN AMENAGEMENT DE PARCS ET JARDINS	P/7	A1414, A1213	2	11	ND	-42%
OUVRIER QUALIFIE EN AGRICULTURE	P	A1409, A1410, A1411, A1414, A1416	1	20	ND	-47%
OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	P	A1405, A1414, A1416	3	32	ND	-52%
AGENT TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS	TQ	A1203, A1204, A1205, A1404, A1414, A1416, A1101	1	24	ND	-14%
TECHNICIEN EN AGRICULTURE	TQ	A1301, A1302, A1404, A1405, A1407, A1409, A1410, A1411, A1414, A1416, A1101	2	56	ND	40%
TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT	TQ	ND	2	39	ND	56%
TECHNICIEN EN HORTICULTURE	TQ	A1203, A1405, A1414, A1416	1	21	ND	31%
Total Agronomie				445		29%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Entre 2016-2017 et 2019-2020, la fréquentation du secteur « Agronomie » progresse de 29%.

La fréquentation dans l'option « Assistant en soins animaliers » représente 37,5% de celle du secteur « Agronomie » (avec 167 élèves) et compte 3 occurrences.

Entre 2016-2017 et 2019-2020, cette option connaît la plus forte augmentation de fréquentation avec + 146%.

Dans ce secteur, quatre options se déroulent dans la forme « Technique de qualification ».

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	ASSISTANT DE MAINTENANCE PC-RESEAUX	P	I1401, M1810	1	13	ND	-48%
	CARROSSIER	P	I1606, H3404	3	28	ND	-7%
	CARROSSIER SPECIALISE	P/7	I1606	2	3	ND	-40%
	COMPLEMENT EN ELECTRICITE DE L'AUTOMOBILE	P/7	I1604	2	17	ND	55%
	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	P/7	ND	4	52	ND	41%
	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	P/7	H2902, H2911, H2913	3	13	ND	63%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES D'INDUSTRIE GRAPHIQUE	P/7	E1301, E1302, E1306, E1308	1	12	ND	-8%
	COMPLEMENT EN TRAVAUX SUR CARROSSERIE	P/7	H3404, I1606	1	13	ND	8%
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR EN RESIDENTIEL	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	1	8	ND	-33%
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	5	27	ND	-72%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN ⁴²	P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1309	6	47	ND	SO
	MECANICIEN D'ENTRETIEN	P	H2901, H2903, I1310	4	68	ND	-9%
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE ⁴³	P	I1604	7	131	ND	-5%
	MECANICIEN DES MOTEURS DIESELS ET ENGINS HYDRAULIQUES	P/7	I1603	3	18	ND	13%
MECANICIEN EN CYCLES	P	I1607	1	5	ND	SO	

⁴² Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁴³ Option organisée en CPU (5^{ème}, 6^{ème}, C3D).

METALLIER-SOUDEUR	P	F1502, H2902, H2911, H2913	4	51	ND	13%
OPERATEUR EN INDUSTRIE GRAPHIQUE	P	E1301, E1302, E1305, E1306	1	36	ND	-38%
DESSINATEUR EN DAO (MECANIQUE-ELECTRICITE)	TQ/7	H1202, H1203	1	5	ND	0%
ELECTRICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1309	9	179	ND	4%
MECANICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1302, I1304, I1310	1	9	ND	29%
MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE ⁴⁴	TQ	I1604	2	42	ND	-16%
TECHNICIEN EN CLIMATISATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR	TQ/7	F1603, I1306	1	10	ND	11%
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	TQ	I1401	5	88	ND	-8%
TECHNICIEN EN MAINTENANCE DE SYSTEMES AUTOMATISES INDUSTRIELS	TQ/7	I1302, I1304, I1309, I1310	1	7	ND	75%
TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC AUTOMOBILE ⁴⁵	TQ/7	I1604	1	7	ND	75%
TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE ⁴⁶	TQ	H2903	1	11	ND	SO
TECHNICIEN EN USINAGE ⁴⁷	TQ	H2903	1	4	ND	-50%
Total Industrie				904		-3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation dans le secteur « Industrie » est en baisse (-3%).

La fréquentation dans les options « Électricien automatique » et « Mécanicien d'entretien automobile » représente 34,3% de celle du secteur « Industrie ».

L'option « Électricien automatique » compte 9 occurrences.

⁴⁴ Option organisée en CPU (5^{ème}, 6^{ème}, C3D).

⁴⁵ Option organisée en CPU (7^{ème}).

⁴⁶ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁴⁷ La baisse de fréquentation s'explique par la mise en œuvre de la nouvelle option CPU « Technicien en systèmes d'usinage ».

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	CARRELEUR ⁴⁸	P	F1502, F1608, F1611, F1703	1	3	ND	-70%
	CARRELEUR CHAPISTE ⁴⁹	P	F1608, F1703	1	2	ND	SO
	CHARPENTIER ⁵⁰	P/7	F1501, F1503, H2202, H2206	2	10	ND	43%
	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR	P/7	F1604	2	14	ND	-22%
	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES	P/7	B1101, H2207	2	9	ND	-53%
	COMPLEMENT EN MARQUETERIE	P/7	H2208	1	3	ND	-50%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES DE SCULPTURE	P/7	B1101	1	12	ND	-14%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	P/7	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	9	ND	-64%
	CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER	P	F1302	1	26	ND	30%
	COUVREUR- ETANCHEUR ⁵¹	P/7	F1610, F1613	1	14	ND	0%
	EBENISTE	P	H2201, H2202, H2204, H2207, H2208, H2908	2	83	ND	-25%
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	P/7	F1603, I1308	1	2	ND	-67%
	INSTALLATEUR EN SANITAIRE	P/7	F1603	1	2	ND	SO
	MACON ⁵²	P	F1703	5	58	ND	SO

⁴⁸ La baisse de fréquentation par la mise en œuvre d'un nouveau profil en CPU pour ce métier.

⁴⁹ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁵⁰ Option organisée en CPU (7^{ème}).

⁵¹ Option organisée en CPU (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}).

⁵² Option organisée en CPU (5^{ème}).

MENUISIER ⁵³	P	F1501, F1604, F1607, F1608, H2201, H2202, H2204, H2205, H2206, H2912	6	36	ND	-56%
MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR ⁵⁴	P	F1607, H2201, H2206	6	38	ND	SO
MENUISIER EN PVC ET ALU	P/7	F1607	1	6	ND	50%
MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE ⁵⁵	P	F1603	2	26	ND	-10%
OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	P/7	F1703	2	19	ND	19%
OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE ⁵⁶	P	F1611, F1701, F1702, F1703	5	44	ND	-71%
RESTAURATEUR - GARNISSEUR DE SIEGES	P/7	B1806	1	9	ND	-10%
DESSINATEUR DAO EN CONSTRUCTION	TQ/7	F1104	1	7	ND	75%
TECHNICIEN DES INDUSTRIES DU BOIS	TQ	F1501, H2201, H2202, H2203, H2204, H2206, H2209,	2	37	ND	19%
TECHNICIEN EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	TQ	F1104, F1107, F1108, F1201, F1202	1	13	ND	0%
TECHNICIEN EN EQUIPEMENTS THERMIQUES	TQ	F1603, I1306, I1308	1	16	ND	-11%
Total Construction				498		-18%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Construction » connaît une baisse significative (-18%).

Les options « Ouvrier qualifié en construction - Gros-œuvre » et « Installateur en chauffage central » connaissent les baisses de fréquentation les plus importantes.

⁵³ La baisse de fréquentation par la mise en œuvre d'un nouveau profil en CPU pour ce métier.

⁵⁴ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁵⁵ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁵⁶ La baisse de fréquentation par la mise en œuvre d'un nouveau profil en CPU pour ce métier.

Certaines options sont très peu fréquentées (carreleur/carreleur chapiste, installateur en chauffage central, installateur en sanitaire, ...). Ces chiffres sont à analyser en regard de la mise en œuvre de nouvelles options.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	BOUCHER - CHARCUTIER	P	H2101, H2102, D1103, D1101	2	25	ND	-29%
	BOULANGER - PATISSIER	P	D1104, D1102, H2102, H1505, G1603	1	39	ND	-41%
	CUISINIER DE COLLECTIVITE	P	G1803, G1604, G1603, G1602, D1103	3	33	ND	-3%
	PATRON BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR	P/7	D1103, D1101, H2101	1	4	ND	33%
	PATRON BOULANGER-PATISSIER-CHOCOLATIER	P/7	D1104, D1102, H1505	1	17	ND	31%
	RESTAURATEUR ⁵⁷	P	H1505, G1804, G1803, G1802, G1801, G1603, G1602, G1601, G1402, D1105	4	66	ND	40%
	SOMMELIER	P/7	G1804, G1801, A1413	1	2	ND	-60%
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	P/7	G1804, G1803, G1801, G1604, G1603, G1602, G1601, G1402, D1105, D1103, D1101	5	32	ND	-20%
	HOTELIER-RESTAURATEUR	TQ	H1505, G1803, G1802, G1801, G1703, G1702, G1701, G1604, G1603, G1602, G1601, G1503, G1402, D1105	4	57	ND	-27%
	Total Hôtellerie-Alimentation					275	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Hôtellerie-Alimentation » est en baisse (-14%). Seules les options « Restaurateur », « Patron boucher-charcutier-traiteur », « Patron boulanger-pâtissier-chocolatier » connaissent une augmentation de leur fréquentation. Une seule option se déroule dans la forme « Technique de qualification ». L'option « Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions » compte 5 occurrences.

⁵⁷ Option organisée en CPU (5^{ème}).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement-Textile	AGENT QUALIFIE EN CONFECTION	P	H2402	1	9	ND	-47%
	Total Habillement-Textile				9		

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur « Habillement-Textile » comporte une seule option et connaît une baisse de fréquentation.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Arts Appliqués	ASSISTANT AUX METIERS DE LA PUBLICITE	P	E1205	1	90	ND	-17%
	ASSISTANT EN DECORATION	P	ND	2	44	ND	16%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES PUBLICITAIRES	P/7	ND	1	38	ND	36%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES DE DECORATION	P/7	B1301, L1503, L1505	2	10	ND	-38%
	ARTS PLASTIQUES	TQ	E1205	1	245	ND	48%
	TECHNICIEN EN IMAGE DE SYNTHESE	TQ/7	E1205	1	6	ND	-33%
	TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE	TQ	E1205	2	67	ND	16%
	TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	TQ	E1201, E1203	2	63	ND	13%
	Total Arts appliqués				563		17%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Arts appliqués » est en augmentation (+17%).

La fréquentation de l'option « Arts plastiques » représente 43,5% de celle du secteur.

Ce secteur compte 8 options différentes et 4 options comportent une seule occurrence.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	M1601, M1602, M1606, M1607	6	131	ND	-3%
	COMPLEMENT EN ACCUEIL	P/7	M1601, M1602	1	11	ND	-8%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES DE VENTE	P/7	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	1	1	ND	-86%
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	P/7	ND	7	97	ND	18%
	VENDEUR	P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	5	105	ND	12%
	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	TQ	G1101, G1201, G1303, G1703, M1601, N2201	4	104	ND	37%
	TECHNICIEN COMMERCIAL	TQ	D1401, D1402, D1403, D1407	4	96	ND	25%
	TECHNICIEN DE BUREAU	TQ	M1601, M1602, M1605, M1606, M1607, M1608, M1609	5	148	ND	5%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	TQ	C1401, M1203	7	234	ND	7%
	Total Economie				927	ND	10%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Économie » est en augmentation (+10%). La fréquentation des deux options « Technicien de bureau » et « Technicien en comptabilité » représente 41,2% de celle du secteur.

Les options « Agent en accueil et tourisme » et « Technicien commercial » connaissent une augmentation importante de leur fréquentation (respectivement +37% et +25%).

Ce secteur compte 9 options, dont 2 options comportent 7 occurrences.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux personnes	AGENT MEDICO-SOCIAL	P/7	M1609	2	17	ND	42%
	AIDE FAMILIAL	P	K1302	12	269	ND	-13%
	AIDE-SOIGNANT	P/7	J1501	11	105	ND	-16%
	COIFFEUR ⁵⁸	P	D1202, L1501	8	133	ND	-26%
	COIFFEUR MANAGER ⁵⁹	P/7	D1202	4	19	ND	SO
	COMPLEMENT D'ESTHETIQUE : ORIENTATION ARTISTIQUE	P/7	L1501	1	4	ND	-60%
	PUERICULTEUR	P/7	K1303	8	110	ND	-4%
	PUERICULTURE	P	K1303	7	257	ND	1%
	AGENT D'EDUCATION	TQ	G1202, G1203, K1207	6	423	ND	16%
	ANIMATEUR	TQ	G1202, G1203	4	157	ND	-15%
	ASPIRANT EN NURSING	TQ	K1303	5	180	ND	-32%
	ASSISTANT AUX METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION	TQ/7	K1706, K2503	3	79	ND	88%
	ESTHETICIEN ⁶⁰	TQ	D1208	3	104	ND	18%
	ESTHETICIEN SOCIAL	TQ/7	D1208	1	12	ND	SO
	TECHNIQUES SOCIALES	TQ	ND	4	213	ND	1%
	Total Services aux personnes					2082	ND

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Services aux personnes » connaît une baisse de -5%.

⁵⁸ Option organisée en CPU (5ème, 6ème, C3D).

⁵⁹ Option organisée en CPU (7ème).

⁶⁰ Option organisée en CPU (5ème, 6ème, C3D).

La fréquentation de 6 options représente 72,0% de celle du secteur (« Agent d'éducation », « Aide familial, « Puériculture », « Techniques sociales », « Aspirant en nursing et « Animateur »).

Les options « Aide familial » et « Aide-soignant » comptent respectivement 12 et 11 occurrences.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences Appliquées	OPERATEUR DE PRODUCTION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	P	H2102	1	3	ND	SO
	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	TQ	J1302, J1307	3	53	ND	-12%
	OPTICIEN	TQ/7	J1405, J1411	1	4	ND	SO
	OPTIQUE	TQ	J1405	1	11	ND	83%
	TECHNICIEN CHIMISTE	TQ	H1210, H1503, H2301, J1302	2	43	ND	-25%
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	TQ	H2102	2	17	ND	70%
	Total sciences appliquées				131	ND	-2%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

La fréquentation du secteur « Sciences appliquées » est en baisse (-2%). Seules les options « Optique » et « Technicien des industries agroalimentaires » connaissent une hausse de leur fréquentation (avec respectivement +83% et +70%).

Les options les plus fréquentées sont « Assistant pharmaceutico-technique » et « Technicien chimiste ».

Seule une option se déroule dans la forme professionnelle.

2.2.1.2. Enseignement ordinaire en alternance

L'enseignement secondaire en alternance⁶¹ permet d'offrir aux jeunes une alternative aux formes de scolarité traditionnelles de l'enseignement de plein exercice. Ce type d'enseignement propose de combiner la formation générale en établissement scolaire et la pratique professionnelle en entreprise. Cet enseignement est dispensé dans un établissement appelé CEFA (Centre d'Education et de formation en Alternance).

L'enseignement en alternance est organisé selon deux modalités :

- l'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice : c'est alors une variante de cet enseignement. Par référence au décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, on parlera d'alternance « article 49 » ;
- l'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques ; par référence au décret du 24 juillet 1997 précité, on parlera d'alternance « article 45 ».

En Wallonie picarde, dans l'enseignement secondaire en alternance, les secteurs « Économie » et « Industrie » attirent un nombre plus important d'élèves, soit 60,1 % des élèves de cet enseignement.

Les publics sont plus nombreux dans l'enseignement en alternance dit alternance « article 45 », organisé sur la base de profils de formations spécifiques, et représentent 52,1% des élèves de l'enseignement en alternance (part de l'alternance « article 45 » plus élevée pour les secteurs « Agronomie » avec 80,8%, « Construction » avec 74,5% et « Sciences Appliquées » avec 100,0%).

La fréquentation dans l'enseignement en alternance dit alternance « article 49 », qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice, représente 47,9% des élèves de l'enseignement en alternance (part de l'alternance « article 49 » plus élevée pour les secteurs « Industrie » avec 60,2% et « Services aux personnes » avec 80,0%).

L'évolution entre 2016-2017 et 2019-2020 est en hausse pour les secteurs « Agronomie » (+24%), « Industrie » (+27%), « Hôtellerie-Alimentation » (+124%) et « Services aux personnes » (+33%).

⁶¹ <https://www.wallonie.be/fr/demarches/se-former-dans-un-centre-deducation-et-de-formation-en-alternance-cefa>

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	ELEVEUR	ALT45/P	A1409, A1407, A1410, A1411	1	5	ND	67%
	JARDINIER D'AMENAGEMENT ⁶²	ALT45/P	A1203	2	6	ND	SO
	JARDINIER D'ENTRETIEN ⁶³	ALT45/P	A1203	2	16	ND	SO
	OUVRIER EN CULTURES MARAICHIERES SOUS ABRI ET DE PLEIN CHAMP	ALT45/P	A1414	1	1	ND	-67%
	OUVRIER EN IMPLANTATION ET EN ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS	ALT45/P	A1203, A1414	1	14	ND	-7%
	Sous-total alternance 45			SO	42	ND	
	ASSISTANT EN SOINS ANIMALIERS	ALT49/P	A1503, A1501	1	7	ND	17%
	COMPLEMENT EN ART FLORAL	ALT49/P/7	D1209	1	2	ND	SO
	COMPLEMENT EN MECANIQUE AGRICOLE ET/OU HORTICOLE	ALT49/P/7	I1603	1	1	ND	SO
	Sous-total alternance 49				10	ND	
	Total Agronomie			SO	52		24%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	AIDE MECANICIEN GARAGISTE	ALT45/P	I1604, I1607	4	39	ND	44%
	AIDE-ELECTRICIEN	ALT45/P	F1602, H2601, H2602	1	8	ND	300%
	METALLIER	ALT45/P	ND	2	13	ND	0%

⁶² Option organisée en CPU.

⁶³ Option organisée en CPU.

TOLIER EN CARROSSERIE	ALT45/P	I1606	2	6	ND	SO
Sous-total alternance 45				66	ND	
CARROSSIER	ALT49/P	I1606, H3404	1	2	ND	-33%
COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	ALT49/P/7	H2902, H2911, H2913	1	9	ND	80%
MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE ⁶⁴	ALT49/P	I1604	2	5	ND	-44%
MECANICIEN DES MOTEURS DIESELS ET ENGINs HYDRAULIQUES	ALT49/P/7	I1603	2	6	ND	50%
TECHNICIEN EN MAINTENANCE DE SYSTEMES AUTOMATISES INDUSTRIELS	ALT49/TQ/7	I1302, I1304, I1309, I1310	2	12	ND	-20%
Sous-total alternance 49				100	ND	
Total Industrie			SO	166		27%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	AUXILIAIRE DU BATIMENT	ALT45/P	F1704	3	8	ND	SO
	JOINTOYEUR - RAVALEUR DE FACADES	ALT45/P	F1611	1	5	ND	SO
	MACON	ALT45/P	F1703	4	22	ND	-49%
	MONTEUR EN CHAUFFAGE	ALT45/P	F1603	2	13	ND	-32%
	MONTEUR EN SANITAIRE	ALT45/P	F1603	1	8	ND	-38%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES	ALT45/P	F1607, H2201	4	19	ND	-42%
	OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT	ALT45/P	I1203	1	5	ND	SO

⁶⁴ Option organisée en CPU (5^{ème} et 6^{ème}). La baisse de fréquentation par la mise en œuvre d'un nouveau profil en CPU pour ce métier.

OUVRIER EN PEINTURE DU BATIMENT	ALT45/P	F1606	1	10	ND	-52%
POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	ALT45/P	F1610, F1613	2	15	ND	15%
Sous-total alternance 45				105	ND	
CARRELEUR CHAPISTE ⁶⁵	ALT49/P	F1608, F1703	1	1	ND	SO
COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR	ALT49/P/7	F1604,	1	5	ND	-29%
COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	ALT49/P/7	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	5	ND	67%
MACON ⁶⁶	ALT49/P	F1703	1	3	ND	SO
MENUISIER	ALT49/P	F1501, F1604, F1607, F1608, H2201, H2202, H2204, H2205, H2206, H2912	2	4	ND	-50%
MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR ⁶⁷	ALT49/P	F1607, H2201, H2206	1	2	ND	SO
OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	ALT49/P/7	F1703	1	6	ND	-50%
OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE	ALT49/P	F1611, F1701, F1702, F1703,	1	2	ND	-78%
TECHNICIEN DES CONSTRUCTIONS EN BOIS	ALT49/TQ/7	F1501, F1503, H2209	1	8	ND	14%
Sous-total alternance 49				36	ND	
Total Construction			SO	141	ND	-30%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

⁶⁵ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁶⁶ Option organisée en CPU (5^{ème}).

⁶⁷ Option organisée en CPU (5^{ème}).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020	
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	ALT45/P	G1602, G1605	4	34	ND	162%	
	COMMIS DE SALLE	ALT45/P	G1605, G1801	1	2	ND	-50%	
	GARCON/SERVEUR DE RESTAURANT ⁶⁸	ALT45/P	G1801, G1605	1	2	ND	SO	
	Sous-total alternance 45					38	ND	
	BOUCHER - CHARCUTIER	ALT49/P	H2101, H2102, D1103, D1101	1	2	ND	100%	
	BOULANGER - PATISSIER	ALT49/P	D1104, D1102, H2102, H1505, G1603	2	12	ND	0%	
	CUISINIER DE COLLECTIVITE	ALT49/P	G1803, G1604, G1603, G1602, D1103	1	9	ND	50%	
	RESTAURATEUR ⁶⁹	ALT49/P	H1505, G1804, G1803, G1802, G1801, G1603, G1602, G1601, G1402, D1105	1	11	ND	-8%	
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	ALT49/P/7	G1804, G1803, G1801, G1604, G1603, G1602, G1601, G1402, D1105, D1103, D1101	2	3	ND	-40%	
	Sous-total alternance 49					37	ND	
	Total Hôtellerie-Alimentation				SO	75	ND	124%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AUXILIAIRE DE MAGASIN	ALT45/P	D1505, D1507	4	129	ND	-6%
	EQUIPIER LOGISTIQUE	ALT45/P	N1103, N1105	1	15	ND	-17%
	Sous-total alternance 45					144	ND

⁶⁸ Option organisée en CPU.

⁶⁹ Option organisée en CPU (5^{ème}).

	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	ALT49/P/7	ND	5	47	ND	74%
	VENDEUR	ALT49/P	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1213, D1214, D1403	7	111	ND	0%
	Sous-total alternance 49				158	ND	
	Total Economie			SO	302	ND	-7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	AIDE MENAGERE	ALT45/P	K1304	1	1	ND	-50%
	TECHNICIEN DE SURFACE-NETTOYEUR	ALT45/P	K2204	1	7	ND	75%
	Sous-total alternance 45				8	ND	
	AIDE FAMILIAL	ALT49/P	K1302	1	5	ND	-29%
	AIDE-SOIGNANT	ALT49/P/7	J1501	1	2	ND	100%
	COIFFEUR ⁷⁰	ALT49/P	D1202, L1501	3	17	ND	-50%
	GESTIONNAIRE D'UN INSTITUT DE BEAUTE	ALT49/TQ/7	D1208	1	8	ND	SO
	Sous-total alternance 49				32	ND	
	Total Services aux personnes				SO	40	ND

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences Appliquées	ASSISTANT OPERATEUR DE PRODUCTION DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES	ALT45/P	H2102	1	3	ND	-67%

⁷⁰ Option organisée en CPU (5^{ème}, 6^{ème}, C3D).

Sous-total alternance 45				3		
Pas d'option en ALT49						
Total Sciences Appliquées			SO	3		-67%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.2.1.3. IFAPME/SFPME Apprentissage

Préambule

Globalement, le Centre IFAPME Wallonie picarde est en phase de développement ces dernières années. Ainsi, de 2010 à 2021, une croissance de 48% du nombre d'inscrits est à pointer. Le déploiement de l'offre de formation dynamique dans un nouvel outil et la proposition de l'alternance constituent les éléments explicatifs. On notera également que le catalogue de formations du Centre recouvre plus de 65% de métiers dits en tension ou pénurie d'emploi.

L'année 2019-2020 constitue la 2^{ème} année de fonctionnement dans le nouveau bâtiment et surtout l'année « Covid ». Cependant le nombre d'inscrits (réguliers) atteint les 1.107 apprenants.

Sur le plan pédagogique, le Réseau IFAPME respecte, conformément à son décret fondateur, l'implémentation des référentiels SFMQ. Dès lors, d'une année à l'autre, il n'est pas rare de voir des modifications d'appellations de formations. Mais globalement, l'offre est stable et s'enrichit d'année en année.

Grandes tendances

Cours Apprentissage (dès 15 ans)

Trois secteurs trustent le podium en termes d'effectifs d'apprentis. Pour rappel, ces jeunes sont de facto dans un contrat d'alternance.

Commerce (28,8%), Alimentation (23,7%), Construction (16,4%).

Apprentissage		
Secteur	Nbre	En %
Alimentation	65	23,7%
Commerce	79	28,8%
Construction	45	16,4%
Electricité	20	7,3%
Filière bois	13	4,7%
Mobilité	15	5,5%
Soins aux personnes	37	13,5%
Total	274	100,0%

Cours d'adultes

Cette filière s'organise autour de deux grandes branches :

- La formation de chef d'entreprise qui prépare à devenir indépendant, créer ou reprendre une entreprise mais aussi à un emploi salarié, dans une fonction dirigeante ou en tant que proche collaborateur d'une PME,
- La formation de coordination et d'encadrement qui prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise.

Par facilité, on globalise ici l'analyse des deux branches.

Les métiers de service et du chiffre représentent plus de 30% des inscrits. La gamme de formations (avec alternance possible) comporte plus 15 formations. L'Alimentation suit avec +/- 25% des inscrits et la Construction (et connexe) plus de 16%.

Cours d'adultes		
Secteur	Nbre	En %
Action sociale	30	3,6%
Alimentation	192	23,0%
Commerce	19	2,3%
Construction	37	4,4%
Electricité	42	5,0%
Filière bois	23	2,8%
Métal & technologies	26	3,1%
Métiers du Chiffre	33	4,0%
Mobilité	63	7,6%
Prestataires de services	210	25,2%
Socio-culturel	22	2,6%
Soins aux personnes	88	10,6%
FAG	48	5,8%
Total	833	100,0%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
ALIMENTATION	A01 - Boucher – Charcutier	D1101	1	16	18,8%	23,1%
	A06 - Boulanger - Pâtissier	D1102	1	22	27,3%	4,8%
	A07 – Restaurateur	G1601	2	23	39,1%	0,0%
	A09 – Restaurateur					
	A13 - Vendeur en boucherie, charc. et plats prép. à emporter - Prép. en boucherie dét. prod. frais	D1106	1	1	100,0%	/
	A20 - Cuisinier de collectivité	G1602	1	3	66,7%	/
Total Alimentation				65	32,3%	14,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Alimentation » représentent 23,7% des formations. Les formations « Boucher – Charcutier » et « Boulanger – Pâtissier » comptabilisent 58,5% des fréquentations du secteur. Par ailleurs, les femmes sont relativement peu présentes dans les formations du secteur « Alimentation ». Cependant, pour l'ensemble du secteur « Alimentation », le taux de femmes a progressé de 14,8 points de pourcentage (p.p.) entre 2016-2017 et 2019-2020. Des nouvelles formations ont été ouvertes dans le secteur de l'alimentation. Il s'agit de :

- Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter - Préparations en boucherie dét. produits Frais
- Cuisinier de collectivité

Toutefois, ces formations connaissent une faible fréquentation et sont potentiellement en danger.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
COMMERCE	W00 - Commerçant - Détaillant	D1106	1	22	50,0%	-58,5%
	W01 - Commerçant - Détaillant - Alimentation	D1106	1	15	73,3%	/
	W02 - Commerçant - Détaillant habillement et soins de beauté	D1214	1	13	61,5%	/
	W06 - Commerçant - Détaillant matériel et équipements de loisirs	D1211	1	2	0,0%	/
	W07 - Commerçant - Détaillant métiers verts et animaux	D1210	1	6	33,3%	/
	W08 - Commerçant - Détaillant divers	D1214, D1212, D1211	1	21	61,9%	/
	Total Commerce				79	57,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Commerce » représentent 28,8% des formations. En 2021, les métiers du secteur « Commerce » ont été davantage détaillés que les

années précédentes ; dès lors, l'évolution a été calculée uniquement pour l'ensemble du secteur.

Par ailleurs, les femmes sont bien présentes dans les formations du secteur. Le taux de femmes y a progressé de 4,2 p.p. entre 2016-2017 et 2019-2020.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
CONSTRUCTION	E19 - Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	1	6	0,0%	/
	K01 - Maçon - Bétonneur	F1703	1	5	0,0%	-76,2%
	K02 - Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	2	0,0%	/
	K20 - Couvreur	F1610	1	22	4,5%	15,8%
	K21 - Maçon	F1703	1	10	0,0%	/
	Total Construction			45	2,2%	0,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Construction » représentent 16,4% des formations. La formation « Couvreur » représente 48,9% des fréquentations du secteur. Par ailleurs, les femmes sont peu présentes dans ce secteur. Toutefois, on constate une faible évolution de la présence des femmes dans le secteur de la construction. Dans le rapport 2018, le secteur était exclusivement masculin ; en 2019-2020, le pourcentage de femmes est passé à 2,2 %.

Une nouvelle formation a été ouverte. Il s'agit de « Monteur en chauffage et sanitaire ».

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
ELECTRICITE	H01 - Installateur – Electricien	F1602	1	4	0,0%	-63,6%
	H31 - Installateur électricien résidentiel	F1602	1	16	0,0%	/
	Total Electricité			20	0,0%	81,8%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Electricité » représentent 7,3% des formations.

Dans le précédent rapport, l'IFAPME organisait uniquement la formation « Installateur – Electricien ». En 2019-2020, en plus de celle-ci, elle différencie la formation « Installateur électricien résidentiel » ; il n'y a, donc, pas d'évolution possible.

Ce secteur reste exclusivement masculin, comme lors du précédent rapport.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
FILIERE BOIS	C24 - Menuisier d'intérieur	H2206	1	13	0,0%	/
	Total Filière Bois			13	0,0%	-23,5%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Filière bois » représentent 4,7% des formations. Cette filière n'attire toujours pas les femmes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
MOBILITE	G32 - Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	15	6,7%	-40,0%
	Total Mobilité			15	6,7%	-40,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Mobilité » représentent 5,5% des formations. Par ailleurs, les femmes sont très peu présentes dans ce secteur. Cependant, cette filière est davantage occupée par des femmes en 2019-2020 (+6,7 p.p.).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Evolution 2016-2017 et 2019-2020
SOINS AUX PERSONNES	Q50 – Coiffeur	D1202	1	37	89,2%	0,0%
	Total Soins aux personnes			37	89,2%	0,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Soins aux personnes » représentent 13,5% des formations. La formation « Coiffeur » comptabilise 97,4% des fréquentations du secteur. Par ailleurs, les femmes sont très présentes dans les formations du secteur.

2.2.1.4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3e degré)

2.2.1.4.1. Enseignement spécialisé qualifiant (Forme 3-phase 3 et forme 4-3^{ème} degré) – Plein Exercice

L'Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^{ème} degré) de plein Exercice compte 409 élèves répartis dans 7 secteurs. Ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont les suivants : « Construction » (136 élèves soit 33,3%), « Hôtellerie-alimentation » (98 élèves soit 24,0%), « Agronomie » (67 élèves soit 16,4%).

En termes d'évolution, les secteurs qui ont connu une progression sont les suivants : « Agronomie » (+46%), « Hôtellerie-alimentation » (+24%) et « Construction » (+15%).

Certaines options comptent au moins 5 occurrences (jardinier d'entretien, maçon, commis de cuisine, aide logistique en collectivités).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	JARDINIER D'AMÉNAGEMENT.	A1203	1	1	0%	SO
	JARDINIER D'ENTRETIEN.	A1203	5	48	15%	SO
	OUVRIER EXPLOITATION HORTICOLE	A1414	4	18	22%	80%
	Total Agronomie		SO	67	16%	46%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	AIDE MÉCANICIEN. CYCLES & PETITS MOTEURS	I1607	2	3	0%	0%
	AIDE MÉCANICIEN GARAGISTE	I1604, I1607	1	6	0%	0%
	FERRONIER	B1601, H2911	3	11	0%	-35%
	PREPARATEUR TRAVAUX PEINTURE EN CARROSSERIE	H3401, H3404, I1606	1	3	0%	50%
	Total Industrie		SO	23	0%	-26%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	CARRELEUR.	F1608	3	9	0%	SO
	MAÇON	F1703	5	40	0%	-5%

	MONTEUR EN CHAUFFAGE	F1603	1	2	0%	-33%
	MONTEUR EN SANITAIRE	F1603	1	8	0%	100%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES	F1607, H2201	3	14	0%	-22%
	OUVRIER CARRELEUR	F1608	1	1	0%	-86%
	OUVRIER ENTRETIEN BATIMENT & ENVIRONNEMENT	I1203	3	20	10%	54%
	OUVRIER PEINTURE DU BATIMENT	F1606	3	30	17%	88%
	OUVRIER POSEUR REVÊTEMENT SOUPLES DE SOLS	F1609	1	3	0%	50%
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	F1610, F1613	1	9	0%	29%
	Total Construction		SO	136	5%	15%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROMÉ V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	AGENT DE FABRICATION ALIMENTAIRE	H2102	3	21	62%	SO
	COMMIS DE CUISINE	G1602, G1605	6	42	55%	2%
	COMMIS DE CUISINE DE COLLECTIVITÉ	G1602, G1605	2	19	68%	-32%
	COMMIS DE SALLE	G1605, G1801	2	6	50%	20%
	OUVRIER BOULANGERIE-PÂTISSERIE	H2102, H1505, G1603, D1104, D1102	1	3	33%	-40%
	PRÉPARATEUR EN BOUCHERIE- VENDEUR EN BOUCHERIE-CHARCUTERIE ET PLATS PRÉPARÉS	D1103, D1101	1	7	29%	SO
	Total Hôtellerie-Alimentation		SO	98	56%	24%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROMÉ V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement-Textile	OUVRIER RETOUCHEUR	D1207	1	2	100%	100%
	PIQUEUR POLYVALENT	H2402, H2401	3	9	100%	13%
	REPASSEUR-FINISSEUR	K2201, H2410, D1205	1	1	100%	-75%
	Total Habillement-Textile		SO	12	100%	-8%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AUXILIAIRE DE MAGASIN	D1505, D1507	2	15	40%	36%
	ENCODEUR DE DONNEES	M1606	1	3	0%	0%
	EQUIPIER LOGISTIQUE	N1103, N1105	2	7	57%	-13%
	SURVEILLANT ÉQUIPIER EN LOGISTIQUE SPORTIVE	ND	1	2	0%	SO
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	M1601, M1602 M1606, M1607	1	5	0%	-17%
Total Economie			SO	32	31%	3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	ND	5	22	95%	-4%
	AIDE MENAGERE	K1304	1	4	100%	-50%
	TECHNICIEN DE SURFACE-NETTOYEUR	K2204	3	15	100%	0%
	Total Services aux personnes			SO	41	98%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.2.1.4.2. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3 et forme 4-degré 3) – ALT47

L'Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3 et forme 4-degré 3) – ALT47 compte 25 élèves répartis dans 5 secteurs. Ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont les suivants : « Construction » (8 élèves soit 32,0%) et « Hôtellerie-Alimentation » (8 élèves soit 32,0%).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	JARDINIER D'ENTRETIEN	A1203	1	2	0%	SO
	Total Agronomie			SO	2	-50%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
---------------------------------	----------------------	-----------------	----------------------	-------------------------	----------	---------------------------------------

Industrie	FERRONIER	B1601, H2911	2	3	0%	200%
	PREPARATEUR TRAVAUX PEINTURE EN CARROSSERIE	H3401, H3404, I1606	1	2	0%	100%
	Total Industrie		SO	5	0%	25%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	MACON	F1703	4	5	0%	25%
	MONTEUR-PLACEUR D'ELEMENTS MENUISES	F1607, H2201	1	2	0%	0%
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	F1610, F1613	1	1	0%	-75%
	Total Construction		SO	8	0%	-43%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	AGENT DE FABRICATION ALIMENTAIRE	H2102	1	2	0%	SO
	COMMIS DE CUISINE	G1602, G1605	1	2	100%	100%
	COMMIS DE CUISINE DE COLLECTIVITÉ	G1602, G1605	1	2	100%	0%
	PRÉPARATEUR EN BOUCHERIE- VENDEUR EN BOUCHERIE-CHARCUTERIE ET PLATS PRÉPARÉS	D1103, D1101	1	2	0%	SO
	Total Hôtellerie-Alimentation		SO	8	50%	167%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	ND	1	1	100%	SO
	AIDE MENAGERE	K1304	1	1	100%	SO
	Total Services aux personnes		SO	2	100%	

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2.2.2. Formations pour adultes

2.2.2.1. Enseignement de Promotion sociale⁷¹

Les données de l'Enseignement de Promotion sociale couvrent l'année 2018-2019 et n'ont, donc, pas été impactées par la crise sanitaire. Elles sont modulaires. Dès lors, il est difficile d'en déterminer précisément la fréquentation. Le nombre d'inscriptions dans cet enseignement en Wallonie picarde est estimé à 2.657. Celles-ci sont réparties dans 10 secteurs. Ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont les suivants : « Économie » (formations professionnalisantes : 591 apprenants soit 22,2% ; formations en langues : 823 apprenants soit 31,0%) et « Services aux personnes » (formations professionnalisantes : 386 apprenants soit 14,5% ; formations en langue des signes : 37 apprenants soit 1,4%).

Les formations les plus fréquentées sont :

- Français langue étrangère-niveau débutant (444 inscriptions)
- Aide-soignant (229 inscriptions)
- Connaissances de gestion de base (228 inscriptions)
- Langue : espagnol - niveau élémentaire (119 inscriptions)
- Complément formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au CESS (117 inscriptions)
- Langue : anglais - niveau intermédiaire (110 inscriptions)
- Technicien de bureau (102 inscriptions)
- Éducateur (76 inscriptions)

En termes d'évolution, les formations qui ont connu une forte progression sont :

- Technicien de bureau (+209,1%)
- Habillement : techniques spécifiques (+195,5%)
- Aide-ménagère (100,0%)
- Préparateur en tôlerie et peinture de carrosserie (66,7%)
- Assistant vétérinaire (+52,4%)
- Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires (+50,0%)

⁷¹ La colonne « inscriptions (max) » 2018-2019 est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les unités d'enseignement (UE) de la section.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019 ⁷²	Inscriptions Stages ⁷³	Inscriptions épreuves intégrées ⁷⁴	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19 ⁷⁵
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	ASSISTANT VETERINAIRE	ND	1	32	0	0	81,7%	52,4%
	Total		1	32	0	0	81,7%	6,7%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Agronomie-Ressources Sol Et Eaux-Monde Animal » représentent 1,2% des formations dispensées sur le Bassin. La fréquentation entre 2016-2017 et 2018-2019 dans le secteur « Agronomie-Ressources Sol et Eaux-Monde Animal » progresse et est majoritairement féminin. La formation « Assistant vétérinaire » connaît un certain succès avec une évolution du nombre de fréquentations de 52,4%. La formation « Agent semi-qualifié en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts » n'est plus dispensée en 2018-2019.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
ARTS APPLIQUES	ARTS PLASTIQUES : PEINTURE	ND	1	10	0	0	60,0%	-28,6%
	ARTS VISUELS	ND	1	11	0	0	57,1%	37,5%
	CERAMISTE	ND	2	24	0	0	81,6%	26,3%
	FLEURISTE	ND	2	40	0	0	85,3%	2,6%
	OUVRIER TAPISSIER-GARNISSEUR	ND	1	59	0	0	87,2%	43,9%
	VIDEASTE	ND	1	12	4	2	10,5%	0,0%
	Total			8	156	4	2	76,1%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

⁷³ La colonne « inscriptions stages » correspond au nombre total des stages pour la section et peut, donc, être supérieur au nombre d'inscriptions.

⁷⁴ La colonne « inscriptions épreuves intégrées » correspond au total des épreuves intégrées pour la section et peut, donc, être supérieur au nombre d'inscriptions.

⁷⁵ L'évolution des secteurs tient compte du total des fréquentations 2016-2017 et 2018-2019, indépendamment des formations qui ont disparu ou qui sont apparues.

Les options du secteur « Arts appliqués » représentent 5,9% des formations dispensées sur le Bassin.

Les formations « Fleuriste » et « Ouvrier tapissier-garnisseur » représentent 63,5% des inscriptions du secteur. Par ailleurs, les femmes sont majoritairement présentes dans ces formations.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
CONSTRUCTION	MENUISIER	ND	1	9	0	0	16,7%	-10,0%
	OUVRIER D'ENTRETIEN POLYVALENT (CONVENTION)	ND	3	30	0	0	36,7%	-6,3%
	OUVRIER MACON	ND	1	8	7	7	0,0%	-55,6%
	Total		5	47	7	7	26,6%	-28,8%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Construction » représentent 1,8% des formations dispensées sur le Bassin. La formation « ouvrier d'entretien polyvalent comptabilise 63,8% des inscriptions du secteur et compte trois occurrences. Les femmes sont peu présentes dans celui-ci.

Le nombre d'inscriptions dans le secteur « Construction » diminue entre 2016-2017 et 2018-2019.

La formation « Ouvrier carreleur » n'est plus dispensée en 2018-2019.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
ECONOMIE	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME (CONVENTION)	ND	2	27	0	0	58,5%	-22,9%
	CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE	ND	9	228	0	0	49,6%	16,9%
	INFORMATIQUE - OPERATEUR DE SAISIE (ENCODEUR)	ND	1	7	0	0	100,0%	-30,0%
	SECRETARIAT MEDICAL	ND	2	51	34	29	99,1%	34,2%
	TECHNICIEN DE BUREAU	ND	3	102	44	14	57,1%	209,1%
	TECHNICIEN EN BUREAUTIQUE	ND	2	35	0	0	67,2%	34,6%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	1	42	0	4	60,9%	-19,2%
	TECHNICIEN EN IMAGE NUMERIQUE	ND	3	54	0	0	42,6%	-21,7%

	TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	ND	2	31	0	0	60,0%	-41,5%
	TECHNIQUES DE SECRETARIAT JURIDIQUE - CONVENTION	ND	1	14	12	14	92,4%	-17,6%
	Total		26	591	90	61	58,9%	-8,2%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Economie » représentent 22,2% des formations dispensées sur le Bassin. Ce secteur connaît une baisse de fréquentation (-8,2%). La formation « Connaissances de gestion de base » comptabilise 38,6% des inscriptions du secteur et compte 9 occurrences.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
HABILLEMENT	BONNETERIE ARTISANALE - TRICOT MAIN	ND	1	12	0	0	100,0%	9,1%
	HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES	ND	1	65	0	27	99,1%	195,5%
	HABILLEMENT DU LOGIS	ND	2	30	0	0	100,0%	-6,3%
	OPERATEUR EN HABILLEMENT	ND	3	50	0	0	96,9%	-27,5%
	Total		7	157	0	27	98,6%	17,2%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Habillement » représentent 5,9% des formations dispensées sur le Bassin. Celui-ci connaît une évolution positive (+17,2%); les femmes y sont fortement présentes.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
HOTELLERIE-ALIMENTATION	RESTAURATEUR	ND	2	23	61	17	58,7%	-23,3%
	SOMMELIER	ND	1	15	0	0	26,7%	-83,1%
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS	ND	1	7	6	2	53,3%	0,0%
	Total		4	45	67	19	47,2%	-64,3%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Hôtellerie – alimentation » représentent 1,7% des formations dispensées sur le Bassin. Celui-ci connaît une perte importante de fréquentation.

La formation « Restaurateur » comptabilise 51,1% des inscriptions du secteur.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
INDUSTRIE	AIDE-MECANICIEN DE VEHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES	ND	1	9	0	0	0,0%	50,0%
	DESSINATEUR POLYVALENT EN BUREAU D'ETUDE	ND	1	26	0	0	58,3%	-7,1%
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR-MONTEUR	ND	1	7	0	0	0,0%	-46,2%
	ELECTRICIEN-AUTOMATICIEN	ND	1	10	0	0	0,0%	0,0%
	MONTEUR - INSTALLATEUR DE PANNEAUX SOLAIRES	ND	1	8	0	0	0,0%	14,3%
	MONTEUR ELECTRICIEN	ND	1	8	0	0	0,0%	/
	PREPARATEUR EN TOLERIE ET PEINTURE DE CARROSSERIE	ND	1	15	0	4	6,3%	66,7%
	Total			7	83	0	4	19,4%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Industrie » représentent 3,1% des formations dispensées sur le Bassin. La fréquentation entre 2016-2017 et 2018-2019 augmente dans ce secteur. Les options « Dessinateur polyvalent en bureau d'étude », « Préparateur en tôlerie et peinture de carrosserie » et « Electricien-automaticien » comptabilisent 61,4% des inscriptions de ce secteur. Par ailleurs, les femmes sont peu présentes dans celui-ci sauf dans l'option « Dessinateur polyvalent en bureau d'étude ».

Une nouvelle formation est dispensée en 2018-2019. Il s'agit de « Monteur électricien ».

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
SCIENCES APPLIQUEES	ANIMATEUR SPORTIF INTERCULTUREL DE PREVENTION	ND	1	15	0	0	93,3%	-79,5%
	AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	3	63	179	52	93,2%	18,9%
	EDUCATEUR	ND	2	76	121	38	51,7%	8,6%
	Total		6	154	300	90	72,7%	-21,4%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019,9%

Les options du secteur « Sciences appliquées » représentent 5,8% des formations dispensées sur le Bassin. Celui-ci connaît une baisse de fréquentation. L'option « auxiliaire de l'enfance » comptabilise 40,9% des inscriptions et compte trois occurrences.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
SERVICES AUX PERSONNES	AIDE FAMILIAL	ND	3	33	193	26	95,6%	-37,7%
	AIDE-MENAGERE	ND	3	34	20	6	69,4%	100,0%
	AIDE-SOIGNANT	ND	7	229	629	180	89,8%	-17,6%
	ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF	ND	1	9	0	0	100,0%	-35,7%
	COIFFEUR	ND	2	23	32	16	93,8%	-11,5%
	ESTHETICIEN	ND	1	15	17	8	96,8%	-11,8%
	FORMATION COMPL ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITES DE SOINS-CONV	ND	1	4	4	0	100,0%	-33,3%
	PEDICURIE MEDICALE	ND	2	39	62	25	96,4%	8,3%
	Total			20	386	957	261	90,0%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Les options du secteur « Services aux personnes » représentent 14,5% des formations dispensées sur le Bassin. Dans celui-ci, presque toutes les formations connaissent une baisse de fréquentation, sauf les formations « Pédicurie médicale » et « Aide-ménagère ». La formation « Aide-soignant » comptabilise 59,3% des fréquentations de ce secteur et compte 7 occurrences.

En complément des formations professionnalisantes présentées ci-dessus, nous reprenons également les données sur les formations aux cours généraux et en langues. Ces formations ne correspondent à aucun code Rome V3 et ne peuvent être associées à aucun métier.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018- 19
COURS GENERAUX	CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE	ND	2	29	0	0	55,2%	/
	COMPL FORMATION GENERALE EN VUE OBTENT CERTIF CORRESP CESS	ND	5	117	0	81	58,6%	11,4%
	Total		7	146	0	81	57,9%	39,0%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018- 2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
Economie	FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE-NIVEAU DEBUTANT	ND	6	444	0	0	39,6%	1,8%
	LANGUE : ANGLAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	3	110	0	0	66,3%	-8,3%
	LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	4	119	0	0	61,1%	26,6%
	LANGUE : ESPAGNOL - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	35	0	0	63,2%	-34,0%
	LANGUE : FRANCAIS - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	28	0	0	53,6%	/
	LANGUE : ITALIEN - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	3	34	0	0	68,2%	47,8%
	LANGUE : ITALIEN - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	19	0	0	59,3%	26,7%
	LANGUE : NEERLANDAIS - NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	33	0	0	49,2%	-31,3%
	LANGUE : ARABE-NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	1	0	0	100,0%	/
	Total		23	823	0	0	49,1%	-1,44%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2016-17 / 2018-19
Services aux personnes	LANGUE DES SIGNES - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	3	37	0	0	88,0%	-17,8%
	Total		3	37	0	0	88,0	-17,8%

Source : Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019

En 2018-2019, les options des formations non professionnalisantes représentent 37,9% des formations dispensées sur le Bassin. Elles concernent trois secteurs : cours généraux, Economie et Services aux personnes.

2.2.2.2. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Sur les six secteurs qui regroupent 132 apprenants, ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont : « Alimentation » (46,2%), « Electricité » (18,2%) et « Soins aux personnes » (16,7%). Les formations les plus fréquentées sont : « Boulanger – Pâtissier » (26 apprenants soit 19,7%), « Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets » (15 apprenants soit 11,4%), « Mécanicien polyvalent automobile » (14 apprenants soit 10,6%) et « Installateur électricien résidentiel » (14 apprenants soit 10,6%).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
ALIMENTATION	A01 - Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	13	30,8%	-38,1%
	A06 - Boulanger - Pâtissier	D1102	1	26	69,2%	13,0%
	A09 - Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	15	53,3%	/
	A20 - Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	3	66,7%	/
	A91 - Cuisinier -Cuisinier travaillant seul	G1602	1	3	0,0%	/
	A95 - Traiteur - organisateur de banquets et de réceptions	G1602 + E1107	1	1	100,0%	/
	Total Alimentation			61	54,1%	-21,8%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Alimentation » représentent 46,2% des formations dispensées. Les formations « Boucher - Charcutier – Traiteur », « Boulanger – Pâtissier », « Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets » comptabilisent 88,5% des fréquentations de ce secteur.

En 2016-2017, les données sur la fréquentation portaient uniquement sur les formations « Commis-collaborateur de cuisine » et « Garçon de restaurant ». Il n'est, donc, pas possible de connaître l'évolution des 4 nouvelles filières de formation identifiées.

On peut juste constater une diminution pour la totalité du secteur de l'alimentation de 21,8%.

Ce secteur connaît également une évolution du taux féminin de 13,1 p.p.

On observe déjà en 2019-2020, une tendance à l'engagement dans des filières comme « Cuisine de collectivité et « Cuisinier travaillant seul ». La partie commis, de cuisine et salle, n'étant que le préambule, l'étape pour se former à ces métiers.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
CONSTRUCTION	C30 - Entrepreneur en constructions bois	F1501	1	1	0,0%	/
	K02 - Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	1	0,0%	0,0%
	Total Construction			2	0,0%	-33,3%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Construction » représentent 1,5% des formations dispensées et connaissent une baisse de fréquentation (-33,3%).

La formation « Entrepreneur de maçonnerie et de béton » n'a pas été reconduite. Une nouvelle formation « Entrepreneur en constructions bois » a été ouverte ; celle-ci connaît une faible fréquentation et est potentiellement en danger.

Tout comme en 2016-2017, le secteur de la construction est exclusivement masculin.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
ELECTRICITE	H06 - Frigoriste	I1306	1	10	0,0%	/
	H31 - Installateur électricien résidentiel	F1602	1	14	0,0%	75,0%
	Total Electricité			24	0,0%	41,2%

Les options du secteur « Electricité » représentent 18,2% des formations dispensées et connaissent une hausse de fréquentation (+41,2%).

Une nouvelle formation « Frigoriste » a été ouverte pour le secteur de l'électricité.

Ces deux formations confirment leur intérêt auprès du public adulte de Wallonie picarde.

Les femmes ne s'inscrivent toujours pas à ces formations ; comme c'était déjà le cas précédemment en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
FILIERE BOIS	C01 - Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	9	0,0%	-35,7%
	Total Filière bois			9	0,0%	-35,7%

Les options du secteur « Filière bois » représentent 6,8% des formations dispensées et connaissent une baisse de fréquentation (-35,7%).

Ce secteur n'attire toujours pas les femmes, comme c'était déjà le cas précédemment en 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
MOBILITE	G92 - Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	14	21,4%	-12,5%
	Total Mobilité			14	21,4%	-12,5%

Les options du secteur « Mobilité » représentent 10,6% des formations dispensées et connaissent une baisse de fréquentation (-12,5%). La présence des femmes a évolué de 21,4 p.p. par rapport à 2016-2017.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
SOINS AUX PERSONNES	Q47 - Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	11	100,0%	/
	Q57 - Coiffeur	D1202	1	11	72,7%	/
	Total Soins aux personnes			22	86,4%	83,3%

Les options du secteur « Soins aux personnes » représentent 16,7% des formations dispensées et connaissent une hausse de fréquentation (+83,3%). Une nouvelle formation est organisée. Il s'agit de « Gestionnaire d'institut de beauté ». Le secteur reste majoritairement féminin (évolution de + 9,4 p.p. par rapport à 2016-2017).

2.2.2.3. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise

Sur les douze secteurs qui regroupent 518 apprenants, ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont : « Prestataires de services » (29,0%) et « Alimentation » (23,4%). Ces deux secteurs représentent, à eux seuls, près de 52 % du volume global de l'activité en « Formation de chef d'entreprise ». D'autre part, seuls les secteurs « Électricité », « Filière Bois » et « Prestataires de services » connaissent une augmentation de fréquentation.

Remarques : la formation accélérée à la gestion comporte 130h et permet d'obtenir, en quatre mois, le Certificat de connaissances de gestion de base nécessaire au lancement d'une activité indépendante. En Wallonie picarde, elle est suivie par 48 personnes.

Les formations les plus fréquentées sont : « Agent immobilier » (77 apprenants soit 14,9%), « Décorateur d'intérieur » (35 apprenants, soit 6,8%), « Herboriste » (34 apprenants soit 6,6%), « Comptable » (33 apprenants soit 6,4%) et « Micro brasseur » (32 apprenants soit 6,2%).

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
ACTION SOCIALE	X27 - Directeur de maison de repos - RW	K1403	1	21	66,7%	-25,0%
	X46 - Directeur de maisons d'enfants	K1202	1	3	100,0%	200,0%
	Total Action sociale			24	70,8%	-58,6%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Action sociale » représentent 4,6% des formations.

La formation « Directeur de maisons d'enfants » n'est plus organisée suite à un changement législatif.

La formation « Accueillante d'enfants » est organisée en formation « Encadrement et Coordination ».

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
ALIMENTATION	A01 - Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	13	23,1%	-27,7%
	A06 - Boulanger - Pâtissier	D1102	1	19	52,6%	-9,5%
	A16 - Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne- Brasserie	G1801	1	16	43,8%	-20,0%
	A20 - Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	1	100,0%	-66,6%
	A26 - Gestionnaire de friterie	G1603	1	6	50,0%	50,0%
	A29 - Herboriste	K1103	1	34	88,2%	30,7%
	A32 - Micro brasseur	A1413	1	32	15,6%	-31,9%
	Total Alimentation			121	48,8%	-26,2%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Alimentation » représentent 23,4% des formations. Ce secteur garde une offre garnie.

Ce secteur connaît une baisse de sa fréquentation (-26,2%).

Par ailleurs les femmes sont présentes dans le secteur et le taux féminin est en augmentation de 15,3 p.p.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
COMMERCE	W10 - Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	19	47,4%	-42,4%
	Total Commerce			19	47,4%	-54,7%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Commerce » représentent 3,7% des formations.

Les sections « Entrepreneur E-commerce » et « Responsable de rayon », disponibles en 2016-2017, ne sont plus dispensées sur le Bassin.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
CONSTRUCTION	L15 - Décorateur d'intérieur	F1102	1	35	88,6%	-12,5%
	Total Construction			35	88,6%	- 22,2%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Construction » représentent 6,8% des formations et connaissent une baisse de fréquentation.

La section « Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions », disponible en 2016-2017, n'est plus dispensée sur le Bassin.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
ELECTRICITE	H01 - Installateur - Electricien	F1602	1	13	7,6%	-13,3%
	H06 - Frigoriste	I1306	1	3	0,0%	/
	Total Electricité			16	6,2%	6,6%

Les options du secteur « Electricité » représentent 3,1% des formations.
Depuis 2018, l'IFAPME a mis en place une nouvelle formation. Il s'agit de « Frigoriste ».

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
FILIERE BOIS	C01 - Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	14	0,0%	16,6%
	Total Filière Bois			14	0,0%	16,6%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Filière bois » représentent 2,7% des formations et connaissent une augmentation de fréquentation.
Tout comme en 2016-2017, il n'y a aucune femme présente dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
METAL & TECHNOLOGIE	X41 - Conseiller technique PC-Réseau	I1401	1	24	8,3%	-17,2%
	Total Métal & technologies			24	8,3%	-17,2%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Métal & Technologie » représentent 4,6% des formations.
Entre 2016-2017 et 2019-2020, le taux féminin connaît une légère augmentation de 1,4 p.p. dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
METIERS DU CHIFFRE	X08 - Comptable	M1203	1	33	51,5%	-5,7%
	Total Métier du Chiffre			33	51,5%	-5,7%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Métiers du chiffre » représentent 6,4% des formations.

Ce secteur est majoritairement féminin. Entre 2016-2017 et 2019-2020, le taux féminin connaît une légère diminution de 8,5 p.p. dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
MOBILITE	G02 - Garagiste - Réparateur	I1604	1	4	0,0%	0,0%
	Total Mobilité			4	0,0%	-81,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Mobilité » représentent 0,8% des formations. Les femmes, déjà peu présentes en 2016-2017 (14,3%) dans ce secteur, ne le sont plus en 2019-2020.

La formation « Conseiller commercial automobile » se décline en formation « Encadrement et Coordination » (COEN).

Secteur IFAPME/SFPM	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
PRESTATAIRES DE SERVICES	X01 - Candidat courtier d'assurances	C1103	1	26	50,0%	62,5%
	X05 - Agent immobilier	C1504	1	77	49,4%	24,1%
	X13 - Agent commercial	D1402	1	19	52,6%	58,3%
	X16 - Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	5	100,0%	/
	X18 - Expert en biens immobiliers	F1103	1	7	14,3%	/
	X25 - Conseiller en commerce international	D1401	1	16	37,5%	23,1%
	Total Prestataires de services			150	48,7%	45,6%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Prestataires de services » représentent 29,0% des formations. La formation « Agent immobilier » comptabilise 51,3% des formations. En 2019-2020, de nouvelles formations sont dispensées sur le Bassin. Il s'agit de : « Conseiller en gestion du personnel » et « Expert en biens immobiliers ».

Secteur IFAPME/SFPM	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
SOCIO-CULTUREL	X10 - Agent de voyages	G1303	1	22	86,3%	4,7%
	Total Socio-Culturel			22	86,3	4,7%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Socio-culturel » représentent 4,2% des formations et connaissent une augmentation de fréquentation. Le secteur « socio-culturel » est majoritairement féminin. Le pourcentage de femmes ne fait qu'augmenter depuis 2016-2017 (+ 24,4 p.p.).

Secteur IFAPME/SFPM	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
SOINS AUX PERSONNES	Q12 - Pédicure	J1409	1	15	100,0%	-42,3%
	Q16 - Opticien monteur et vendeur de lunettes	J1405	1	8	87,5%	/

Q45 - Masseur	D1208	1	17	70,6%	-29,1%
Q47 - Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	3	100,0%	/
Q50 - Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	4	100,0%	-55,5%
Q57 - Coiffeur	D1202	1	9	77,8%	/
Total Soins aux personnes			56	85,7%	-5,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Soins aux personnes » représentent 10,8% des formations. Les formations « Masseur » et « Pédicure » comptabilisent 57,1% des fréquentations du secteur.

De nouvelles formations ont vu le jour entre 2016-2017 et 2019-2020 telles que « Opticien monteur et vendeur de lunette », « Gestionnaire d'institut de beauté » et « Coiffeur ».

Bien que toujours majoritairement féminin, le pourcentage est pourtant en recul de -9,2 p.p.

2.2.2.4. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination

Sur les sept secteurs qui regroupent 135 apprenants, ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont : « Prestataires de services » (60 apprenants soit 44,4%) et « Mobilité » (45 apprenants soit 33,3%). Les formations les plus fréquentées sont : « Employé administratif » (31 apprenants soit 23,0%), « Conseiller commercial en automobile » (27 apprenants soit 20,0%) et « Conseiller en gestion du personnel » (19 apprenants soit 14,1%).

Les formations « Encadrement et Coordination (COEN) » ont fortement changé au cours de ces trois dernières années.

En 2016-2017, elles ont été dispensées dans deux secteurs (« Mobilité » et « Commerce »). En 2019-2020, des formations sont dispensées dans 7 secteurs.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
ACTION SOCIALE	X45 - Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	6	100,0%	/
	Total Action sociale			6	100,0%	/

Source : IFAPME

Les options du secteur « Action sociale » représentent 4,4% des formations.

La formation « Accueillante d'enfants autonome » (nouveau référentiel) s'articule, désormais, sur deux années avec une modification des conditions d'accès. En effet, le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est, désormais, requis pour accéder à ce cursus.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
ALIMENTATION	A09 - Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	2	0,0%	/
	A20 - Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	8	62,5%	/
	Total Alimentation			10	50,0%	/

Source : IFAPME

Les options du secteur « Alimentation » représentent 7,4% des formations. Les femmes sont présentes dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
ELECTRICITE	H38 - Conseiller en domotique et Smart Home	F1106	1	2	0,0%	/
	Total Electricité			2	0,0%	/

Source : IFAPME

Les options du secteur « Electricité » représentent 1,5% des formations. Les femmes ne sont pas présentes dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
META L & TECH NOLO GIE	X67 - Community manager	E1101	1	2	50,0%	/

	Total Métal & technologies			2	50,0%	/
--	----------------------------	--	--	---	-------	---

Source : IFAPME

Le secteur « Métal & technologies » représente 1,5% des formations. Les femmes sont présentes dans ce secteur.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
MOBILITE	G22 - Réceptionniste de garage automobile	I1604	1	5	20,0%	/
	G29 - Conseiller commercial en automobile	D1404	1	27	7,4%	/
	G30 - Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	5	0,0%	/
	G62 - Candidat chef d'atelier de garage automobile	I1103	1	8	0,0%	60,0%
	Total Mobilité			45	6,7%	800,0%

Source : IFAPME

Les options du secteur « Mobilité » représentent 33,3 % des formations.

Ce secteur connaît la plus forte évolution parmi l'ensemble des sections « Encadrement et Coordination ». Les femmes y sont peu présentes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016-2017 et 2019-2020
PRESTATAIRES DE SERVICES	X16 - Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	19	94,7%	/
	X23 - Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	1	10	30,0%	/
	X63 - Employé administratif	M1607	1	31	90,3%	/
	Total Prestataires de services			60	81,7%	/

Source : IFAPME

Les options du secteur « Prestataires de services » représentent 44,4 % des formations. Les femmes y sont très présentes.

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019- 2020	% Femmes	Evolution Fréq. Évolution 2016- 2017 et 2019- 2020
SOINS AUX PERSONNES	X60 - Instructeur de fitness	G1204	1	10	40,0%	/
	Total Soins aux personnes			10	40,0%	/

Source : IFAPME

Les options du secteur « Soins aux personnes » représentent 7,4% des formations.

2.2.2.5. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre⁷⁶

Les données reprises ci-après offrent un aperçu statistique de la formation organisée par Le Forem en gestion propre prestée au cours de l'année 2020 par des demandeurs d'emploi, travailleurs et étudiants.

Le lecteur tiendra compte que les données du Forem couvrent l'année 2020, année impactée par la crise sanitaire et ne sont, donc, pas représentatives d'une année classique. La prudence est donc de mise lors de l'interprétation des évolutions.

Certains secteurs de formation sont davantage orientés « métiers » (industrie, transport et logistique, construction & bois, Horeca, ...); d'autres sont principalement axés sur les compétences transversales (Langues et Techniques de communication, Qualité, Sécurité, Environnement, ...).

Sur les dix secteurs, qui regroupent 2.811 apprenants, les domaines de formation les plus plébiscités sont : « Transport et Logistique » (37,2%), « Industrie » (15,8%), « Langues et Techniques de communication » (11,1%) et « Construction et Bois » (9,5%).

Les formations les plus fréquentées sont : « Conducteur poids lourd » (269 apprenants), « Conducteur de chariot élévateur » (218 apprenants) et « Formation continue transport (PL) » (175 apprenants).

La majorité des formations sont suivies par des demandeurs d'emploi. Relevons toutefois que :

- La formation « PEB-performance énergétique des bâtiments » est suivie majoritairement par des travailleurs (67%).
- La formation « Opérateur de production en industrie alimentaire » est suivie par des demandeurs d'emploi (55%), des étudiants (27%) et des travailleurs (18%).
- La formation « Vendeur - caissier – réassortisseur » est suivie majoritairement par des étudiants (55%) et des demandeurs d'emploi (45%).
- La formation « Travaux en hauteur » est suivie par des demandeurs d'emploi (76%) et des travailleurs (24%).
La formation « VCA » est suivie par des demandeurs d'emploi (57%) et des travailleurs (43%).
- La formation « Conseiller à la sécurité transport » est suivie majoritairement par des étudiants (74%) et par des travailleurs (26%).
La formation « ADR chauffeur » est suivie par des demandeurs d'emploi (68%) et des travailleurs (32%).

⁷⁶ Données globales, sans distinction des catégories de publics ; uniquement les formations métiers et langues

Secteur Forem Formation		Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
BureauTIC		AGENT D'ACCUEIL	M1601	26	92,3%	ND
		COLLABORATEUR ADMINISTRATIF	M1607	56	89,3%	ND
		ESSAI-METIER : DECOUVERTE METIERS : BUREAUTIC	ND	39	76,9%	290,0%
		MODULAIRE BUREAUTIQUE	ND	8	87,5%	-94,2%
		PACKAGE BUREAUTIQUE	ND	2	100,0%	ND
		Total BureauTIC		131	86,3%	-10,9%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation		Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Construction et Bois		CARRELEUR	F1608	30	6,7%	130,8%
		CHEF DE CHANTIER	F1202	15	26,7%	ND
		COUVREUR TUILES ET ARDOISES	F1610	17	0,0%	-37,0%
		DESSINATEUR DAO	K2109	2	0,0%	-80,0%
		ISOLATION DES PAROIS	F1613	17	17,6%	ND
		MACON	F1703	28	0,0%	-54,8%
		MENUISIER D'INTERIEUR	F1607	40	12,5%	ND
		MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	22	0,0%	-42,1%
		OPERATEUR ET PROGRAMMEUR SUR MACHINE CN BOIS	H2202	6	0,0%	-14,3%
		PEB-PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS	ND	46	8,7%	142,1%
		PEINTRE DECORATEUR	F1606	28	35,7%	-54,8%
		PLAFONNEUR-CIMENTIER	F1601	16	0,0%	-44,8%
	Total Construction et Bois		267	10,5%	-27,0%	

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Gestion et Secrétariat	EMPLOYE ADMINISTRATIF	M1602	18	88,9%	-83,0%
	MODULAIRE GESTION	ND	43	86,0%	7,5%
	MODULAIRE SECRETARIAT	ND	32	56,3%	ND
	SECRETAIRE	M1607	2	100,0%	ND
	Total Gestion et Secrétariat		95	76,8%	-46,0%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Horeca, Nettoyage, Gardiennage , Tourisme	AUXILIAIRE DE MENAGE	K1304	21	90,5%	-81,1%
	TECHNICIEN DE SURFACE	K2204	20	85,0%	100,0%
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		41	87,8%	-68,5%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Industrie	Concerne Convention	ND	85	31,8%	750,0%
	ELECTROMECANICIEN DE MAINTENANCE	I1304	39	2,6%	-2,5%
	FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE BA4/BA5	ND	1	0,0%	-90,0%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	46	2,2%	-20,7%
	MODULAIRE INDUSTRIE ALIMENTAIRE	ND	124	43,5%	188,4%
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H2102	71	21,1%	-14,5%
	SECURITE ALIMENTAIRE&HACCP PR RESPONSABLE QUALITE	ND	18	66,7%	ND
	SOUDEUR ELECTRODES ENROBEES	H2913	54	5,6%	63,6%
	SOUDEUR MAG	H2913	1	0,0%	ND
	TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE	H2903	6	0,0%	ND
	Total Industrie		445	25,4%	28,6%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Management et Commerce	CONSEILLER CLIENTELE	ND	19	78,9%	ND
	MARKETING DU PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL	ND	75	76,0%	650,0%
	VENDEUR - CAISSIER - REASSORTISSEUR	D1106	85	43,5%	ND
	VENDEUR EN MAGASIN	D1106	68	58,8%	353,3%
	Total Management et Commerce		247	60,3%	31,4%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Numérique	CREATION DE CONTENU	ND	9	77,8%	ND
	GENERAL	ND	3	100,0%	ND
	Total Numérique		12	83,3%	ND

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Qualité, Sécurité, Environnement	GESTIONNAIRE DE LA QUALITE EN IND. ALIMENTAIRE	ND	6	50,0%	ND
	RESPONSABLE QUALITE EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H1501	1	100,0%	-96,2%
	TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	88	20,5%	-31,3%
	VCA	ND	121	13,2%	-56,9%
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		216	17,6%	-60,1%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Transport et Logistique	ADR CHAUFFEUR	N4101	74	5,4%	-54,9%
	Concerne Convention	ND	1	0,0%	0,0%
	CONDUCTEUR AUTOBUS/AUTOCAR	N4103	72	15,3%	ND
	CONDUCTEUR DE CHARIOT ELEVATEUR	N1101	218	5,5%	53,5%
	CONDUCTEUR POIDS LOURD	N4101	269	8,2%	ND
	CONSEILLER A LA SECURITE TRANSPORT	ND	23	13,0%	ND
	COORDINATEUR IT LOGISTIQUE	M1803	10	60,0%	ND
	DECLARANT EN DOUANE	N1202	49	57,1%	ND
	EMPLOYE LOGISTIQUE	N1301	8	37,5%	-88,2%
	ESSAI-METIER:DECOUVERTE METIERS:TRANSPORT&LOG	ND	11	9,1%	ND
	FORMATION CONTINUE TRANSPORT	ND	1	0,0%	ND
	FORMATION CONTINUE TRANSPORT (BC)	ND	13	15,4%	ND
	FORMATION CONTINUE TRANSPORT (PL)	ND	175	4,6%	ND
	GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS & PRESTAT° LOGISTIQUES	N1303	29	37,9%	ND
	MAGASINIER	N1103	65	15,4%	ND
	MAGASINIER GESTIONNAIRE DE STOCK	N1103	28	7,1%	ND
	Total Transport et Logistique			1046	11,8%

Source : Le Forem, 2020

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Langues et Techniques de communication	ANGLAIS LANGUE GENERALE	ND	82	63,4%	-17,2%
	Concerne Convention	ND	20	80,0%	-41,2%
	FRANCAIS LANGUE GENERALE	ND	15	86,7%	-16,7%
	MODULAIRE COMMUNICATION EN FRANCAIS	ND	6	50,0%	0,0%
	NEERLANDAIS LANGUE GENERALE	ND	165	69,1%	-38,0%
	NEERLANDAIS LANGUE SPECIFIQUE (TL)	ND	23	4,3%	91,7%
	Total Langues et Techniques de communication		311	64,0%	-28,5%

Source : Le Forem, 2020

Total			2811	31,4%	-23,7%
--------------	--	--	-------------	--------------	---------------

2.2.2.6. CISP

Les données CISP couvrent l'année 2019 et n'ont, donc, pas été impactées par la crise sanitaire.

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Agriculture et pêche	Horticulture aménagement et entretien de parcs et jardins	A1414, A1203, A1202	33	6,1%	32,0%
	Total Agriculture et pêche		33	6,1%	32,0%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Commerce, vente et grande distribution	Formation de base en vente	D1106, D1507, D1211, D1212, D1214	40	65,0%	0,0%
	Total Commerce, vente et grande distribution		40	65,0%	0,0%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Construction, bâtiment et travaux publics	Aide-Maçon	F1704, F1611, F1701, F1702, F1703	17	0%	-32,0%
	Métiers du bâtiment manoeuvre polyvalent	F1601, F1602, F1703	35	2,9%	-10,3%
	Parachèvement	F1604, F1704	9	0,0%	-35,7%
	Peinture	F1606	22	4,5%	0,0%
	Peinture et métiers du parachèvement	F1602, F1603, F1606, F1608, H2206 H2913	17	5,9%	-15,0%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		100	3,0%	-16,7%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Hôtellerie-restauration tourisme, loisir et animation	Commis de cuisine	G1602	20	65,0%	0,0%
	Commis de cuisine, commis de salle, cuisine de collectivité	G1602, G1803	23	56,5%	-11,5%
	Total Hôtellerie-restauration tourisme, loisir et animation		43	60,4%	-6,5%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Services à la personne et à la collectivité	Techniques d'entretien domestique et industriel	K1304, K2204, K2202	22	77,3%	37,5%
	Métier d'intervenante à domicile	K1304	31	100,0%	3,3%
	Total Services à la personne et à la collectivité		53	90%	15,2%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Support à l'entreprise	Formation de base d'employé administratif(ve) et d'accueil	M1601, M1602	14	92,9%	7,7%
	Total Support à l'entreprise		14	92,9%	7,7%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Transport et logistique	Formation de base d'opérateur (rice) de stock en logistique	N1103, N1105	21	38,1%	50,0%
	Total Transport et logistique		21	38,1%	50,0%

Source : SPW Emploi - Formation

Secteur Interféré	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Non Spécifié	Aide à la réinsertion Prison Marneffe	/	33	0,0%	-2,9%
	Alphabétisation	/	161	46,6%	-8,5%
	Bilan Orientation Projet	/	31	71,0%	6,9%
	Cap Emploi	/	40	62,5%	-4,8%
	Compétences de base et bureautique	/	26	57,7%	-25,7%
	Développement de la personne-formation de base	/	29	100,0%	-3,3%
	Formation de base Prison hors Wapi	/	322	0,0%	9,5%
	Formation de base Prison Wapi	/	152	0,0%	17,8%
	Initiation à l'informatique -Prison Andenne et Mons	/	42	45,2%	-10,6%
	Néerlandais oral débutant	/	11	45,5%	0,0%
	Visa pour l'emploi	/	35	100,0%	-7,9%
	Total Non spécifié			882	34.2%

Source : SPW Emploi - Formation

Remarques :

Les chiffres reprennent l'ensemble des stagiaires formés par les CISP situés en Wallonie picarde, toutes les catégories des filières (FP, FO, FB) confondues.

Ils ne représentent pas le nombre de stagiaires formés sur le territoire puisque certains CISP sont actifs sur plusieurs Bassins. Il s'agit de :

- ADEPPI, organisme agréé d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente en prison, dont le siège est situé en Wallonie picarde, dispense des formations à Bruxelles et sur toute la Wallonie. Les formations d'ADEPPI sont dispensées à raison de 27,7% dans les prisons du Bassin.
- Déclic Emploi, dont le siège est situé en Wallonie picarde, propose plusieurs types de formations : bilan en orientation professionnelle, apprentissage oral du néerlandais, initiation à l'informatique, formation en vente, en emploi de bureau, d'opérateur de stock en logistique (manutentionnaire).

Ces formations sont destinées aux demandeurs d'emploi et se donnent à Tournai, Ath, Mouscron et Mons (70 % stagiaires sur le Bassin de Wallonie picarde et 30 % sur le Bassin Hainaut-Centre). Sur base de ces éléments, nous pouvons estimer le nombre de stagiaires formés sur le territoire à 754.

2.2.2.7. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE

Sur les huit secteurs, qui regroupent 81 apprenants, ceux qui comptabilisent les fréquentations les plus importantes sont : « Support à l'entreprise » (23 apprenants soit 28,4%) et « Construction, bâtiment et travaux publics » (21 apprenants soit 25,9%).

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Commerce ; vente et grande distribution	Commerce non alimentaire et de prestations de confort	D1209	1	0,0%	SO
	Total Commerce, vente et grande distribution		1	0,0%	

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Commun ication, média et multimé dia	Réalisation de contenu multimédia	E1205	16	37,5%	SO
	Total Communication, média et multimédia		16	37,5%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Constructio n, bâtiment et travaux publics média et multimédia	Dessinateur de construction	F1104	4	25,0%	SO
	Second œuvre	F16	13	0,0%	SO
	Travaux et gros œuvre	F17	4	0,0%	SO
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		21	25,0%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Indust rie	Conduite d'équipement d'usage	H2903	1	0,0%	SO
	Total Industrie		8	0,0%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Services à la personne et à la collectivité	Nettoyage et propreté industriels	K22	8	37,5%	SO
	Total Services à la personne et à la collectivité		8	37,5%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Installation et maintenance	Mécanique automobile et entretien de véhicules	I1604	4	25,0%	SO
	Total Installation et maintenance		4	25,0%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Support à l'entreprise	Opérations administratives	M1602	18	61,1%	SO
	Production et exploitation de systèmes d'information	M1810	5	0,0%	SO
	Total Support à l'entreprise		23	61,1%	SO

Source : AVIQ, 2019

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
Transport et logistique	Manutention manuelle de charges	N1105	2	50,0%	SO
	Conduite d'engins de déplacement des charges	N1101	5	20,0%	SO
	Total Transport et logistique		7	28,6%	SO

Source : AVIQ, 2019

2.2.3. Formation complémentaire

2.2.3.1. Centres de compétence – Gestion propre

En 2020, deux secteurs regroupent 718 apprenants et attirent principalement les hommes. Les formations les plus fréquentées sont : « Jardinier d'entretien » et « ouvrier agricole ».

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrat 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Construction et Bois	ELAGUEUR	A1201	84	6,0%	ND
	Total Construction et Bois		84	6,0%	ND

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrat 2020	% femmes	Evolution 2017-2020
Qualité, Sécurité, Environnement	AGENT HORTICOLE EN CULTURES MARAICHÈRES	A1414	50	40,0%	ND
	MARAICHER BIOLOGIQUE (concerne convention)	ND	3	33,3%	ND
	MARAICHER BIOLOGIQUE INDEPENDANT (COURS A ET B) (concerne convention)	ND	4	100,0%	ND
	FORMATION DES TRAVAILLEURS SECTEUR VERT	ND	16	0,0%	ND
	HOMME DE PIED	A1201	27	0,0%	ND
	JARDINIER D'AMENAGEMENT	A1203	38	15,8%	ND
	JARDINIER D'ENTRETIEN	A1203	321	5,6%	1046,4%
	OUVRIER AGRICOLE	A1416	109	6,4%	-55,3%
	TECHNICIEN SPECIALISE EN SURFACES ENGAZONNEES	ND	47	0,0%	ND
	TRAVAUX EN HAUTEUR	I1501	5	0,0%	-70,6%
	VCA	ND	14	0,0%	27,3%
Total Qualité, Sécurité, Environnement			634	8,8%	-8,1%

Total général			718	8,5%	4,1%
----------------------	--	--	------------	-------------	-------------

2.2.4. Validation des compétences

L'offre dans le Bassin⁷⁷ :

- Centre de validation des compétences de l'E AFC⁷⁸ de Mouscron Wallonie picarde (établissement d'enseignement pour adultes et de formation continue) : Aide-ménager(ère), Conducteur(rice) de chariot élévateur, Employé(e) administratif(ive).
- Horeca Formation Wallonie (site de validation : Octopus - Pairi Daiza) : Cuisinier(ère) travaillant seul(e), Serveur(euse) restaurant.
- Le Forem - Centre de formation Construction Tournai : Plafonneur(euse)-cimentier(ère).
- Le Forem - Centre de formation de Mouscron : Opérateur(rice) call center.

En 2020, 188 épreuves ont été réalisées⁷⁹ dans le Bassin, dont 80 (42,6%) dans le secteur « Transport et logistique » (Conducteur de chariot élévateur) et 67 (35,6%) dans le secteur « Services aux personnes » (aide-ménager). Ce sont majoritairement des hommes (56,4%) qui participent aux épreuves. Les Centres ont délivré 161 titres.

Le nombre de personnes distinctes présentes⁸⁰ est de 112.

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020 ⁸¹	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Administration - économie - gestion	Employé(e) administratif(ive)	M1602	8	8	100,0%	/
	Opérateur(rice) call center	D1408	1	1	100,0%	-75,0%
	Total		9	9	100,0%	12,5%

Source : Consortium de validation des compétences 2020

⁷⁷ Pour plus d'informations : www.cvdc.be

⁷⁸ Anciennement EPS Mouscron Comines – Picardie

⁷⁹ Par épreuves réalisées, il faut entendre le nombre d'épreuves qui ont été organisées par des Centres de validation. Une épreuve correspond à une personne. Une personne peut, toutefois, passer plusieurs épreuves (et plusieurs fois la même épreuve, en cas d'échec lors de la première tentative).

⁸⁰ Par « personnes distinctes présentes », il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui se sont présentées à, au moins, une épreuve de validation des compétences pour le métier visé. Ce nombre peut être légèrement inférieur aux nombres d'épreuves réalisées du fait qu'une personne peut passer deux fois la même épreuve (suite à un premier échec).

⁸¹ Nombre de personnes distinctes.

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Construction	Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	F1601/F1604/ F1611	10	5	0,0%	66,7%
	Total		10	5	0,0%	-70,6%

Source : Consortium de validation des compétences 2020

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Horeca	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	G1602	9	3	33,3%	ND
	Serveur(euse) restaurant	G1801/G1803	13	13	46,2%	ND
	Total		22	16	40,9%	ND

Source : Consortium de validation des compétences 2020

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Logistique	Conducteur(rice) de chariot élévateur	N1101	80	48	1,3%	-73,0%
	Total		80	48	1,3%	-73,0%

Source : Consortium de validation des compétences 2020

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	Personnes inscrites 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
Service aux personnes	Aide-ménager(ère)	K1304	67	34	94,0%	-46,4%
	Total		67	34	94,0%	-47,7%

Source : Consortium de validation des compétences 2020

Total			188	112	43,6%	ND
--------------	--	--	------------	------------	--------------	-----------

2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

2.3.1. Formation initiale

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	17	1	5	8	SO
Bruxelles	68	3	0	5	5
Hainaut-Centre	366	9	26	68	6
Hainaut-Sud	7	0	0	10	2
Huy-Waremme	0	0	0	-	0
Liège	14	0	1	-	4
Luxembourg	0	0	1	1	1
Namur	33	0	7	2	7
Verviers	1	0	0	-	SO
Wallonie Picarde	8.149	300	247	1.544	33
Flandre	SO	SO	ND	SO	SO
Communauté germanophone	SO	SO	ND	SO	SO
Étranger	SO	SO	ND	SO	SO
Total	8.655	313	287	1.638	58

Sources : ETNIC, IFAPME/SFME, DGEO

Les données de ce tableau représentent les zones où étudient des élèves de la WAPI.

En 2019-2020, 8.655 élèves, domiciliés en Wallonie picarde, sont inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice dispensé par la FWB ; 94,2% fréquentent des établissements du Bassin. 4,2% d'entre eux se rendent sur le Bassin voisin du Hainaut-Centre.

Les élèves de l'enseignement ordinaire du 3^e degré en alternance résidant sur le territoire sont principalement scolarisés en Wallonie picarde. Il en est de même pour les élèves de l'enseignement spécialisé.

En 2019-2020, les apprenants de l'IFAPME qui résident en Wallonie picarde se forment principalement sur le territoire du Bassin.

En 2019, les établissements scolaires de la Wapi envoient principalement leurs élèves dans les quatre CTA de la Wapi mais ceux-ci se déplacent, également, dans les CTA de six régions.

- Hainaut-Centre (6 éta – secteurs : Véhicules écologiques, Charpente et ossatures en bois) ;
- Hainaut-Sud (2 éta – secteurs : Domotique – immotique Mécanique appliquée) ;
- Bruxelles (5 éta – secteurs : Infographie et industries graphiques, Mini hôpital – Puériculture – Service aux personnes et chimie) ;
- Namur (7 éta – secteurs : Formations agronomiques des secteurs verts, Gestion hôtelière, Sciences appliquées) ;
- Liège (4 éta – secteurs : Automation, Bois – PVC – alu, Conception – création 2D-3D) ;
- Luxembourg (1 éta – secteur : Travail de la tôle).

2.3.2. Formation pour adultes

Bassin de formation	Enseignement de Promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation ⁸²	CISP ⁸³	IFAPME formation pour adultes	CFISPA	CDC ⁸⁴	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	30	21	12	0	0	ND
Bruxelles	ND	0	0	0	0	0	ND
Hainaut-Centre	ND	86	34	144	1	201	ND
Hainaut-Sud	ND	2	0	3	0	280	ND
Huy-Waremme	ND	0	1	1	0	3	ND
Liège	ND	5	0	4	0	11	ND
Luxembourg	ND	2	2	1	0	35	ND
Namur	ND	2	6	12	0	0	ND
Verviers	ND	0	0	0	0	17	ND
Wallonie Picarde	ND	2.592	749	695	143	122	ND
Flandre	ND	ND	ND	0	0		ND
Communauté germanophone	ND	ND	ND	0	0		ND
Étranger	ND	ND	ND	0	0		ND
Total	ND	2.719	813	872	144	669	ND

Source : ETNIC, IFAPME/SFME, DGEO

Les principaux flux sortants sont :

- Pour les Centres de formation Forem du Bassin : Wallonie picarde.
- Pour les CISP : Wallonie picarde
- Pour l'IFAPME : Wallonie picarde et Hainaut-Centre.
- Pour les CFISPA : Wallonie picarde.
- Pour les Centres de Compétence : Hainaut-Sud (Centre Management & Commerce, CONSTRUFORM, CEPEGRA, ...), Hainaut-Centre (Logistique La Louvière, Centre de compétence Environnement, ...) et Wallonie picarde (Secteurs verts).

2.3.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité sortante

Enseignement supérieur non universitaire et universitaire

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	83
Bruxelles	942
Hainaut-Centre	1.291
Hainaut-Sud	78
Huy-Waremme	5
Liège	49
Luxembourg	7
Namur	125
Verviers	0

⁸² Données Forem uniquement en mode de « gestion propre ».

⁸³ Sélection de « toutes les catégories » : F.P., F.B. et O.P. ; Les chiffres sont ceux obtenus en effectuant une recherche par code postal des apprenants.

⁸⁴ Uniquement en mode de « gestion propre ».

Wallonie Picarde	3494
Flandre	
Communauté germanophone	
Étranger	
Inconnu	46
Total	6.120

Source : ARES Open Data 2019-2020

En 2019-2020, 6.074 étudiants domiciliés dans le Bassin étaient inscrits dans un établissement supérieur non-universitaire.

À ces 6.120 étudiants domiciliés dans le bassin et inscrits dans l'enseignement supérieur non-universitaire, il faut ajouter 3.671 étudiants (des arrondissements de Tournai, Mouscron, Ath) inscrits dans l'enseignement universitaire belge francophone répartis comme suit :

- U Liège : 140
- UC Louvain : 1.310
- ULB : 917
- U Mons : 1.023
- U Namur : 210
- USL-B : 71

Source: CREF, données 2018-2019

En Wallonie picarde, il n'y a pas d'implantation propre d'une université. Toutefois, quelques formations sont décentralisées sur le Bassin. Par ailleurs, nous disposons de l'Eurometropolitan e-Campus⁸⁵ qui est une structure collective d'enseignement supérieur et de formation continue dédiée aux domaines du numérique. L'e-Campus travaille avec l'ensemble des universités et Hautes écoles et développe de nombreuses formations.

2.3.4. Formation en alternance

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin de Wallonie picarde (2016 -2020)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	%ge contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	40	0,9%
Bassin de Hainaut-Centre	207	4,9%
Bassin de Hainaut-Sud	27	0,6%
Bassin de Wallonie Picarde	3.918	92,1%
Bassin de Huy-Waremme		
Bassin de Liège	14	0,3%
Bassin de Verviers		
Bassin du Luxembourg	23	0,5%
Bassin de Namur	12	0,3%
Bassin de Bruxelles	11	0,3%
TOTAL	4.252	

Les apprenants en alternance qui résident en Wallonie picarde se forment principalement sur le territoire du Bassin.

⁸⁵ <https://www.ee-campus.be/>

2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

2.4.1. Formation initiale

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	177	1	0	12	2
Bruxelles	36	2		13	9
Hainaut-Centre	338	17	4	130	8
Hainaut-Sud	27	2	0	11	6
Huy-Waremme	2	0		3	1
Liège	7	0		3	1
Luxembourg	4	0		1	2
Namur	12	0	0	3	0
Verviers	3	0		2	SO
Wallonie Picarde	8.149	300	247	1.544	33
Hors Bassin	ND	ND	25		ND
Flandre	370	12		59	
Communauté germanophone				SO	
Étranger	1.778	64		855	
Total	10.903	398	276	2.636	62

Sources : ETNIC, IFAPME/SFME, DGEO

- Parmi les élèves des 3^e et 4^e degrés de l'enseignement ordinaire de plein exercice qui suivent leur formation dans des établissements scolaires du Bassin de Wallonie picarde, 74,7% résident en Wallonie picarde, 16,3% viennent de l'étranger (flux important d'élèves domiciliés en France), 3,4% de Flandre et 3,1% du Bassin Hainaut-Centre.
- Dans l'enseignement ordinaire en alternance (3^{ème} degré), les élèves viennent essentiellement de la Wallonie picarde (75,4%) et de l'étranger (16,1%).
- Dans l'enseignement spécialisé, les élèves viennent à 58,6% de Wallonie picarde et à 32,4% de l'étranger.
- Les établissements scolaires, qui ont envoyé leurs publics en formation au sein des quatre CTA du Bassin, proviennent essentiellement des Bassins de la Wallonie picarde, de Bruxelles et de Hainaut-Centre.

2.4.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Enseignement de Promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation ⁸⁶	CISP	IFAPME formation pour adultes	CFISPA	CDC	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	31	ND	8	0	65	ND
Bruxelles	ND	20	ND	0	0	21	ND
Hainaut-Centre	ND	196	ND	50	10	105	ND
Hainaut-Sud	ND	64	ND	3	0	76	ND
Huy-Waremme	ND	0	ND	0	0	0	ND
Liège	ND	10	ND	0	0	19	ND
Luxembourg	ND	0	ND	0	0	0	ND
Namur	ND	16	ND	2	0	21	ND
Verviers	ND	0	ND	0	0	0	ND
Wallonie Picarde	ND	2.590	ND	695	143	113	ND

⁸⁶ Données Forem uniquement en mode de « gestion propre ».

Hors Bassin	ND	ND	ND	75			ND
Flandre	ND	125	ND		0	8	ND
Communauté germanophone	ND	ND	ND		0		ND
Étranger	ND	ND	ND		0		ND
Inconnu	ND	137 ⁸⁷	ND			290 ⁸⁸	ND
Total	ND	3.189	ND	833	153	718	ND

Source : Forem (2020), Interfédé (2019), (IFAPME (2019-2020), AVIQ (2019), Consortium de Validation des compétences (2020)

Les principaux flux entrants sont :

- Pour les Centres de formation Forem du bassin : Wallonie picarde et Hainaut-Centre.
- Pour l'IFAPME : Wallonie picarde et hors Bassin.
- Pour les CFISPA : Wallonie picarde.
- Pour le Centre de Compétence : au vu du nombre d'adresses inconnues, il est difficile d'analyser objectivement les données.

⁸⁷ Le lieu de résidence est moins bien renseigné pour les étudiants.

⁸⁸ Le lieu de résidence est moins bien renseigné pour les étudiants.

2.4.3. Enseignement supérieur non-universitaire – mobilité entrante

Enseignement supérieur non universitaire et universitaire

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	82
Bruxelles	78
Hainaut-Centre	648
Hainaut-Sud	126
Huy-Waremme	2
Liège	5
Luxembourg	7
Namur	35
Verviers	1
Wallonie Picarde	3.494
Autres	2.224
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Total	6.702

Source : ARES, 2019-2020

Parmi les élèves de l'enseignement supérieur non-universitaire qui suivent leur formation dans des établissements scolaires du Bassin de Wallonie picarde, 52,1% résident en Wallonie picarde, 9,7% en Hainaut-Centre.

Dans l'enseignement supérieur, une proportion d'étudiants est domiciliée à l'étranger et en Région flamande (difficilement identifiable à partir des données traitées).

2.4.4. Formation en alternance

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin de Wallonie picarde (2016 -2020)

Source : OFFA, 2020

Bassin	Contrats débutés	% de contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	29	0,6%
Bassin de Hainaut-Centre	214	4,4%
Bassin de Hainaut-Sud	17	0,3%
Bassin de Wallonie Picarde	3.918	79,9%
Bassin de Huy-Waremme		
Bassin de Liège	11	0,2%
Bassin de Verviers		
Bassin du Luxembourg	8	0,2%
Bassin de Namur	16	0,3%
Bassin de Bruxelles	18	0,4%
TOTAL	4.231	86,3%

Le tableau présente la répartition géographique de l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Wallonie picarde, selon le lieu de résidence de l'apprenant (un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats).

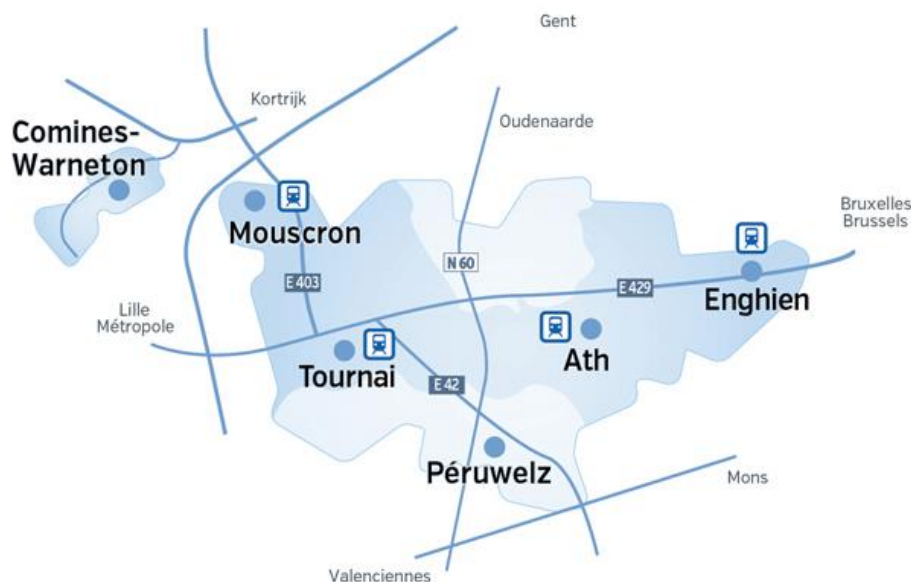
Remarque :

Les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé ne sont, donc, pas repris ici.

Les apprenants en alternance qui se forment sur le territoire proviennent principalement du Bassin de Wallonie picarde

2.5. Autres données concernant la mobilité

La Wallonie picarde est située entre Lille et Bruxelles. Elle est traversée par des axes autoroutiers et ferroviaires⁸⁹ importants. On dénombre, également, des routes nationales et des lignes de bus.



Source : <https://www.visitwapi.be/acces-et-mobilite/>

Depuis 2008, la Wallonie picarde est intégrée dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai⁹⁰, groupement européen de coopération territoriale (GECT), dont elle constitue le territoire de référence pour le versant wallon.

L'Eurométropole fait travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire (élus politiques, institutionnels, services publics et société civile, chefs d'entreprises, associatifs, syndicats, étudiants, artistes, ...) pour agir sur le terrain et concrétiser ce qui sera utile à tous les citoyens du territoire franco-belge.

Il existe deux liaisons ferroviaires transfrontalières :

- **Lille – Croix- Roubaix-Tourcoing-Mouscron-Kortrijk** (> Anvers)
- **Lille- Lezennes-Hellemmes-Pont de bois-Annapes-Ascq-Baisieux- Froyennes -Tournai**

Il existe une seule liaison de bus transfrontalière : la MWR (Gare de Mouscron-Wattrelos-Roubaix Eurotéléport) gérée à la fois par Ilevia et TEC, qui n'évolue pas en site propre.

Des lignes de bus proches évoluent parallèlement ou ne se retrouvent pas à la frontière.

Il existe deux aéroports internationaux, sachant que les « Lillois » comme les Belges utilisent Lesquin ou Bruxelles/Bruxelles sud (Charleroi) :

⁸⁹ Source : carte du réseau ferroviaire - <https://www.belgiantrain.be/fr/travel-info/prepare-for-your-journey/leaflets>.

⁹⁰ L'Eurométropole est un territoire de 3 629 km² composé de 157 communes flamandes (Flandre occidentale et sud), wallonnes (Wallonie picarde) et françaises (les 90 communes de la Métropole Européenne de Lille) et rassemble 2,06 millions d'habitants qui parlent le français ou le néerlandais. <https://eurometropolis.eu/fr/>

- Lesquin
- Kortrijk-Wevelgem (aéroport d'affaires)

Les gares de Lille (Flandres et Europe) donnent **accès à la grande vitesse** vers de nombreuses destinations européennes.

Les ports fluviaux du territoire eurométropolitain sont, aussi, à prendre en compte dans la **réflexion du développement d'axes structurants de déplacements** (quotidiens ou loisirs) à connecter aux autres modes de déplacements :

- Côté MEL : Lille, Santes, Haubourdin, Wambrechies, Halluin, Loos Sequedin, Marquette, Houplin-Ancoisne ;
- Côté wallon : les ports du PACO (ports autonomes Centre et Ouest) à Tournai, Péronnes, Péruwelz, et Ath-Val de Dendre, ... ;
- Côté flamand : Roeselare-Izegem, plateformes multimodales de Wielsbeke et Roeselare.

... Sans compter les nombreux travaux déjà faits ou entrepris dans le cadre du développement du Canal Seine-Escaut.

Quelques données issues de l'enquête Ménages Déplacements faite à l'échelle de l'Eurométropole en 2016

L'Eurométropole et ses partenaires avaient permis, pour la première fois, la réalisation de l'enquête Ménage Déplacements (en 2016) à l'échelle de l'Eurométropole, sous la maîtrise d'ouvrage de la MEL. Ceci fut, notamment, possible grâce aux cofinancements des Régions flamande et wallonne.

QUELQUES ÉLÉMENTS :

✓ Modes de transports les plus utilisés :

1. **La voiture** (en majorité partout, mais à plus de 72% en Wallonie – 63% en Flandre – 57% dans la MEL)
2. **Marche à pied et vélo** (près de 30% de marcheurs dans la MEL, 19% en Wallonie et 15% en Flandre – avec 16,5% de cyclistes flamands, contrairement à la MEL et à la Wallonie : 1,5%)
3. **Transports en commun** (+ de 10% dans la MEL ; entre 1,5% et 2% pour les Belges)

✓ Premiers motifs de déplacements :

1. Achats, pour rendre visite ou pour consommer du service

2. Le travail

3. Les études

✓ Temps passé par rapport aux distances :

- Flamand : 55mn pour 21km
- Wallon : 65mn pour 33km
- Français dans la MEL : 66mn pour 20km

✓ **7,2 millions de déplacements quotidiens dans l'Eurométropole :**

- 92% en interne
- 6% pour échanges
- 2% pour déplacements externes

✓ **Premiers motifs de déplacements TRANSFRONTALIERS :**

1. ACHATS

2. TRAVAIL

✓ **Flux :**

- MEL → WALLONIE : 67.000 le samedi/ 57.000 le dimanche
- MEL → FLANDRE : 12.000 le samedi / 14.000 Le dimanche
- FLANDRE → MEL : 3.000 le samedi

Un potentiel de déplacements transfrontaliers en transports en commun

L'étude « Potentiel de mobilité en transports en commun dans l'Eurométropole », de 2012 et pilotée par l'Eurométropole, avait démontré le potentiel d'accroissement des déplacements transfrontaliers au sein de l'Eurométropole.

Car seuls 5% des déplacements transfrontaliers se font en transports en commun.

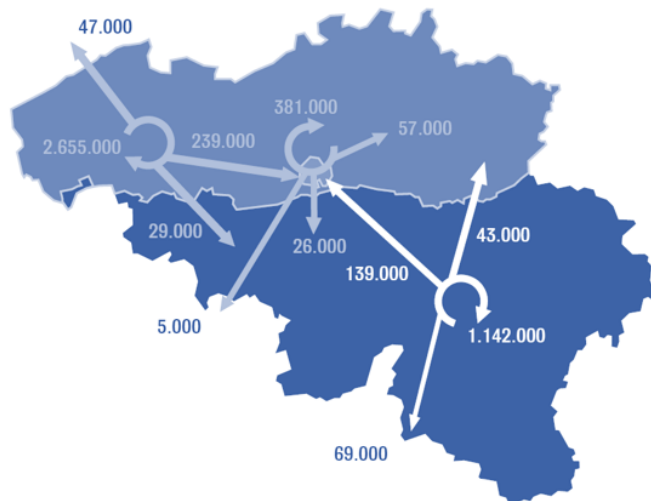
Ce potentiel constitue une opportunité sous réserve :

- D'apporter à l'utilisateur l'information juste et en temps réel ;
- D'intégrer les différents réseaux ;
- Et d'organiser l'intermodalité entre les différents moyens de transports.

Sources : Agence de l'Eurométropole

En Wallonie picarde, nous sommes à la croisée des chemins avec la Flandre et la France. Quelques données de cadrage pour planter la singularité de notre Bassin.

1. Mobilité des travailleurs belges : domicile – lieu de travail¹



Source : SPF Économie - Enquête sur les forces de travail, 2019

Sources :

- Enquête sur les forces de travail 2019
- Enquête fédérale sur les déplacements domicile – lieu de travail 2017 : https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/final_report_wvw_2017-2018fr_0.pdf
- Inami – 30.06.2020 https://www.riziv.fgov.be/SiteCollectionDocuments/statistiques_travailleurs_frontaliers_2020.pdf

Sources : ÉQUIPE APPUI A LA COORDINATION FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES & RELATIONS PARTENARIALES TRANSFRONTALIÈRES – DT HAINAUT FOREM

Mobilité des travailleurs entre les régions :

Les Wallons se déplacent plus dans les autres régions que les flamands et parcourent de plus longues distances pour se rendre sur leur lieu de travail⁹¹.

Bruxelles reste un pôle d'attractivité pour les 2 régions ; la Wallonie (10%) et la Flandre (8%) envoient une part quasi égale de travailleurs à Bruxelles.

Mobilité interrégionale : En matière de mobilité entre la Flandre et la Wallonie, les Wallons sont, tant en proportion qu'en valeur absolue, plus nombreux à travailler en Flandre qu'inversement.

- Flux des travailleurs de la Wallonie vers la Flandre : 43.328, soit 3% de l'ensemble des travailleurs wallons.
- Flux des travailleurs de la Flandre vers la Wallonie : 28.966, soit 1% de l'ensemble des travailleurs flamands.

Mobilité internationale :

- 121.000 belges travaillent à l'étranger, soit 3% de la population totale des travailleurs belges.
 - Les Wallons sont plus nombreux à travailler à l'étranger tant en proportion qu'en valeur absolue, soit 69.000 (5% des travailleurs wallons) pour 47.000 flamands (2% des travailleurs flamands) et 5.000 bruxellois (1% des travailleurs bruxellois).

⁹¹ https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/final_report_wvw_2017-2018fr_0.pdf

Mobilité transfrontalière⁹² :

- 89.743 travailleurs belges travaillant à l'étranger travaillent en frontalier, soit 76% des travailleurs travaillant à l'étranger.

1. Mobilité des travailleurs frontaliers⁹³ :

FLUX SORTANTS :

- **Belgique** : 89.743 résidents belges travaillent dans un pays frontalier
 - **Wallonie** : 58.462 Wallons travaillent dans un pays frontalier
 - **Wallonie Picarde** : flux sortants : **5.858** travailleurs wallons picards travaillent dans un pays frontalier :

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays bas	total
Travailleurs domiciliés en Wapi	48	5.805	2	3	5.858

FLUX ENTRANTS :

- **Belgique** : 52.140 travailleurs viennent d'un pays frontalier pour travailler en Belgique, 62% en Wallonie
 - **Wallonie** : 32.096 travailleurs viennent d'un pays frontalier pour travailler en Wallonie dont 70% en Hainaut
 - **Wallonie Picarde** : flux entrants : **16.037** travailleurs venant d'un pays frontalier travaillent en Wallonie Picarde :

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays bas	Total
Travailleurs frontaliers travaillant en Wapi	24	15.918	7	88	16.037

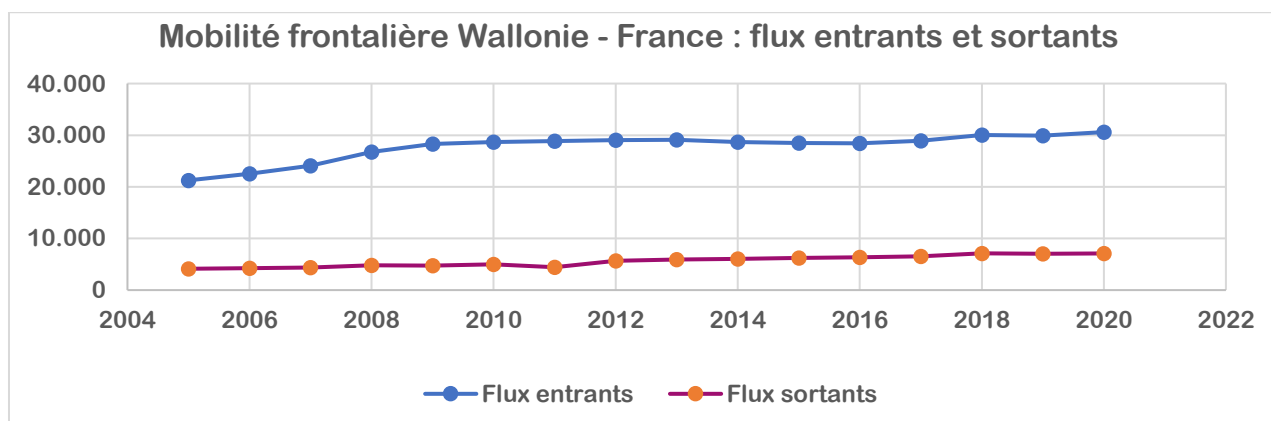
Mobilité des travailleurs frontaliers entre la Belgique et la France :

- **37.807** travailleurs domiciliés en France sont occupés en Belgique, 81% en Wallonie (principalement en Hainaut : 22.406) pour 17% en Flandre.
- **8.299** travailleurs domiciliés en Belgique sont occupés en France, 85% sont wallons et principalement hennuyer (6.474) pour 13% de flamands.
 - *Soit un flux entre 4 et 5x plus d'entrants que de sortants. Mais un ratio d'habitants comparables (presque 6X plus d'habitants Français que de Belges)*
 - **Hainaut** : Flux en Hainaut : **22.406** entrants pour **6.474** sortants
 - **Wallonie Picarde** : Les flux les plus importants sont concentrés sur la Wapi tant en flux entrants que sortants ; 90% des hennuyers travaillant en France résident en Wallonie picarde (5.805). Et 71% des Français travaillant en Hainaut sont occupés en Wallonie Picarde (15.918).
 - **Hainaut-Centre** : flux sortant : 442, soit 7 % et flux entrant : 3.096, soit 14%.
 - **Hainaut-Sud** : flux sortant : 227, soit 4% et flux entrant : 3.392, soit 15%.

⁹² Inami – 30.06.2020 https://www.riziv.fgov.be/SiteCollectionDocuments/statistiques_travailleurs_frontaliers_2020.pdf

⁹³ ⁹³Source : Inami – 30.06.2020 https://www.riziv.fgov.be/SiteCollectionDocuments/statistiques_travailleurs_frontaliers_2020.pdf

- ÉVOLUTION DES FLUX ENTRANTS ET SORTANTS :



Sources : ÉQUIPE APPUI A LA COORDINATION FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES & RELATIONS PARTENARIALES TRANSFRONTALIÈRES – DT HAINAUT FOREM

CHAPITRE 3 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- Une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- Des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.



3.1. Cadrage méthodologique

En 2018, l'Instance a traité 8 secteurs sur les 14 que comporte la classification ROME V3 :

- Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
- Commerce, vente et grande distribution
- Construction, bâtiment et travaux publics
- Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation
- Industrie
- Installation et maintenance
- Services à la personne et à la collectivité
- Transport et logistique

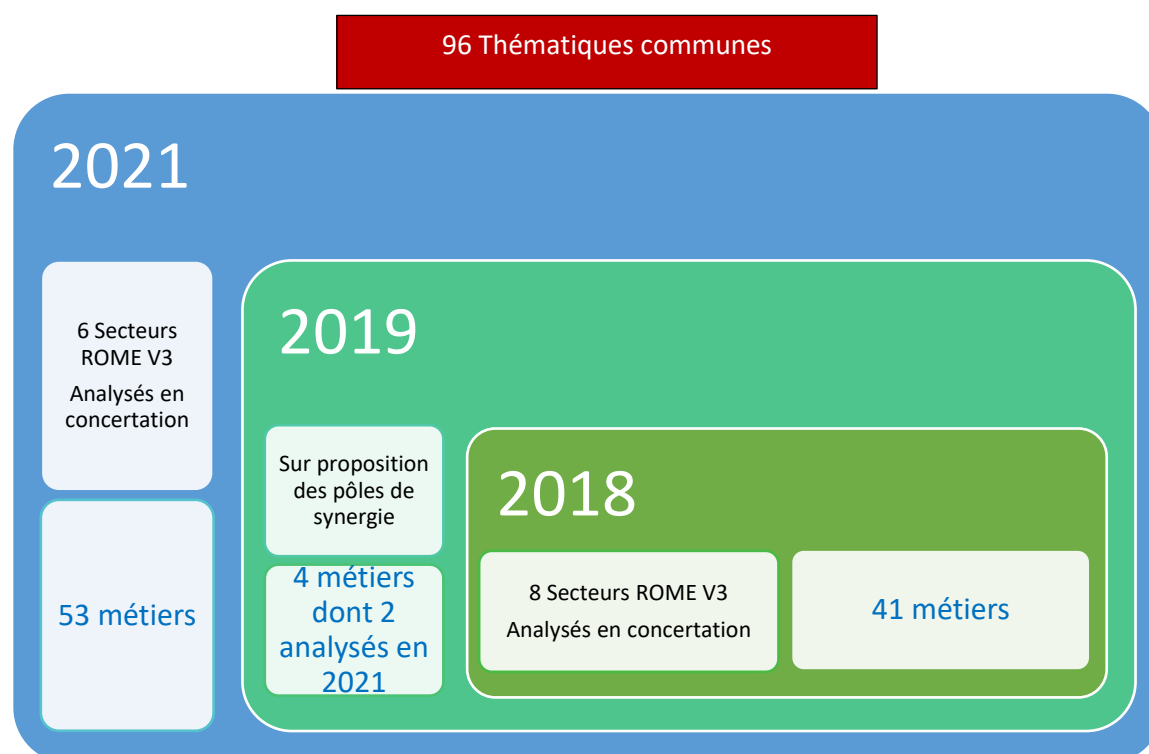
Sur décision de l'Instance Bassin EFE, les métiers issus de ces 8 secteurs déjà analysés sont maintenus dans la liste des thématiques revue en 2021. Par ailleurs, il a été mis en place une veille « métiers » ayant pour source les Pôles de synergies. Sur base d'une argumentation et de données, ceux-ci ont la possibilité de demander l'ajout de métiers à la liste des thématiques communes, avec validation de l'Instance. Cette méthodologie a permis l'ajout de 4 thématiques communes en 2020 suite à un retour des Pôles Construction et Services à la personne et à la collectivité.

En 2021, les 6 secteurs restants ont été analysés lors de journées de concertation :

- Arts et façonnage d'ouvrages d'art
- Banque, assurance, immobilier
- Communication, média et multimédia
- Santé
- Spectacle
- Support à l'entreprise

Les concertations se sont déroulées au mois de mai, en visioconférence. Grâce à un travail d'analyse de données sur les opportunités d'emploi du Forem, offres de formation, métiers porteurs, ...présentées à travers une matrice (tableau de présentation de données) sur chaque secteur/métier, les participants ont pu débattre et identifier les thématiques communes à prioriser pour la Wapi.

Suite à ces journées de concertation, 52 thématiques communes ont été ajoutées à la liste ainsi qu'une thématique concernant un secteur déjà analysé en 2018 (Transport et Logistique).



En parallèle à l'établissement de la liste des thématiques communes, les participants se sont penchés sur des recommandations portant sur cinq axes :

- Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles
- Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au SFMQ
- Place de stage et alternance
- Equipements et ressources
- Autres

La nouvelle liste de thématiques communes a été validée par les membres de l'Instance en juillet 2021 ; elle en compte 96 détaillées ci-après.

3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Wallonie picarde.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est, alors, recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion Socio-professionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent, cependant, être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes
A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux			
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
A1414	Horticulture et maraîchage	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
B - Arts et façonnage d'ouvrages d'art			
B1101	Création en arts plastiques	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	
B1201	Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse	<i>Création</i>	
B1301	Décoration d'espaces de vente et d'exposition	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	
B1401	Réalisation d'objets en lianes, fibres et brins végétaux	<i>Création</i>	
B1804	Réalisation d'ouvrages d'art en fils	<i>Création</i>	
B1805	Stylisme	<i>Maintien</i>	
B1806	Tapiserie - décoration en ameublement	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
C - Banque, assurance, immobilier			
C1203	Relation clients banque/finance		<i>Création</i>
D - Commerce, vente et grande distribution			
D1101	Boucherie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
D1102	Boulangerie-viennoiserie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
D1103	Charcuterie - traiteur	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
D1104	Pâtisserie-confiserie-chocolaterie et glacerie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
D1207	Retouches en habillement	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
D1407	Relation technico-commerciale	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
E - Communication, média et multimédia			

E1101	Animation de site multimédia		<i>Maintien</i>
E1103	Communication		<i>Création Maintien</i>
E1201	Photographie	<i>Maintien</i>	
E1202	Production en laboratoire cinématographique	<i>Maintien</i>	
E1203	Production en laboratoire photographique	<i>Maintien</i>	
E1205	Réalisation de contenus multimédias	<i>Création Maintien</i>	
E1301	Conduite de machines d'impression	<i>Maintien</i>	
E1302	Conduite de machines de façonnage routage	<i>Maintien</i>	
E1304	Façonnage et routage	<i>Maintien</i>	
E1305	Préparation et correction en édition et presse	<i>Maintien</i>	
E1306	Prépresse	<i>Maintien</i>	
E1307	Reprographie	<i>Maintien</i>	
E1308	Intervention technique en industrie graphique	<i>Maintien</i>	
E1401	Développement et promotion publicitaire	<i>Maintien</i>	
F - Construction, bâtiment et travaux publics			
F1201	Conduite de travaux du BTP	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1202	Direction de chantier du BTP	<i>Création</i>	
F1602	Electricité bâtiment	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1606	Peinture en bâtiment	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1607	Pose de fermetures menuisées	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1608	Pose de revêtements rigides	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1610	Pose et restauration de couvertures	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1703	Maçonnerie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
F1704	Préparation du Gros œuvre ou des travaux publics	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
G - Hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation			

G1602	Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
G1803	Service en restauration (commis de salle)	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
G1804	Sommellerie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H - Industrie			
H2101	Abattage et découpe des viandes	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
H2102	Conduite d'équipements de production alimentaire	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
H2206	Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2903	Conduite d'équipements d'usinage	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2906	Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2909	Montage - assemblage mécanique	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2912	Réglage d'équipement de production industrielle	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2913	Soudage manuel	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
H2914	Réalisation et montage en tuyauterie	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
I - Installation et maintenance			
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
I1309	Maintenance électrique	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
I1310	Maintenance mécanique industrielle	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
I1604	Mécanique automobile et entretien de véhicules	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
I1607	Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>
J - Santé			
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>

J1302	Analyses médicales	<i>Maintien</i>	
J1304	Aide en puériculture		<i>Maintien</i>
J1305	Conduite de véhicules sanitaires		<i>Création Maintien</i>
J1307	Préparation en pharmacie	<i>Création Maintien</i>	
J1405	Optique - lunetterie	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
J1409	Pédicurie et podologie		<i>Maintien</i>
J1410	Prothèses dentaires	<i>Création</i>	
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
J1506	Soins infirmiers généralistes	<i>Maintien</i>	
K - Services à la personne et à la collectivité			
K1302	Assistance auprès d'adultes	<i>Création</i>	<i>Création</i>
K1304	Services domestiques	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
K2204	Nettoyage de locaux	<i>Création Maintien</i>	<i>Création Maintien</i>
L - Spectacle			
L1501	Coiffure et maquillage spectacle	<i>Maintien</i>	
L1502	Costume et habillage spectacle	<i>Maintien</i>	
L1503	Décor et accessoires spectacle	<i>Maintien</i>	
L1504	Éclairage spectacle	<i>Maintien</i>	
L1505	Image cinématographique et télévisuelle	<i>Maintien</i>	
L1506	Machinerie spectacle	<i>Maintien</i>	
L1507	Montage audiovisuel et post-production	<i>Maintien</i>	
L1508	Prise de son et sonorisation	<i>Maintien</i>	
L1509	Régie générale	<i>Maintien</i>	
M - Support à l'entreprise			
M1203	Comptabilité	<i>Maintien</i>	
M1302	Direction de petite ou moyenne entreprise	<i>Maintien</i>	

M1402	Conseil en organisation et management d'entreprise		<i>Création</i>
M1601	Accueil et renseignements	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
M1602	Opérations administratives	<i>Maintien</i>	
M1605	Assistanat technique et administratif	<i>Maintien</i>	
M1606	Saisie de données	<i>Maintien</i>	
M1607	Secrétariat	<i>Maintien</i>	
M1608	Secrétariat comptable		<i>Maintien</i>
M1609	Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
M1810	Production et exploitation de systèmes d'information	<i>Création</i>	
N - Transport et Logistique			
N1103	Magasinage et préparation de commandes		<i>Création</i>
N1104	Manœuvre et conduite d'engins lourds de manutention	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique (technicien logisticien)	<i>Création</i>	
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	<i>Création</i> <i>Maintien</i>	<i>Création</i> <i>Maintien</i>

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit, ici, des recommandations, points de vigilance, centre d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer.

Les recommandations sont issues des journées de concertations des membres et experts qui ont été invités à y participer.

4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Les filières qualifiantes sont à promouvoir car elles répondent à des métiers en pénurie et sont porteuses d'emplois dans le bassin Wapi.
2	
SECTEUR BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	
1	<p>Afin d'aider les jeunes à mieux comprendre les métiers, d'ouvrir leurs perspectives d'apprentissage, de leur donner le goût de s'orienter vers ceux-ci et, ainsi, de couvrir davantage les besoins de la région, il est proposé de promouvoir les métiers de l'enseignement supérieur⁹⁴/de l'IFAPME. Cette responsabilité incombe aux institutions formatrices qui ont la capacité à convaincre les élèves à s'orienter vers ces métiers. Deux options seraient possibles pour donner l'opportunité à des professionnels d'expliquer leur métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des experts se déplaceraient dans les écoles (matinées/semaine d'informations) et communiqueraient sur ces métiers/ce secteur qui ont, parfois, mauvaise presse (préjugés véhiculés nuisant à l'image de certains professionnels – Ex. Le promoteur immobilier), vers les étudiants des dernières années de l'enseignement secondaire. ○ Les jeunes iraient découvrir ces métiers dans les Centres de formation/d'enseignement. <p><u>Remarque</u> : Il est relevé que les métiers techniques n'attirent plus les jeunes et manquent cruellement de candidats/d'élèves/de stagiaires, alors que les entreprises sont prêtes à les engager. Il y a des emplois, de la création d'activité possible et des lieux de stage disponibles. Alors que les métiers dits « col blanc » rencontrent plus de succès (pléthore de candidats dans les formations). Par conséquent, l'Instance Bassin EFE Wapi devra réfléchir où elle doit mettre ses forces à profit, dans quels domaines.</p>
2	Pour éviter le déplacement de nombreux professionnels au sein des écoles, une autre option serait d'envisager une participation/collaboration au salon du Siep, point de rencontre entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'IFAPME, l'ensemble des partenaires et l'entreprise.

⁹⁴ À la Haute Ecole Charlemagne à Liège, sur les 120 élèves qui suivent des formations en lien avec l'immobilier, la grande majorité vient de Liège. Il serait utile de faire davantage de promotion pour ces études qui sont de qualité, très pratico-pratiques et qui permettraient alors d'engager sur le territoire de la Wapi des personnes qui disposent de toutes les compétences exigées.

SECTEUR COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	
1	Faire le lien avec le supérieur car il s'agit de formations qui y mènent assez facilement.
SECTEUR SANTÉ	
1	<p>Une idée d'outils de valorisation serait de faire, par exemple, des capsules vidéo et d'en faire la promotion pour les métiers d'aide-soignant (fréquentation en baisse) et d'infirmier.</p> <p>→ Pour promouvoir ces métiers, l'ex. CSEF de Verviers avait réalisé des capsules vidéo avec des élèves. Un élève parlait de sa section et mettait en avant les aspects intéressants de ses études. Ces interviews ont été diffusées sur la TV locale et ont eu un certain succès.</p>
SECTEUR SPECTACLE	
1	Un canal pour les personnes est la validation des compétences pour le métier de régisseur (au Centre T-Event de La Louvière) → Mieux faire le lien avec la validation de compétences.
2	<p>Il y a des moyens pour motiver les personnes à se projeter dans ces métiers.</p> <p>Cela pourrait se faire, sur plusieurs jours, autour d'un thème à développer en activités afin de susciter un intérêt aux métiers.</p> <p>Il existe, aussi, des capsules vidéo à communiquer pour mieux faire connaître.</p> <p>→ Faire plus de lien entre les professionnels du métier qui travaillent dans le secteur et les apprenants, au sein des écoles ou des formations afin de leur donner le goût et l'envie d'aller vers ces métiers. La lumière est un aspect très porteur pour faire entrer les jeunes dans ceux-ci et ça peut se passer par un échange avec les artistes.</p>

4.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	
2	
SECTEUR ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	
1	Le profil de formation « Assistant en décoration (3DP) » est obsolète ; il doit être revu par le biais du secteur « Art » ; il ne doit pas être basculé dans le secteur « Construction ».

2	Il serait intéressant de proposer une spécialisation en vêtements de travail et de loisirs ; c'est aujourd'hui une filière porteuse qui mène à l'emploi. Avec la crise sanitaire, ce thème a souvent été évoqué notamment en lien avec les vêtements hospitaliers. La Belgique a développé un savoir-faire dans tout ce qui est vêtements de travail, uniformes et vêtements pour les hôpitaux. C'est plus l'aspect/développement technique qui est important dans ces métiers. En termes d'attractivité du métier, beaucoup de jeunes sont davantage attirés par la mode et tout son côté show. Par contre, il existe vraiment de beaux métiers dans ces domaines d'activité qui ne sont pas forcément liés à la mode ; également dans les vêtements de sport (Décathlon dans les Hauts-de-France).
3	Le Centre de formation de l'industrie Mode / Confection belge est en train de remettre à jour, avec le SFMQ, le profil du métier « Retoucheur ». Aujourd'hui, beaucoup de personnes portent de plus en plus des vêtements de seconde main et, bien évidemment, elles n'ont pas le choix de la taille. Dès lors, il est parfois nécessaire d'intervenir sur les vêtements (et pas simplement raccourcir un ourlet). C'est un vrai métier de retoucher un vêtement qui est fini. Les années précédentes, l'enseignement (l'IPES) avait déjà essayé de relancer des formations « retouches en habillement » mais cela n'avait pas abouti et, ce, malgré la jonction faite avec un domaine très artistique qui est la danse et la confection des costumes de danse (proposé par leur pôle artistique).
4	Les options en lien avec la réalisation d'articles/d'objets/matériaux, de vêtements sur mesure et « stylisme » sont en souffrance. Des OBG liées aux métiers de la confection préparent à ces métiers. Il existe, aujourd'hui, une seule école en Wapi qui organise l'OBG « Agent Qualifié en Confection » (en professionnel), l'Institut de la Madeleine à Tournai. Cependant, l'école rencontre des difficultés pour garder son public d'élèves. Or, la formation est actuellement porteuse d'emploi. Il est possible d'y arriver par deux autres pans/options : « Art et Structure de l'Habitat » et « Arts plastiques », mais ces options ont comme particularité d'être des options de l'enseignement qualifiant, sans profil de formation et sans certification de qualification. Une des recommandations pourrait être de transformer ces deux options de l'enseignement qualifiant avec un profil de certification car il y a énormément d'élèves qui y sont inscrits et qui poursuivent, ensuite, un baccalauréat en stylisme, en 3D ou en construction de matériaux. Ce sont des métiers où le savoir-faire s'acquière principalement par l'exercisation du métier en immersion.
5	Dans les grilles horaires de l'enseignement professionnel, les OBG professionnelles, qui préparent à ces métiers, ne prévoient pas l'apprentissage des langues. Or, l'emploi se situant principalement en Flandre, une réflexion pourrait être menée par rapport à l'utilité d'apprendre le néerlandais.

SECTEUR BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER

1	Lors de la mise en correspondance des nomenclatures, le métier « Technicien de bureau » a été identifié et mis en lien avec les métiers d'accueil dans le secteur « Banque, assurance, immobilier ». Cependant, il s'agit d'une formation très généraliste qui ne permet pas aux élèves d'être opérationnels directement après leur formation comme conseiller à la clientèle en assurance, par exemple. Par conséquent, le profil de formation devrait être réadapté.
---	--

SECTEUR SPECTACLE

1	<p>Dans le secteur du spectacle, la vidéo a une place très importante ; c'est un outil prédominant qui mériterait qu'on s'y attache. La vidéo est devenue vitale dans tout spectacle qui se produit actuellement.</p> <p>C'est un aspect vraiment à part, avec comme maîtrises à apprendre : la captation d'images et la diffusion qui est une problématique bien particulière. Ce qui prend, également, une place énorme, c'est tout ce qui concerne les transmissions hertziennes. Actuellement, c'est un métier qui a une importance vitale car il y a le besoin de diffuser sur les réseaux ou à l'étranger. C'est quelque chose du futur mais présent à nos jours et pas encore structuré. C'est très difficilement ciblé actuellement.</p> <p>→ Ajouter un module sur la vidéo.</p>
2	<p>Dans les profils des personnes qui font cette formation, il faut qu'elles soient très mobiles et disponibles. Ces axes sont à travailler avec les personnes qui se dirigent vers ces formations → Ajouter dans les formations les aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobilité : pouvoir se déplacer sur Bruxelles, Paris, ... pour se donner le plus d'opportunités possibles. ○ Disponibilité pour les horaires particuliers. <p>Si la culture et le monde de l'école se rapprochent par le parcours d'éducation culturelle et artistique repris dans le Pacte pour un enseignement d'excellence, les jeunes pourront se rendre en semaine dans les lieux culturels, les spectacles et participer aux débats. Il y a un côté didactique à avoir pour certaines formations et il y a beaucoup d'atouts à avoir autres que les qualités techniques.</p>
3	<p>Il serait intéressant de revoir le profil Assistant en décoration avec ses multiples facettes (plaquiste, les métiers du spectacle, ...).</p>
<p>SECTEUR SUPPORT À L'ENTREPRISE</p>	
1	<p>Recommandation importante et globale : revoir, impérativement, l'ensemble des profils du secteur qui sont un peu obsolètes dans l'enseignement et les faire coller à la réalité, notamment par rapport à la digitalisation. Cela concerne peu de métiers, 4 à 5. La SFMQ ne s'est pas encore penchée sur ces métiers-là ; c'est la CCPQ⁹⁵ qui a défini les profils.</p> <p>Au Forem, c'est fait pour les nouvelles filières.</p>

4.3. Places de stage et alternance

<p>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</p>	
1	<p>Promouvoir l'alternance comme filière d'excellence à l'instar d'autres pays.</p>
2	

⁹⁵ Révision Profils de formation (SFMQ) ou de qualification (CCPQ) – Source : <https://sfmq.cfwb.be/>

SECTEUR ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART

- | | |
|---|--|
| 1 | Le secteur « Art » a très peu d'OBG en alternance. C'est une réalité de terrain dans toute la FWB. Alors que certaines OBG telles que le bijoutier, le joaillier, les objets artistiques en verre, ... s'y prêteraient très bien. |
| 2 | Ce sont des métiers où les compétences s'acquièrent par la pratique et par le savoir-faire. Ce sont les artisans qui transmettent ces connaissances. Ils relèvent davantage du compagnonnage que de l'enseignement. Or, ce système de transmission des connaissances est inexistant dans l'enseignement secondaire ; c'est une autre filière. Il serait peut-être intéressant que l'Instance puisse identifier les opérateurs de formation, ayant parfois des modes de fonctionnement un peu plus souple que le monde scolaire, qui pourraient éventuellement travailler dans ce domaine-là. |

SECTEUR BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER

- | | |
|---|--|
| 1 | Lors de la mise en correspondance des nomenclatures, le métier « Technicien de bureau » a été identifié et mis en lien avec les métiers d'accueil dans le secteur « Banque, assurance, immobilier ». Cependant, il s'agit d'une formation très généraliste (et pas suffisamment pointue) qui ne permet pas aux élèves d'être opérationnels directement après leur formation comme conseiller à la clientèle en assurance, par exemple. Aussi, une des pistes évoquées par certains partenaires est de les orienter vers des stages pour se familiariser, découvrir, apprendre le métier et, peut-être, leur donner envie de poursuivre des études supérieures. Le succès de cette initiative dépendra de la qualité du stage (tâches à effectuer, formation/développement du jeune, conseils, relations avec l'employeur, ...), des effets bénéfiques que le jeune pourra en tirer. Chacune des parties, entreprise et opérateur de formation/d'enseignement, veillera à transmettre une formation de qualité au jeune. Ce sera d'autant plus important pour l'entreprise qui, in fine, pourra l'embaucher. L'enseignement de Promotion sociale qui permet à un public adulte de se former s'adresse, aussi, souvent, à des personnes qui ont connu un décrochage scolaire et qui reprennent des études. Par conséquent, les orienter vers un stage spécifique risque de les mettre en difficulté car elles n'ont pas l'habitude de gérer du public, une clientèle. De nouveau, le succès de cette démarche dépendra de la qualité du stage. Un technicien en comptabilité serait peut-être mieux placé pour effectuer ce genre de stage. Réussir à attirer des jeunes dans des stages pour leur donner le goût du métier semble, de prime abord, très attractif mais, dans les faits, cette initiative est difficile à mettre en œuvre. En effet, si les employeurs engagent des stagiaires, c'est qu'ils y voient un intérêt, des avantages et qu'ils peuvent leur confier une partie du travail. Si tel n'est pas le cas, les jeunes seront amenés à accomplir des tâches inintéressantes, qui ne sont pas en lien avec le métier auquel ils aspiraient. Ce qui aura pour effet de les détourner du métier. N'était-il pas préférable d'aller davantage dans les écoles de l'enseignement secondaire expliquer les types de métiers, de formations possibles ? (-> point 1) |
|---|--|

SECTEUR COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA

1	<p>Par rapport aux relations de l'enseignement avec les lieux de stage : la difficulté est de trouver le bon stage et d'avoir une bonne relation avec le chef d'entreprise qui permet à l'élève de se développer et de faire un stage positif.</p> <p>→ Essayer d'avoir un contrat positif avec l'entreprise dans lequel chacun s'entraide, l'entreprise et l'enseignement, dans la formation du jeune. La tâche de formation de l'entreprise n'est pas à omettre car, in fine, c'est elle qui l'embauchera et autant qu'il soit formé à de bonnes techniques. Le problème de la relation avec l'entreprise et de la confiance dans l'étudiant pour réaliser un stage dans un domaine particulier et d'ouvrir des perspectives d'apprentissage dans ce domaine est très important.</p>
---	--

SECTEUR SANTÉ

1	<p>En Wapi, l'enseignement n'a pas, pour l'instant, de problèmes d'accès aux stages mais, à l'avenir, il ne pourra pas former davantage d'infirmiers et d'aides-soignants par manque de lieux de stage. Plusieurs raisons sont évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'allongement des formations « Infirmier » soit d'une demi-année soit d'une année implique que le nombre de stagiaires à accueillir est potentiellement plus important. Or, les hôpitaux n'ont pas plus de places de stage à offrir. ○ Les lieux de stage en Wapi accueillent déjà beaucoup de stagiaires d'écoles de la région (de l'enseignement provincial/libre, de Condorcet, de l'ITCF Paramédical-Vésalius de Renaix, ...) et arrivent à saturation. Pour l'IESPP, c'est près de 300 élèves à mettre en stage 17 semaines sur l'année, à absorber. Cela représente un volume de stage considérable. ○ En raison de la crise sanitaire, les hôpitaux étaient plus réticents à prendre des stagiaires et limitaient leur entrée. Ce qui a, aussi, comme conséquences d'avoir moins d'élèves dans les filières ou des élèves diplômés plus tardivement car ils n'ont pas atteint leur quota de stages. Ils accueillent moins les premières années et préfèrent les troisièmes années. ○ Ce sont, aussi, des métiers qui sont soumis à une base légale spécifique. Il existe une liste d'actes prédéfinis ; les stagiaires ne peuvent pas aller dans toutes les spécialités (dans un hôpital, toutes les unités ne sont pas ouvertes à tous les élèves) ; ce qui limite les endroits d'accueil. ○ La capacité d'accueil maximale des employeurs est atteinte (-> point de vigilance si l'Instance décide de travailler à la promotion du métier « Infirmier »). <ul style="list-style-type: none"> ▶ Au niveau du bassin, l'enseignement provincial a déjà prospecté tous les lieux de stage et a conclu des partenariats avec l'ensemble des structures hospitalières (Ath, Tournai, Mouscron), des maisons de repos, des crèches, des écoles, ... et travaille, aussi, avec des organismes du Nord de la France. <p>Dès lors, il est demandé, pour le métier « Infirmier », de veiller à maintenir la capacité actuelle d'accueil en stage et ne surtout pas contracter cette offre.</p>
---	--

SECTEUR SPECTACLE

1	<p>Par rapport aux relations de l'enseignement avec les lieux de stage : la difficulté est de trouver le bon stage et d'avoir une bonne relation avec le chef d'entreprise qui permet à l'élève de se développer et de faire un stage positif.</p> <p>→ Essayer d'avoir un contrat positif avec l'entreprise dans lequel chacun s'entraide, l'entreprise et l'enseignement, dans la formation du jeune. La tâche de formation de l'entreprise n'est pas à omettre car, in fine, c'est elle qui l'embauchera et autant qu'il soit formé à de bonnes techniques.</p> <p>Le problème de la relation avec l'entreprise et de la confiance dans l'étudiant pour réaliser un stage dans un domaine particulier et d'ouvrir des perspectives d'apprentissage dans ce domaine est très important.</p>
SECTEUR SUPPORT À L'ENTREPRISE	
1	Avoir pour ces profils, dans le secondaire, une place plus importante du stage en entreprise où on apprend réellement le métier.
2	<p>Profiter du maximum du nombre de jours de stage en entreprise permis par la législation, afin que l'étudiant soit mis en contact réel avec l'entreprise et des logiciels modernes.</p> <p>Les stages ne sont pas encore obligatoires dans le secteur 7. Il faudrait les renforcer pour tous les métiers cités ci-avant.</p> <p>Remarque : il y a des stages qui ne se déroulent pas dans le secteur 7 et qui ne doivent, donc, pas être intensifiés. Exemple : pour Agent médico-social en secteur 8 (Paramédical), les stages sont déjà poussés au maximum.</p> <p>On sort, parfois, du secteur 7 avec ces métiers car ils sont assez transversaux.</p>
3	Avoir plus d'adéquation du stage avec le profil, la fonction.
4	<p>Il y a un souhait de création de la formation Promotion des ventes (M1706) pour le CEFA mais, dans la matrice, l'attractivité est en baisse et il n'y a ni formation ni opportunités d'emploi. Dessous, on retrouve le métier de responsable commercial, d'e-commerce</p> <p>→ Il est, donc, difficile de prioriser cette grappe de métiers.</p>
5	<p>Par rapport aux relations de l'enseignement avec les lieux de stage : la difficulté est de trouver le bon stage et d'avoir une bonne relation avec le chef d'entreprise qui permet à l'élève de se développer et de faire un stage positif.</p> <p>→ Essayer d'avoir un contrat positif avec l'entreprise dans lequel chacun s'entraide, l'entreprise et l'enseignement, dans la formation du jeune. La tâche de formation de l'entreprise n'est pas à omettre car, in fine, c'est elle qui l'embauchera et autant qu'il soit formé à de bonnes techniques. Le problème de la relation avec l'entreprise et de la confiance dans l'étudiant pour réaliser un stage dans un domaine particulier et d'ouvrir des perspectives d'apprentissage dans ce domaine est très important.</p>

4.4. Équipements/Ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	
2	
SECTEUR COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	
1	À l'Ifapme, il y a de plus en plus de formations qui demandent des ordinateurs mais cela devient, parfois, complexe de switcher entre les différentes formations qui demandent de plus en plus de numérisation. Il est, aussi, préférable que les apprenants possèdent leur propre ordinateur personnel pour suivre ce genre de formation et c'est coûteux.
2	Pour « Opérateur en industrie graphique », les équipements sont très onéreux. Pour les autres options : il n'y a pas de difficulté de se procurer le matériel mais, au Fonds d'équipement de l'enseignement qualifiant, c'est très difficile d'obtenir des ordinateurs car cela n'est pas considéré comme un matériel à délivrer par ce Fonds d'équipement. Mais ce qui est très coûteux, pour les écoles, ce sont les licences car il y a un renouvellement et c'est un gros budget. → Idéalement, trouver un système avec un regroupement des écoles pour avoir plus de poids par rapport aux prestataires qui fournissent les logiciels et faire diminuer le coût des licences.
3	Concernant le Fonds d'équipement, permettre aux écoles qui ont ce type d'options l'achat d'ordinateurs car ce sont des outils métiers.
SECTEUR SANTÉ	
1	Les étudiants qui suivent la formation d'infirmier doivent pouvoir accéder, dans les écoles, à du matériel qui puisse pallier le nonaccès à des stages. Par conséquent, il est demandé de soutenir les projets qui sont rentrés au Fonds de modernisation des équipements.
SECTEUR SUPPORT À L'ENTREPRISE	
1	Le Centre de compétence Management & Commerce – le Forem à Gosselies organise des formations décentralisées en partenariat avec les différents Centres locaux. Il pourrait être envisagé un plan d'actions (rédigé en fin d'année) qui intègre ce type de collaboration avec ce centre qui organise des formations dans le domaine et qui pourrait se déplacer en région. Il y a différents produits qui répondraient à ce genre d'attentes (formation de conseils en recrutement, d'assistants RH, en processus et techniques de recrutement pour travailler en agence d'intérim, ...). → Il y a une possibilité de création en Wallonie picarde.

2	<p>C'est un secteur où il y a peu de CTA et, donc, les ressources doivent être dans les établissements scolaires. Actuellement, les équipements en tant que tels sont devenus plus accessibles financièrement qu'il y a une dizaine d'années. Les écoles peuvent se fournir via le Fonds d'équipement.</p> <p>→ Avoir un point de vigilance/Soutien de l'Instance concernant les demandes d'équipements sur cet aspect dans le cadre de la remise d'avis « Modernisation de l'équipement pédagogique ».</p> <p>→ Insister, pour les sections vendeur ou technicien commercial, sur les équipements modernes, dans la gestion des stocks notamment, etc ... car les profils datent des années 2000.</p>
---	--

4.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	
2	
SECTEUR ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	
1	<p>Au niveau de l'Eurométropole, il existe des possibilités d'emplois, que ce soit en France ou en Flandre, qui ne sont peut-être pas toujours suffisamment exploitées. L'Instance pourrait travailler de concert avec le Conseil de développement Wapi qui est sensible à tous ces problèmes transfrontaliers.</p>
2	<p>Travailler la mobilité interrégionale.</p>
3	<p>Certaines OBG rencontrent du succès à l'Institut Sainte-Anne de Gosselies parce qu'elles sont ancrées dans une école à dominante artistique. La difficulté que les écoles ont en Wapi à maintenir certaines offres de formation (Ex. « Retoucheur ») est, peut-être, dû au fait qu'elles sont perdues dans des options qui n'ont pas de liens avec le côté artistique. À l'Institut Ste-Anne, elles sont à cheval entre le secteur « Art appliqué » et « Confection » ; c'est pour cette raison que les filières rencontrent du succès. Pour travailler des matériaux souples, du fil, ... il est essentiel d'avoir cette fibre créative qu'on ne retrouve pas nécessairement, pour le moment, dans les profils du secteur habillement. C'est peut-être une réflexion à mener.</p>
SECTEUR COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	
1	<p>Dans le cadre de la création d'une spécialisation en 7ème année Technicien en multimédia, l'idée serait d'informer les écoles que l'Instance peut soutenir et, par exemple, mettre ces écoles-là en relation avec l'Eurometropolitan E-Campus pour voir si une collaboration pourrait se mettre en place.</p>

SECTEUR SANTÉ	
1	En collaboration avec le Forem, l'IESPP accueille des publics dans le cadre du Projet 600 ⁹⁶ . Ils ne savent pas s'ils seront reconduits (contact à prendre avec le SRO et Direction Formation et Compétences E. Motte).
SECTEUR SPECTACLE	
1	À Tournai, il y a « Le Vaisseau », mis en place il y a 2 ans et subsidié, avec une formation professionnelle développée par la Compagnie les Passeurs de rêve, au niveau de la construction de décors → C'est un lieu très rare à valoriser.
2	Recommandation de l'Instance à la Chambre Enseignement par rapport à la répartition des incitants afin d'obtenir des heures NTPP pour aider à maintenir l'option « Esthétique artistique ».
3	Dans le secteur, les VCA pour la sécurité sont un grand manque. Ceux-ci sont existants au Forem où ils peuvent être passés. À la demande des écoles, ils se déplacent aussi pour dispenser la formation ; mais le test est passé à l'extérieur. C'est, dans tous les cas, possible pour le secteur industriel et de la construction. → Développer un partenariat entre le Forem et le secteur.
SECTEUR SUPPORT À L'ENTREPRISE	
1	Par rapport au public des CPAS, les soft skills ne sont pas tout à fait présents pour avoir accès aux métiers. Il s'agirait de faire plus de lien, peut-être, avec les CISP, la Promotion sociale pour « mettre à niveau » afin de donner accès à ces métiers dans un 2 ^{ème} temps.

⁹⁶ Le Projet 600 permet aux travailleurs du secteur fédéral privé des soins de santé d'entamer des études d'infirmier pendant 3 ans tout en maintenant une rémunération prise en charge par l'employeur et le FISS (Fonds intersectoriel des Services de Santé).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette troisième édition du rapport analytique et prospectif de la Wallonie picarde démontre la richesse du territoire au niveau de l'offre de formation selon les divers opérateurs qui les dispensent. En effet, il ressortait des discussions lors des journées de concertation que l'offre existante en Wapi couvre globalement les besoins. L'enjeu aujourd'hui est donc de maintenir cette offre (porteuse d'emploi) tout en veillant à créer de nouvelles filières pour répondre à d'éventuels nouveaux besoins. Et ce, sachant que le maintien de l'offre pour certaines filières est parfois problématique car il manque des élèves et/ou apprenants.

Ce dossier se veut donc, également, être un outil au service de l'aide à la décision afin de permettre aux acteurs professionnels de disposer de ces données pour déterminer au mieux les prochaines attitudes à adopter et les évolutions possibles, au sein de leur organisme respectif, et cela au bénéfice de notre bassin de vie.

Ne doutons pas que les IBEFE auront, grâce à la pratique de l'article 13 de leur décret, l'occasion, également, de jouer un rôle d'assemblier. Ainsi, les recommandations et thématiques communes formulées par l'Instance bassin EFE, dans ce rapport, auront un impact sur l'adaptation de l'offre, qui varie selon que l'on se situe dans le champ de la formation ou de l'enseignement qualifiant. Il est également prévu, dans ce cadre, un retour systématique vers l'Instance Bassin EFE par les opérateurs de formation et par les acteurs de l'enseignement sur l'évolution de l'offre des dispositifs d'enseignement qualifiant et de formation, et, tout particulièrement les formations ouvertes sur le bassin de la Wapi.

Dès lors, les relances économiques et la résilience d'un bassin de vie passent, sans nul doute par une meilleure visibilité des offres de formations en adéquation avec les besoins des entreprises sur ce même territoire. Les IBEFE sont le croisement entre ces trois mondes que sont l'enseignement, la formation et l'emploi.

La crise sanitaire de 2020-2021 a laissé des traces et de nombreuses entreprises se sont mises en « pause » pour d'une part traverser cette crise sans sombrer et d'autre part, tenir le cap afin d'attendre des lendemains plus heureux où la relance économique sera à nouveau possible. Si pour certaines entreprises la période reste rude, d'autres ont néanmoins pu trouver un regain de dynamisme durant cette même période.

Nonobstant l'impact économique, l'humain n'a pas été épargné et les crises sanitaires mais également écologiques redéfinissent des priorités et de nouveaux métiers émergent. Comment s'ajuster avec les nouveaux besoins qui émergent plus ou moins rapidement selon les urgences ? Les IBEFE ont leur rôle à jouer car elles sont de véritables lieux de concertations et d'échanges. La régulation des offres est également un enjeu majeur à l'heure où les moyens publics et la mutualisation des équipements doivent se réorganiser tout en restant à la pointe pour les usagers.

Par ailleurs, ce rapport permet aussi d'être un outil de pilotage qui place ces métiers priorités, au cœur des futurs travaux de l'IBEFE, pour les trois prochaines années. Véritable fil conducteur, ils seront le socle de base des pôles de synergie ou autrement dit des prochaines actions concertées et développées.

En 2021, l'IBEFE Wapi travaillait autour de cinq pôles de synergie. Les pôles de synergie étant des lieux où les partenaires se rencontrent afin de travailler à des actions innovantes, émergentes et/ou additionnelles.

Les travaux s'organisent autour de pôles transversaux, d'une part, et des pôles sectoriels d'autre part.

Dans le premier cas, les thématiques de « l'orientation et la valorisation des métiers » ainsi que « les publics fragilisés de l'Insertion socioprofessionnelle » sont au cœur des actions.

Dès lors, dans le cadre de la valorisation des métiers, notamment du qualifiant, un catalogue d'activités est proposé aux écoles et à leurs élèves avec autant de possibilités de découvertes, de pratiques inclusives dans des entreprises qui pourront donner l'envie et peut-être, les prémices d'une orientation positive pour un futur métier. L'insertion socioprofessionnelle concerne également deux actions l'une touchant aux personnes illettrées et l'autre aux fracturés du numérique.

En ce qui concerne les activités sectorielles, elles se concentrent sur le secteur de la construction, de l'installation & maintenance mais aussi sur le service d'aide à la personne.

On le sait le secteur de la construction est un secteur qui souffre depuis plusieurs années. Des métiers sont en pénurie et ont du mal à trouver un public pour s'y former. La crise sanitaire n'aura pas changé cette tendance déjà bien présente ces dernières années. Dès lors, les activités du pôle construction se développent pour, d'une part, lutter contre le dumping social et, d'autre part, établir un diagnostic, en Wapi, sur des métiers ciblés par l'IBEFE comme étant prioritaires sur son territoire.

Pour le secteur de l'Installation & la Maintenance, un projet pilote se constitue, depuis ces deux dernières années, pour établir un processus continu entre trois métiers-cible que sont l'électricien, le mécanicien et l'électromécanicien. Véritable parcours tripartite où l'école, l'apprenant, le centre de formation et l'entreprise seront, ensemble, à la croisée des chemins afin de rendre ces formations, non seulement, attrayantes mais également permettre de découvrir l'attractivité possible en Wapi étant donné le nombre d'offres d'emplois disponibles sur notre territoire.

En lien avec les plans de relance de la Wallonie « Get Up Wallonia »⁹⁷ (avril 2020) 5 axes prioritaires sont déterminés pour la Wallonie.

« Le premier axe vise à « Miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s » :

- *Contribuer à l'amélioration de la formation initiale*
Actions : faire de l'alternance le nouveau "normal", renforcer l'attractivité des filières STEM, techniques et professionnelles, soutenir le pacte d'excellence, offrir une expérience de vie formatrice à tous les jeunes qui le souhaitent. »

A l'instar, de ce plan, la place des stages et de l'alternance est également un des axes prépondérants dans le travail des IBEFE et des actions qu'elles développent. Depuis plusieurs années, en Wapi, nous promovons l'alternance comme filière d'excellence. En 2017, un premier salon « Alt&Job » a vu le jour. Plus récemment, en 2018-2019, des travaux ont ainsi été menés autour de l'ouverture d'une 7ème technique de qualification pour les électromécaniciens, notamment à la demande des entreprises de la région.

⁹⁷ <https://www.wallonie.be/fr/plans-wallons/get-wallonia>

Dans le cadre d'une formation universitaire sur « l'Analyse prospective » à l'Université catholique de Louvain, un travail de fin d'études a porté sur « l'alternance en Wallonie picarde à l'Horizon 2035 ».

En 2020-2021, l'IBEFE Wapi a également participé à une enquête menée à l'échelle de la Région wallonne avec ses collègues d'autres IBEFE et notamment pilotée par l'IBEFE de Huy-Waremme.

La place de l'alternance trouve, donc, écho en Wapi à l'instar de ce que préconise « Get Up Wallonia ».

Toujours selon, Get Up Wallonia » :

- *Généraliser l'accès à la formation tout au long de la vie*
Actions : créer un dispositif universel de formation continue, résorber la fracture numérique

La digitalisation et le numérique ou plutôt la fracture numérique sont également des dispositifs dont l'IBEFE devra tenir compte dans les années à venir. Nul doute que les métiers de demain seront fortement impactés par ces aspects digitaux. Certains métiers sont amenés à disparaître et d'autres seront les métiers d'avenir. Par ailleurs, la fracture numérique touche également un public plus fragilisé et deux actions de pôle y travaillent plus spécifiquement. Ainsi, l'une travaille à un pass numérique et l'autre se concentre sur les formations des professionnels pour la détection des personnes illettrées en Wapi.

« Mais encore :

- *Revoir le paysage de la formation et investir dans les équipements*
Actions : repenser les dispositifs et le paysage de la formation, investir dans les infrastructures et les équipements de formation »

L'IBEFE participe chaque année aux remises d'avis sur les demandes d'équipements pédagogiques de l'enseignement. Dans ce cadre et en lien avec les thématiques communes définies sur son territoire, elle remet donc un avis sur l'ensemble des demandes. Les métiers prioritaires permettent également l'octroi d'incitants à la création, la fermeture et au maintien d'options dans l'enseignement qualifiant.

Par ailleurs, l'IBEFE a établi un parcours découverte des centres de compétences et des centres de technologies avancées présents en son sein. L'occasion de découvrir les équipements de pointe présents et les opportunités de partenariats possibles pour les enseignants et les formateurs d'adultes.

Dans l'axe 4, Get Up Wallonia souhaite « Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e », la première mesure concerne :

- *Réintégrer les personnes plus éloignées de l'emploi sur le marché du travail*
Actions : prévoir un soutien efficace à l'emploi, faciliter le parcours de retour à l'emploi

Comme exprimer dans le début de ce rapport, en Wapi, ce sont les jeunes de moins de 25 ans et les plus de 55 ans qui sont les plus représentés dans la catégorie « chômage de longue durée de plus de deux ans ».

Les IBEFE travaillent au sein de dispositifs tels que l'Orientation tout au Long de la Vie (OTLAV) afin de travailler en cohérence sur les parcours d'emplois. L'orientation est un axe transversal au sein de toutes les IBEFE car elle est considérée comme fondamentale.

Depuis 2020-2021, l'IBEFE Wapi travaille à la constitution du cadastre de l'orientation. Une première édition a été réalisée et a collecté non seulement des actions d'orientation mais également une série d'outils sur le même thème. Une seconde édition axée sur les activités d'orientation est en cours d'élaboration.

Un pôle sectoriel concernant le « service de l'aide à la personne » travaille également à la mise en place d'une plateforme de mutualisation au sein de la Wapi et à une meilleure visibilité des métiers priorités y attendant. Le matching et la qualité des stages sont également développés en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde (C.C.I. Wapi).

Ce travail a particulièrement trouvé écho durant la crise sanitaire où des entreprises peinaient à recruter des profils comme les techniciens de surface en milieu hospitalier. L'IBEFE a permis d'établir des rencontres entre les hôpitaux de la région et les centres de formation qui accueillent ce type de stagiaires.

Les IBEFE sont amenées à concrétiser à l'échelle locale une série de dispositions, de projets, de souhaits au service des bénéficiaires du territoire.

Les thématiques communes prioritaires de ce rapport vont faire l'objet de l'émergence de nouveaux pôles de synergies (sectoriels ou transversaux) à partir de 2022. Véritable socle de base, ces métiers prioritaires trouveront leur place dans de nouveaux projets.

Mais quel avenir voulons-nous pour notre Wallonie picarde ?

Main dans la main avec ses partenaires, l'IBEFE sera le maillage pour un nouveau dessein !

ANNEXES

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3 Competent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, média et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 - Nomenclature REM2

REM2	Description
11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

Annexe 3 - Concordance entre les thématiques communes et les OBG de l'enseignement (source : DGEO-OQMT)

Thématiques communes	Type	Concordance enseignement
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	ART45	1001 Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	ART45	1023 Jardinier/Jardinière d'entretien (CPU)
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	ART45	1024 Jardinier/Jardinière d'aménagement (CPU)
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	PE-ALT49	1209 Technicien / Technicienne en horticulture
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	PE-ALT49	1306 Agent / Agente technique de la nature et des forêts
• A1203 Aménagement et entretien des espaces verts	PE-ALT49	1313 Complément en diversification et aménagement d'espace rural
• A1414 Horticulture et maraîchage	ART45	1001 Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins
• A1414 Horticulture et maraîchage	ART45	1005 Ouvrier/Ouvrière en pépinières
• A1414 Horticulture et maraîchage	ART45	1009 Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole
• A1414 Horticulture et maraîchage	ART45	1010 Ouvrier/Ouvrière en cultures maraîchères sous abri et de plein champ
• A1414 Horticulture et maraîchage	ART45	1019 Polyculteur/Polycultrice
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1109 Technicien / Technicienne en agriculture
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1118 Agent /Agente agricole polyvalent / polyvalente
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1208 Ouvrier qualifié / Ouvrière qualifiée en horticulture
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1209 Technicien / Technicienne en horticulture
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1211 Complément en productions horticoles et décoration florale
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1214 Horticulteur spécialisé / Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins
• A1414 Horticulture et maraîchage	PE-ALT49	1306 Agent / Agente technique de la nature et des forêts
• B1101 Création en arts plastiques	PE-ALT49	3121 Sculpteur / Sculptrice sur bois
• B1101 Création en arts plastiques	PE-ALT49	3125 Complément en création et restauration de meubles
• B1101 Création en arts plastiques	PE-ALT49	3128 Complément en techniques spécialisées de sculpture
• B1201 Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse	#N/A	#N/A
• B1301 Décoration d'espaces de vente et d'exposition	ART45	6003 Assistant/Assistante de décorateur d'ameublement
• B1301 Décoration d'espaces de vente et d'exposition	PE-ALT49	6107 Etalagiste
• B1301 Décoration d'espaces de vente et d'exposition	PE-ALT49	6220 Complément en techniques spécialisées de décoration
• B1401 Réalisation d'objets en lianes, fibres et brins végétaux	#N/A	#N/A

• B1804 Réalisation d'ouvrages d'art en fils	ART45	5015 Tisserand/Tisserande
• B1805 Stylisme	PE-ALT49	5236 Complément en vêtements de travail et de loisirs
• B1805 Stylisme	PE-ALT49	5238 Complément en stylisme
• B1805 Stylisme	PE-ALT49	6406 Bijoutier-joaillier / Bijoutière-joaillière
• B1805 Stylisme	PE-ALT49	6408 Complément en joaillerie – sertissage
• B1805 Stylisme	PE-ALT49	5235 Complément en lingerie fine
• B1806 Tapisserie - décoration en ameublement	PE-ALT49	3131 Restaurateur-garnisseur / Restauratrice-garnisseuse de sièges
• B1806 Tapisserie - décoration en ameublement	PE-ALT49	3511 Tapissier-garnisseur / Tapissière-garnisseuse
• B1806 Tapisserie - décoration en ameublement	PE-ALT49	3515 Complément en techniques de tapisserie - garnissage
• B1806 Tapisserie - décoration en ameublement	PE-ALT49	5303 Complément en textile et confection d'ameublement
• B1806 Tapisserie - décoration en ameublement	ART45	6003 Assistant/Assistante de décorateur d'ameublement
• C1203 Relation clients banque/finance	#N/A	#N/A
• D1101 Boucherie	ART45	4010 Préparateur/préparatrice en boucherie – Vendeur/vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter
• D1101 Boucherie	PE-ALT49	4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions
• D1101 Boucherie	PE-ALT49	4205 Boucher-charcutier / Bouchère-charcutière
• D1101 Boucherie	PE-ALT49	4207 Patron boucher-charcutier-traiteur / Patronne bouchère-charcutière-traiteur
• D1101 Boucherie	PE-ALT49	4208 Artisan Boucher-Charcutier / Artisanne Bouchère-charcutière
• D1102 Boulangerie-viennoiserie	PE-ALT49	4310 Boulanger-pâtissier / Boulangère-pâtissière
• D1102 Boulangerie-viennoiserie	PE-ALT49	4312 Patron boulanger-pâtissier-chocolatier / Patronne boulangère-pâtissière-chocolatière
• D1102 Boulangerie-viennoiserie	PE-ALT49	4313 Artisan Boulanger-pâtissier / Artissane Boulangère-pâtissière
• D1103 Charcuterie - traiteur	ART45	4010 Préparateur/préparatrice en boucherie – Vendeur/vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter
• D1103 Charcuterie - traiteur	PE-ALT49	4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions
• D1103 Charcuterie - traiteur	PE-ALT49	4126 Chef de cuisine de collectivité
• D1103 Charcuterie - traiteur	PE-ALT49	4128 Cuisinier / Cuisinière de collectivité
• D1103 Charcuterie - traiteur	PE-ALT49	4205 Boucher-charcutier / Bouchère-charcutière
• D1103 Charcuterie - traiteur	PE-ALT49	4207 Patron boucher-charcutier-traiteur / Patronne bouchère-charcutière-traiteur
• D1104 Pâtisserie-confiserie-chocolaterie et glacerie	PE-ALT49	4310 Boulanger-pâtissier / Boulangère-pâtissière
• D1104 Pâtisserie-confiserie-chocolaterie et glacerie	PE-ALT49	4311 Chocolatier-Confiseur-Glacier / Chocolatière-Confiseuse-Glacière
• D1104 Pâtisserie-confiserie-chocolaterie et glacerie	PE-ALT49	4312 Patron boulanger-pâtissier-chocolatier / Patronne boulangère-pâtissière-chocolatière
• D1207 Retouches en habillement	ART45	5020 Ouvrier retoucheur/Ouvrière retoucheuse
• D1207 Retouches en habillement	PE-ALT49	5227 Agent qualifié / Agente qualifiée en confection

• D1207 Retouches en habillement	PE-ALT49	5231 Vendeur-retoucheur / Vendeuse-retoucheuse
• D1407 Relation technico-commerciale	PE-ALT49	7123 Technicien commercial / Technicienne commerciale
• E1201 Photographie	PE-ALT49	6211 Technicien / Technicienne en photographie
• E1201 Photographie	PE-ALT49	6313 Complément en arts visuels appliqués à la photographie
• E1202 Production en laboratoire cinématographique	#N/A	#N/A
• E1203 Production en laboratoire photographique	PE-ALT49	6211 Technicien / Technicienne en photographie
• E1203 Production en laboratoire photographique	PE-ALT49	6313 Complément en arts visuels appliqués à la photographie
• E1205 Réalisation de contenus multimédias	PE-ALT49	6112 Arts plastiques
• E1205 Réalisation de contenus multimédias	PE-ALT49	6210 Technicien / Technicienne en infographie
• E1205 Réalisation de contenus multimédias	PE-ALT49	6217 Technicien / Technicienne en image de synthèse
• E1205 Réalisation de contenus multimédias	PE-ALT49	6218 Complément en techniques d'infographie
• E1301 Conduite de machines d'impression	PE-ALT49	2326 Opérateur / Opératrice en industrie graphique
• E1301 Conduite de machines d'impression	PE-ALT49	2330 Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique
• E1301 Conduite de machines d'impression	ART45	6004 Ouvrier/Ouvrière en sérigraphie
• E1302 Conduite de machines de façonnage routage	PE-ALT49	2326 Opérateur / Opératrice en industrie graphique
• E1302 Conduite de machines de façonnage routage	PE-ALT49	2330 Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique
• E1304 Façonnage et routage	PE-ALT49	2327 Technicien / Technicienne en industrie graphique
• E1305 Préparation et correction en édition et presse	PE-ALT49	2326 Opérateur / Opératrice en industrie graphique
• E1306 Prépresse	PE-ALT49	2326 Opérateur / Opératrice en industrie graphique
• E1306 Prépresse	PE-ALT49	2327 Technicien / Technicienne en industrie graphique
• E1306 Prépresse	PE-ALT49	2330 Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique
• E1307 Reprographie	#N/A	#N/A
• E1308 Intervention technique en industrie graphique	PE-ALT49	2330 Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique
• E1401 Développement et promotion publicitaire	#N/A	#N/A
• F1201 Conduite de travaux du BTP	PE-ALT49	3223 Technicien / Technicienne en construction et travaux publics
• F1201 Conduite de travaux du BTP	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1201 Conduite de travaux du BTP	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1202 Direction de chantier du BTP	PE-ALT49	3223 Technicien / Technicienne en construction et travaux publics
• F1202 Direction de chantier du BTP	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1202 Direction de chantier du BTP	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1602 Electricité bâtiment	ART45	2005 Aide-électricien/Aide-électricienne

• F1602 Electricité bâtiment	PE-ALT49	2115 Installateur électricien / Installatrice électricienne
• F1602 Electricité bâtiment	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1602 Electricité bâtiment	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1606 Peinture en bâtiment	ART45	3028 Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment
• F1606 Peinture en bâtiment	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1606 Peinture en bâtiment	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1606 Peinture en bâtiment	PE-ALT49	3519 Complément en peinture-décoration
• F1606 Peinture en bâtiment	PE-ALT49	3520 Peintre Décorateur / Peintre Décoratrice
• F1606 Peinture en bâtiment	PE-ALT49	3522 Plafonneur Cimentier/Plafonneuse Cimentière
• F1607 Pose de fermetures menuisées	ART45	3025 Monteur-placeur d'éléments menuisés / Monteuse-placeuse d'éléments menuisés
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3132 Menuisier / Menuisière en PVC et ALU
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3517 Vitrier / Vitrière
• F1607 Pose de fermetures menuisées	PE-ALT49	3518 Complément en techniques spécialisées de vitrerie
• F1608 Pose de revêtements rigides	ART45	3037 Carreleur / Carreleuse (CPU)
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3134 Parqueteur / Parqueteuse
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3301 Tailleur de pierre-marbrier / Tailleuse de pierre-marbrière
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3305 Complément en pose de pierres naturelles
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1608 Pose de revêtements rigides	PE-ALT49	3521 Carreleur/Carreleuse-Chapiste
• F1610 Pose et restauration de couvertures	ART45	3026 Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques
• F1610 Pose et restauration de couvertures	PE-ALT49	3227 Complément en techniques spécialisées de couverture
• F1610 Pose et restauration de couvertures	PE-ALT49	3230 Couvreur-Etancheur / Couvreuse-Etancheuse
• F1610 Pose et restauration de couvertures	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier
• F1610 Pose et restauration de couvertures	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1703 Maçonnerie	ART45	3003 Maçon/Maçonne
• F1703 Maçonnerie	ART45	3038 Chapiste (CPU)
• F1703 Maçonnerie	PE-ALT49	3304 Technicien / Technicienne en encadrement de chantier

• F1703 Maçonnerie	PE-ALT49	3306 Complément en techniques spécialisées en construction – gros œuvre
• F1703 Maçonnerie	PE-ALT49	3309 Ouvrier / Ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment
• F1703 Maçonnerie	PE-ALT49	3311 Maçon / Maçonne
• F1703 Maçonnerie	PE-ALT49	3521 Carreleur/Carreleuse-Chapiste
• F1704 Préparation du Gros œuvre ou des travaux publics	ART45	3015 Voiriste
• F1704 Préparation du Gros œuvre ou des travaux publics	URG	3039 Auxiliaire du bâtiment
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	ART45	4001 Commis/Commise de cuisine
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	ART45	4011 Commis(e) de cuisine de collectivité
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4118 Hôtelier-restaurateur / Hôtelière-restauratrice
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4121 Complément en hôtellerie européenne
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4123 Complément en cuisine internationale
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4124 Complément en techniques spécialisées de restauration
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4126 Chef de cuisine de collectivité
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4128 Cuisinier / Cuisinière de collectivité
• G1602 Personnel de cuisine (commis de cuisine, cuisine de collectivité)	PE-ALT49	4131 Restaurateur / Restauratrice
• G1803 Service en restauration (commis de salle)	PE-ALT49	4118 Hôtelier-restaurateur / Hôtelière-restauratrice
• G1803 Service en restauration (commis de salle)	PE-ALT49	4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions
• G1803 Service en restauration (commis de salle)	PE-ALT49	4128 Cuisinier / Cuisinière de collectivité
• G1803 Service en restauration (commis de salle)	PE-ALT49	4131 Restaurateur / Restauratrice
• G1804 Sommellerie	PE-ALT49	4120 Sommelier / Sommelière
• G1804 Sommellerie	PE-ALT49	4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions
• G1804 Sommellerie	PE-ALT49	4131 Restaurateur / Restauratrice
• H2101 Abattage et découpe des viandes	ART45	4004 Découpeur – désosseur/Découpeuse – désosseuse

• H2101 Abattage et découpe des viandes	PE-ALT49	4205 Boucher-charcutier / Bouchère-charcutière
• H2101 Abattage et découpe des viandes	PE-ALT49	4207 Patron boucher-charcutier-traiteur / Patronne bouchère-charcutière-traiteur
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	URG	2022 Technicien conducteur/Technicienne conductrice de ligne de production alimentaire
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	ART45	2024 Opérateur/Opératrice de production en industrie alimentaire (OPIA) (CPU)
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	ART45	4013 Agent / Agente de fabrication du secteur alimentaire (AFA) (CPU)
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	PE-ALT49	4205 Boucher-charcutier / Bouchère-charcutière
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	PE-ALT49	4310 Boulanger-pâtissier / Boulangère-pâtissière
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	PE-ALT49	9101 Complément en techniques spécialisées de production des entreprises agroalimentaires
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	PE-ALT49	9310 Technicien / Technicienne des industries agroalimentaires
• H2102 Conduite d'équipements de production alimentaire	PE-ALT49	9312 Opérateur / Opératrice de production des entreprises agroalimentaires
• H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	PE-ALT49	3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur
• H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	PE-ALT49	3122 Technicien / Technicienne des industries du bois
• H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	PE-ALT49	3130 Complément en industrie du bois
• H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	PE-ALT49	3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur
• H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	PE-ALT49	3226 Charpentier / Charpentière
• H2903 Conduite d'équipements d'usinage	PE-ALT49	2325 Mécanicien / Mécanicienne d'entretien
• H2903 Conduite d'équipements d'usinage	PE-ALT49	2333 Technicien / Technicienne en systèmes d'usinage
• H2906 Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique	#N/A	#N/A
• H2909 Montage - assemblage mécanique	#N/A	#N/A
• H2912 Réglage d'équipement de production industrielle	#N/A	#N/A
• H2912 Réglage d'équipement de production industrielle	#N/A	#N/A
• H2913 Soudage manuel	PE-ALT49	2625 Métallier-soudeur / Métalliè-re-soudeuse
• H2913 Soudage manuel	PE-ALT49	2636 Complément en soudage sur tôles et sur tubes
• H2914 Réalisation et montage en tuyauterie	#N/A	#N/A
• I1302 Installation et maintenance d'automatismes	PE-ALT49	2410 Mécanicien automatique / Mécanicienne automatique
• I1302 Installation et maintenance d'automatismes	PE-ALT49	2413 Technicien / Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels
• I1304 Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	PE-ALT49	2410 Mécanicien automatique / Mécanicienne automatique
• I1304 Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	PE-ALT49	2413 Technicien / Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels

• I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	PE-ALT49	2216 Technicien / Technicienne en climatisation et conditionnement d'air
• I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	PE-ALT49	2804 Technicien / Technicienne du froid
• I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	PE-ALT49	3133 Cuisiniste
• I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	PE-ALT49	3424 Technicien / Technicienne en équipements thermiques
• I1309 Maintenance électrique	PE-ALT49	2115 Installateur électricien / Installatrice électricienne
• I1309 Maintenance électrique	PE-ALT49	2409 Electricien automatique / Electricienne automatique
• I1309 Maintenance électrique	PE-ALT49	2413 Technicien / Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels
• I1310 Maintenance mécanique industrielle	PE-ALT49	2325 Mécanicien / Mécanicienne d'entretien
• I1310 Maintenance mécanique industrielle	PE-ALT49	2410 Mécanicien automatique / Mécanicienne automatique
• I1310 Maintenance mécanique industrielle	PE-ALT49	2413 Technicien / Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels
• I1310 Maintenance mécanique industrielle	PE-ALT49	2641 Complément en maintenance aéronautique
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	ART45	2008 Aide-mécanicien garagiste/Aide-mécanicienne garagiste
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	ART45	2011 Monteur de pneus – aligneur / Monteuse de pneus – aligneuse
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	PE-ALT49	2217 Complément en systèmes électroniques de l'automobile
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	PE-ALT49	2334 Mécanicien / Mécanicienne d'entretien automobile
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	PE-ALT49	2523 Complément en électricité de l'automobile
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	PE-ALT49	2524 Technicien / Technicienne en maintenance et diagnostic automobile
• I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules	PE-ALT49	2528 Mécanicien polyvalent / Mécanicienne polyvalente automobile
• I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	ART45	2006 Aide-mécanicien cycles et petits moteurs / Aide-mécanicienne cycles et petits moteurs
• I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	ART45	2008 Aide-mécanicien garagiste/Aide-mécanicienne garagiste
• I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	PE-ALT49	2331 Mécanicien / Mécanicienne en cycles
• I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	PE-ALT49	2525 Technicien / Technicienne motos
• I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	ALT49	2643 Mécanicien / Mécanicienne pour matériel de parcs, jardins et espaces verts
• J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	#N/A	#N/A





• J1302 Analyses médicales	PE-ALT49	9308 Assistant / Assistante pharmaceutico-technique
• J1302 Analyses médicales	PE-ALT49	9309 Technicien / Technicienne chimiste
• J1302 Analyses médicales	PE-ALT49	9315 Complément en biochimie
• J1307 Préparation en pharmacie	PE-ALT49	9308 Assistant / Assistante pharmaceutico-technique
• J1307 Préparation en pharmacie	PE-ALT49	9313 Complément en officine hospitalière
• J1405 Optique - lunetterie	PE-ALT49	9208 Optique
• J1405 Optique - lunetterie	PE-ALT49	9209 Opticien / Opticienne
• J1410 Prothèses dentaires	PE-ALT49	9210 Prothésiste dentaire
• J1501 Soins d'hygiène, de confort du patient	PE-ALT49	8216 Aide-soignant / Aide-soignante
• J1506 Soins infirmiers généralistes	0	8601 INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES
• J1506 Soins infirmiers généralistes	0	8602 SOINS INFIRMIERS
• K1302 Assistance auprès d'adultes	PE-ALT49	8123 Aide familial / Aide familiale
• K1302 Assistance auprès d'adultes	PE-ALT49	8214 Complément en éducation sanitaire
• K1302 Assistance auprès d'adultes	PE-ALT49	8215 Complément en gériatrie
• K1304 Services domestiques	ART45	8002 Aide ménager/Aide ménagère
• K2204 Nettoyage de locaux	ART45	8008 Technicien de surface – Nettoyeur/Technicienne de surface – Nettoyeuse
• L1501 Coiffure et maquillage spectacle	PE-ALT49	8328 Coiffeur / Coiffeuse
• L1501 Coiffure et maquillage spectacle	PE-ALT49	8322 Complément d'esthétique : orientation artistique
• L1502 Costume et habillage spectacle	PE-ALT49	5207 Agent / Agente technique en mode et création
• L1502 Costume et habillage spectacle	PE-ALT49	5239 Agent polyvalent / Agente polyvalente dans la confection des costumes de scène ou de spectacles
• L1503 Décor et accessoires spectacle	ART45	6003 Assistant/Assistante de décorateur d'ameublement
• L1503 Décor et accessoires spectacle	PE-ALT49	6220 Complément en techniques spécialisées de décoration
• L1504 Éclairage spectacle	#N/A	#N/A
• L1505 Image cinématographique et télévisuelle	PE-ALT49	6220 Complément en techniques spécialisées de décoration
• L1506 Machinerie spectacle	#N/A	#N/A
• L1507 Montage audiovisuel et post-production	PE-ALT49	6216 Technicien / Technicienne en multimédia
• L1508 Prise de son et sonorisation	#N/A	#N/A
• L1509 Régie générale	#N/A	#N/A
• M1203 Comptabilité	PE-ALT49	7124 Technicien / Technicienne en comptabilité
• M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise	#N/A	#N/A
• M1601 Accueil et renseignements	ART45	7005 Assistant/Assistante de réception – téléphoniste

• M1601 Accueil et renseignements	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1601 Accueil et renseignements	PE-ALT49	7404 Agent / Agente en accueil et tourisme
• M1601 Accueil et renseignements	PE-ALT49	7405 Auxiliaire administratif / Auxiliaire administrative et d'accueil
• M1601 Accueil et renseignements	PE-ALT49	7408 Complément en accueil
• M1602 Opérations administratives	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1602 Opérations administratives	PE-ALT49	7405 Auxiliaire administratif / Auxiliaire administrative et d'accueil
• M1602 Opérations administratives	PE-ALT49	7408 Complément en accueil
• M1605 Assistanat technique et administratif	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1606 Saisie de données	ART45	7008 Encodeur/Encodeuse de données
• M1606 Saisie de données	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1606 Saisie de données	PE-ALT49	7405 Auxiliaire administratif / Auxiliaire administrative et d'accueil
• M1607 Secrétariat	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1607 Secrétariat	PE-ALT49	7405 Auxiliaire administratif / Auxiliaire administrative et d'accueil
• M1609 Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	PE-ALT49	7212 Technicien / Technicienne de bureau
• M1609 Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	PE-ALT49	8212 Agent médico-social / Agente médico-sociale
• M1810 Production et exploitation de systèmes d'information	PE-ALT49	2218 Assistant / Assistante de maintenance PC-réseaux
• N1104 Manœuvre et conduite d'engins lourds de manutention	#N/A	#N/A
• N1202 Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	#N/A	#N/A
• N1303 Intervention technique d'exploitation logistique (technicien logisticien)	ART45	2003 Manutentionnaire-cariste
• N1303 Intervention technique d'exploitation logistique (technicien logisticien)	PE-ALT49	2901 Gestionnaire en transport et logistique
• N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	#N/A	#N/A

Annexe 4 - Liste des fonctions critiques⁹⁸





Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

Dans le tableau, les métiers ou fonctions sont présentés selon les appellations actuelles utilisées par le Forem et, à titre d'information, selon la nouvelle nomenclature dont se dote le Forem (dans les applications récentes comme « mon profil ») lorsque l'intitulé diffère.





Une information détaillée pour chacun des métiers de la liste est accessible via la plateforme en ligne « Horizons Emploi » du Forem : https://www.leforem.be/former/horizonemploi/metier/index-demande.html ou dans la suite de ce document.	Causes des tensions			Type de tension	Détection	
	Quantitative	Qualitative			Structurelle Conjoncturelle Non déterminable	Statistique 
	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 			
Personnel des services aux personnes et à la collectivité						
11 111 05 Aide-ménager / Aide-ménager à domicile (M/F/X)		■	■	S		■
11 112 01 Aide familial / Auxiliaire familiale et sanitaire (M/F/X)		■	■	C		■
11 122 02 Ouvrier d'entretien du bâtiment / Agent de maintenance des bâtiments et des locaux (M/F/X)		■	■	N		■
11 132 01 Coiffeur (M/F/X)		■	■	S	■	
11 211 01 Technicien de surface / Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces (M/F/X)		■	■	N		■
11 222 01 Agent de gardiennage (M/F/X)		■	■	S		■
11 312 01 Inspecteur de police / Agent de la sécurité publique (M/F/X)		■	■	N		■
11 312 02 Sous-officier d'armée / Collaborateur à la défense (M/F/X)		■	■	N		■
Personnel des services administratifs et commerciaux						
12 142 01 Comptable (M/F/X)	■	■	■	S	■	
12 213 01 Conseiller /Chargé de clientèle bancaire (M/F/X)			■	C		■
12 223 01 Conseiller en assurances (M/F/X)		■		S		■
Personnel de l'industrie hôtelière						
13 212 01 Cuisinier (M/F/X)		■	■	S	■	
13 222 01 Serveur en restauration / dans un restaurant (M/F/X)		■	■	N	■	
Personnel de la distribution et de la vente						
14 311 01 Délégué commercial en biens d'équipement / grands comptes et entreprises (M/F/X)		■	■	S	■	
14 313 01 Délégué commercial en biens de consommation / grands comptes et entreprises (M/F/X)		■	■	N	■	
Professionnels de la santé (professions paramédicales)						
24 111 01 Aide-soignant (M/F/X)		■	■	N		■
24 121 01 Infirmier en soins généraux / Infirmier (M/F/X)	■	■	■	S	■	
24 122 01 Infirmier en soins spécialisés / en anesthésie, au bloc opératoire, social, en pédiatrie (M/F/X)	■	■	■	S	■	
24 314 01 Logopède (M/F/X)		■		N	■	

⁹⁸https://www.leforem.be/content/dam/leforem/fr/documents/20210712_Analyse_Liste-2021_fonctions-critiques.pdf





Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

Une information détaillée pour chacun des métiers de la liste est accessible via la plateforme en ligne « Horizons Emploi » du Forem : https://www.leforem.be/former/horizonsemploi/metier/index-demande.html ou dans la suite de ce document.	Causes des tensions			Type de tension	Détection	
	Quantitative	Qualitative			Structurelle Conjoncturelle Non déterminable	Statistique 
	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 			
31 Professionnels de la santé (professions médicales)						
31 111 01 Médecin généraliste (M/F/X)	■		■	S		
32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication						
32 112 01 Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier / Expert-comptable (M/F/X)	■	■	■	S		■
32 112 03 Analyste financier (M/F/X)	■	■	■	S		■
32 212 08 Motion designer / Concepteur de contenus multimédias (M/F/X)	■	■	■	N		■
32 321 01 Analyste informatique / Analyste-développeur ICT (M/F/X)	■	■	■	S	■	
32 321 02 Développeur informatique / Analyste-développeur ICT (M/F/X)	■	■	■	S	■	
32 321 03 Web développeur / Analyste-développeur ICT (M/F/X)	■	■	■	S		■
32 321 06 Administrateur de systèmes d'information / de base de données (M/F/X)	■	■	■	C	■	
32 331 03 Analyste business / Expert en intégration et implémentation ICT (M/F/X)	■	■	■	S		■
32 341 01 Chef de projet informatique / Responsable de département informatique (M/F/X)	■	■	■	C	■	
Cadres commerciaux						
33 115 02 Assistant commercial (M/F/X)	■	■	■	N	■	
33 211 01 Conseiller financier bancaire / Conseiller en gestion de patrimoine financier (M/F/X)		■	■	C		■
33 231 01 Syndic d'immeuble(s) (M/F/X)	■		■	N		■
33 232 02 Agent immobilier - agent commercial secteur immobilier (M/F/X)		■		S		■
Personnel de l'agriculture et de la pêche						
41 113 01 Jardinier / Agent d'entretien des parcs et jardins (M/F/X)		■	■	S	■	
Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction						
42 112 02 Ouvrier de voirie (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 112 05 Poseur de canalisations (M/F/X)	■		■	N		■
42 113 01 Bétonneur / Coffreur-ferrailleur (M/F/X)	■		■	N		■
42 113 02 Chapiste (M/F/X)				N		■
42 113 03 Coffreur / Coffreur-ferrailleur (M/F/X)			■	S	■	
42 114 01 Cimentier - façadier / Ravaleur de façades (M/F/X)		■		N	■	
42 114 02 Maçon (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 114 03 Installateur de piscines / Maçon (M/F/X)		■		N		■

Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

Une information détaillée pour chacun des métiers de la liste est accessible via la plateforme en ligne « Horizons Emploi » du Forem : https://www.leforem.be/former/horizonemploi/metier/index-demande.html ou dans la suite de ce document.	Causes des tensions			Type de tension	Détection	
	Quantitative	Qualitative			Structurelle Conjoncturelle Non déterminable	Statistique 
	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 			
42 114 04 Plafonneur (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 114 05 Rejointoyeur / Jointoyeur (M/F/X)		■	■	N		■
42 121 01 Monteur d'échafaudages (M/F/X)	■			N		■
42 122 01 Monteur en structure bois / d'ossatures en bois (M/F/X)		■		S		■
42 122 02 Charpentier (M/F/X)	■			N		■
42 123 01 Couvreur / Couvreur de toits inclinés (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 124 01 Etancheur / Isolateur de gros œuvre et toiture (M/F/X)			■	N		■
42 124 05 Isolateur de gros œuvre et toiture (M/F/X)	■	■		N		■
42 211 01 Installateur électricien / Electricien installateur résidentiel (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 211 06 Installateur en système de sécurité / Technicien de réseaux de communication (M/F/X)	■	■		S		■
42 212 01 Monteur en sanitaire et chauffage / d'installations de chauffage central (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 212 02 Fontainier / Poseur de conduites d'eaux (M/F/X)	■	■	■	N		■
42 212 04 Monteur en climatisation - ventilation / Poseur de dispositifs de ventilation (M/F/X)	■	■		N		■
42 212 05 Monteur frigoriste / Technicien en froid et climatisation (M/F/X)	■	■		S		■
42 221 01 Poseur de fermetures menuisées / Menuisier d'extérieur (M/F/X)		■	■	S	■	
42 221 02 Vitrier (M/F/X)	■	■		N		■
42 222 01 Monteur de cloisons - faux-plafonds / Plafonneur - construction sèche (M/F/X)		■		N		■
42 222 02 Monteur de cuisines / Monteur d'aménagement intérieur (M/F/X)				N		■
42 231 01 Carreleur (M/F/X)	■	■	■	S	■	
42 233 01 Peintre en bâtiment / Peintre-décorateur (M/F/X)		■	■	N	■	
43 Personnel du transport et de la logistique						
43 112 01 Chauffeur d'autocar (M/F/X)	■	■	■	S		■
43 112 02 Conducteur d'autobus (M/F/X)	■	■	■	S	■	
43 114 01 Chauffeur de poids lourd / Conducteur de camion avec remorque (M/F/X)	■	■	■	S	■	
43 211 01 Conducteur d'engins de terrassement / Conducteur d'engins de chantier (M/F/X)		■	■	S	■	
43 211 03 Conducteur d'engins de construction ... / Conducteur d'engins de chantier (M/F/X)	■		■	N		■
43 221 01 Conducteur de grue télescopique / Conducteur de grue à tour (M/F/X)			■	N		■
43 311 01 Magasinier (M/F/X)		■	■	S		■
43 331 01 Déclarant en douane / Agent de transit (M/F/X)	■	■		S		■

Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

<p>Une information détaillée pour chacun des métiers de la liste est accessible via la plateforme en ligne « Horizons Emploi » du Forem : https://www.leforem.be/former/horizonsemploi/metier/index-demande.html ou dans la suite de ce document.</p>	Causes des tensions			Type de tension	Détection	
	Quantitative	Qualitative			Structurelle Conjoncturelle Non déterminable	Statistique 
	Pénurie de main-d'œuvre 	Profil candidat 	Conditions de travail 			
44 Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique						
44 114 01 Chaudronnier tôlier / Tôlier industriel (M/F/X)	■	■		S		■
44 121 01 Technicien en systèmes d'usinage / Producteur-opérateur de machines-outils ... (M/F/X)	■	■		S	■	
44 132 01 Soudeur / Soudeur semi-automatique (M/F/X)		■	■	S	■	
44 134 01 Tuyauteur industriel / Tuyauteur (M/F/X)	■	■		S		■
44 135 01 Ajusteur mécanicien / Ajusteur (M/F/X)	■	■		N		■
44 311 01 Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien de maintenance (M/F/X)	■	■		S		■
44 316 01 Mécanicien en génie civil / Mécanicien de maintenance d'engins de chantier, etc. (M/F/X)	■	■	■	N		■
44 316 03 Mécanicien agricole ... / Mécanicien de maintenance d'engins de chantier, ... (M/F/X)	■	■	■	S	■	
44 321 05 Mécanicien poids lourds / Mécanicien d'entretien pour les camions (M/F/X)	■	■	■	S	■	
44 321 07 Mécanicien polyvalent / Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières etc. (M/F/X)	■	■	■	S		■
44 321 08 Technicien de maintenance et diagnostic automobile (MDA) / Technicien automobile (M/F/X)		■	■	S		■
44 323 02 Tôlier en carrosserie (M/F/X)	■	■	■	C		■
44 323 04 Carrossier / Tôlier en carrosserie (M/F/X)	■	■	■	S	■	
44 331 04 Electricien de maintenance industrielle / Électricien de maintenance (M/F/X)	■	■	■	S	■	
44 332 01 Maintienicien en instruments de bord / Technicien de maintenance aéronautique (M/F/X)		■		N		■
44 341 01 Electromécanicien / Technicien maintenance en équipements ind. (M/F/X)	■	■	■	S	■	
Personnel des industries de process						
45 112 01 Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique / Conducteur d'installation en industrie chimique (M/F/X)		■	■	S		■
45 121 01 Pilote des installations en industrie alimentaire / Opérateur de production en industrie alimentaire (M/F/X)	■	■	■	N		■
45 122 01 Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire / Opérateur de production en industrie alimentaire (M/F/X)		■	■	S		■
Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)						
46 122 13 Conducteur de machines de fabrication de produits textiles (M/F/X)		■	■	S		

Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

47 Personnel de type artisanal						
47 111 01	Boulangier (M/F/X)		■	■	S	■
47 112 01	Pâtissier / Pâtissier-chocolatier-glaçier (M/F/X)		■	■	S	■
47 121 01	Abatteur (transformation des viandes) / Abatteur-découpeur de viandes (M/F/X)		■	■	N	■
47 121 02	Découpeur désosseur / Coupeur-désosseur (M/F/X)		■	■	S	■
47 122 01	Boucher (M/F/X)	■	■	■	S	■
47 331 01	Menuisier / Menuisier d'atelier (M/F/X)	■	■	■	S	■
47 111 01	Boulangier (M/F/X)		■	■	S	■
Techniciens industriels						
52 111 02	Agent de planification de l'industrie / Technicien en gestion industrielle et logistique (M/F/X)	■	■		N	■
52 141 01	Technicien de laboratoire de recherche / Technicien d'études, recherche et développement dans l'industrie de transformation (M/F/X)		■		S	■
52 231 01	Technicien de production des industries de process / Technicien en processus et méthodes de production (M/F/X)	■	■	■	S	■
52 232 01	Technicien de laboratoire de contrôle - Technicien de validation qualification / Laborantin de production industrielle (M/F/X)		■		S	■
52 311 01	Technicien d'installation et de maintenance industrielle / Technicien de maintenance en équipements industriels (M/F/X)	■	■	■	S	■
52 312 01	Technicien automatique / Technicien en automatisation industrielle (M/F/X)	■	■	■	S	■
52 314 01	Agent technique de contrôle de conformité / Inspecteur de conformité (M/F/X)	■	■		N	■
52 332 01	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage / Technicien de maintenance en systèmes de chauffage (M/F/X)	■	■	■	S	■
52 332 02	Technicien frigoriste / Technicien en froid et climatisation (M/F/X)	■	■		S	■
52 333 01	Technicien de maintenance en électronique / Technicien de maintenance en électronique industrielle (M/F/X)		■		N	■
53 Cadres techniques de l'industrie						
53 111 01	Responsable de gestion industrielle et logistique / Responsable du planning et de la gestion de la production (M/F/X)	■	■		N	■
53 111 02	Responsable des méthodes et industrialisation / Responsable des méthodes de production et de l'industrialisation (M/F/X)	■	■		S	■
53 122 01	Responsable recherche et développement / Responsable recherche-développement en industrie (M/F/X)		■		S	■
53 211 01	Responsable de production (M/F/X)	■	■		S	■
53 212 01	Responsable qualité et affaires réglementaires / Responsable contrôle qualité en industrie (M/F/X)	■	■	■	S	■
53 213 01	Conseiller en prévention / Expert en sécurité, hygiène et environnement (M/F/X)	■	■	■	N	■
53 311 01	Attaché technico-commercial / Délégué technico-commercial (M/F/X)	■	■	■	S	■
53 312 01	Ingénieur d'affaires / Conseiller technico-commercial (M/F/X)	■	■		S	■
53 321 01	Responsable de maintenance industrielle (M/F/X)	■	■		N	■

Métiers en tension de recrutement en Wallonie - Liste 2021

61 Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie						
61 211 01 Architecte (M/F/X)	■	■	■	N	■	
61 221 01 Dessinateur de la construction - BIM modeleur (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 223 01 Technicien de bureau d'études en construction / Chargé d'études techniques du bâtiment (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 223 02 Métreur - deviseur / Métreur (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 231 01 Chef de chantier (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 231 02 Chef d'équipe dans la construction / Chef de chantier (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 232 01 Conducteur de travaux (M/F/X)	■	■	■	S	■	
61 311 01 Responsable logistique (M/F/X)		■		N		■
61 311 02 Superviseur d'entrepôt / Responsable de site logistique (M/F/X)	■	■		N		■
61 312 02 Dispatcher en transport et logistique / Chef magasinier (M/F/X)	■	■	■	S		■

Annexe 5 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2021-2026

Valérie Vander Stricht (IWEPS) sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »⁹⁹

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen¹⁰⁰). Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan¹⁰¹ pour la période 2021-2026., HERMREG¹⁰² peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de type top-down. Il s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes. La présente projection régionale est donc cohérente avec la projection nationale de juin 2021, qui est elle-même basée sur les informations économiques et budgétaires disponibles au 2 juin 2021. Cette projection tient ainsi compte de l'essentiel de l'information disponible à cette date, en ce compris les plans de relance belge et étrangers. Elle n'anticipe donc pas les effets des inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021 ni les mesures de relance supplémentaires ou mesures d'économies budgétaires que les gouvernements sont susceptibles de prendre à l'avenir.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 »¹⁰³ fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2026 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région

Dans cette section, nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle¹⁰⁴

Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026)

Enfin, un graphique montre l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux avec des résultats pour la période récente 2019-2020 (pour un aperçu de l'impact de la pandémie de Covid 19) et 2020-2021 (pour un aperçu des suites de l'épidémie et des

⁹⁹ Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2021), Perspectives économiques régionales 2021-2026, juillet 2021 Téléchargeable sur <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

¹⁰⁰ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

¹⁰¹ Bureau fédéral du Plan (2021), Perspectives économiques 2021-2026, juin 2021.

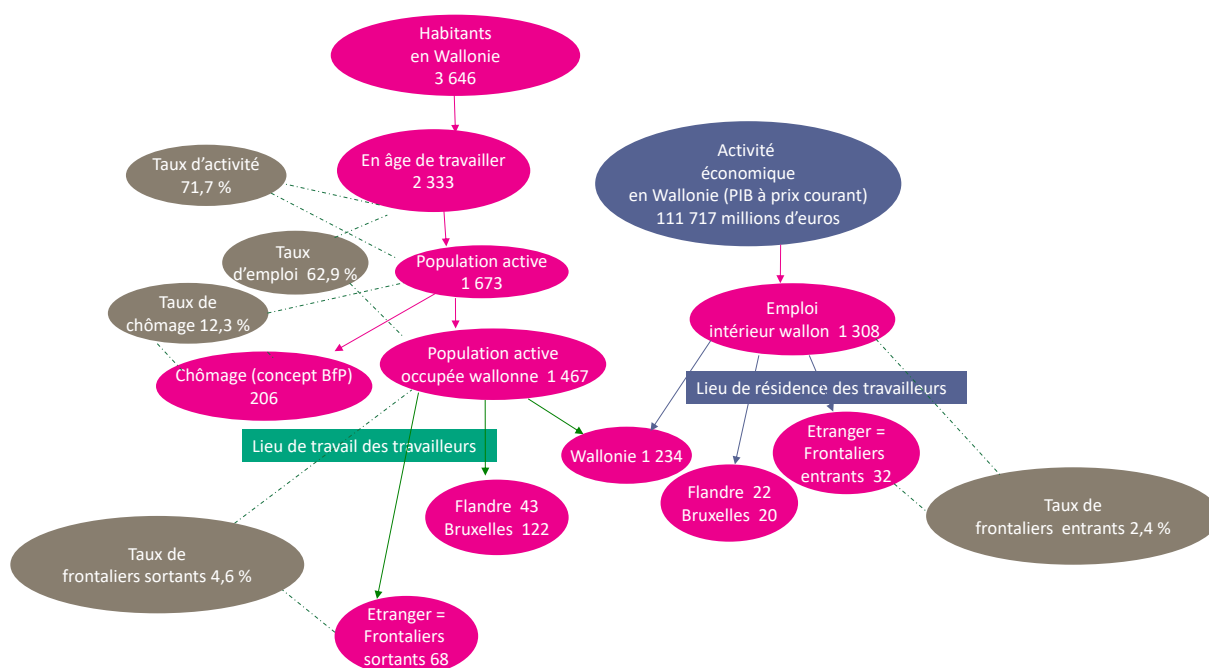
¹⁰² Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

¹⁰³ <https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

¹⁰⁴ Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2019. Pour l'année 2020 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi et ONSS notamment)

premiers effets de la relance, cette période étant comprise dans la période de projection). Ces données ne seront pas commentées ici, toutes les informations se trouvent dans le rapport complet.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9 % de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les Wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021.

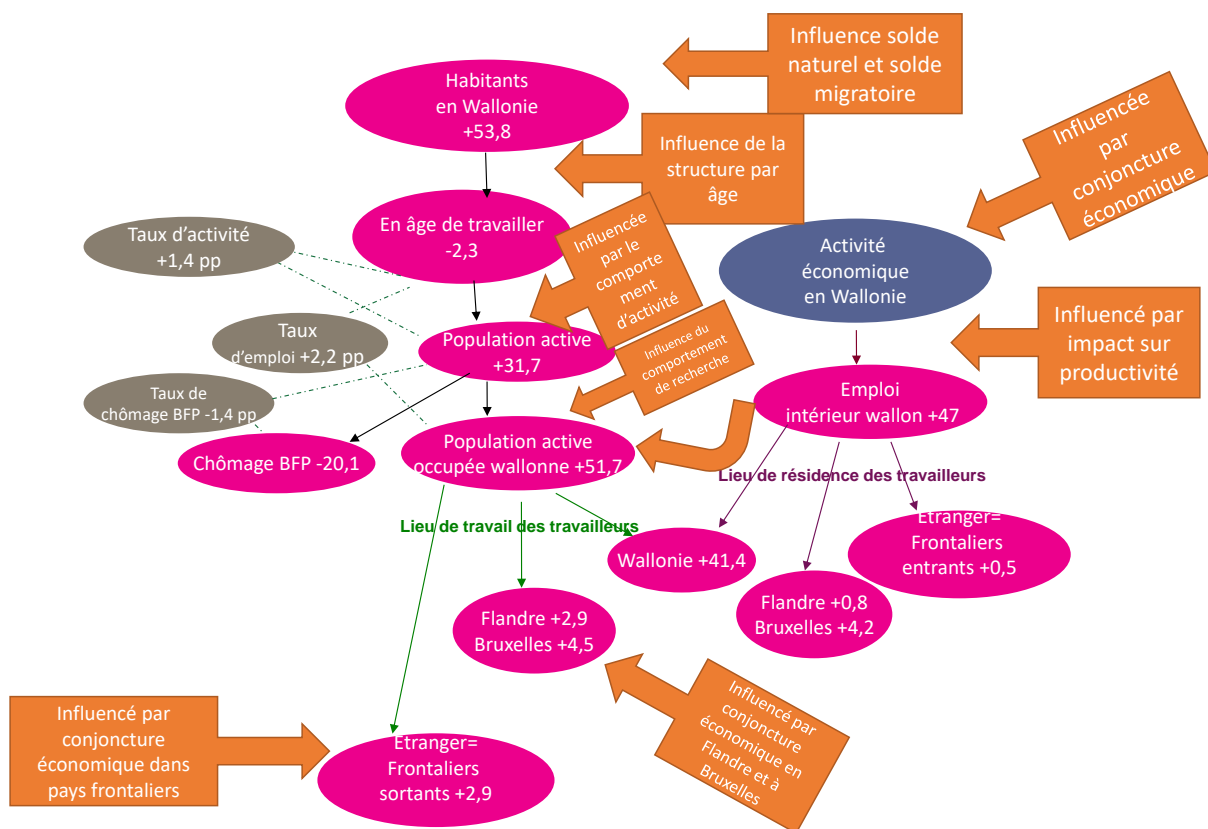
Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de

l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans, évoqué ci-dessus, est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7 % en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6 %. En 2021 il s'établirait à 65,0% (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

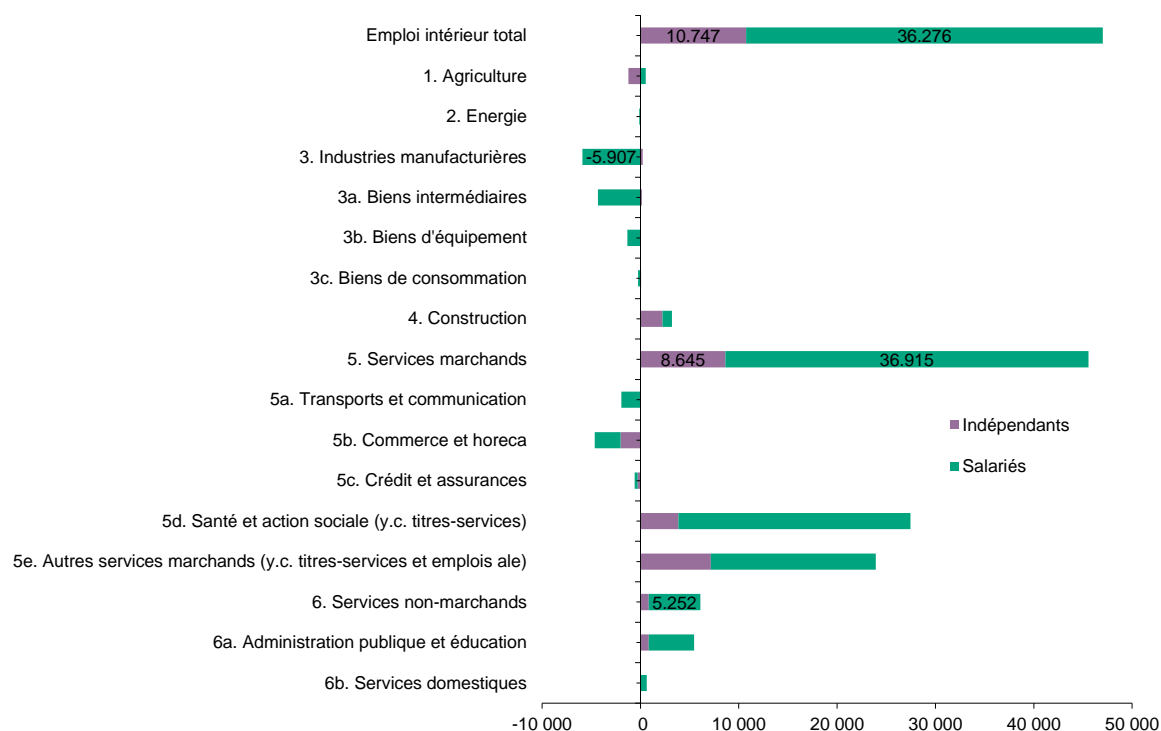
Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500).

Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités.

Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le

taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit + 8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchands contribuerait également à cette croissance (+6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% n TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (- 5 683 emplois, soit -4,3% ou - 0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture.

Au sein des services marchands, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement de 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 36 276 salariés soit +3,4% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes		
	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ¹⁰⁵
1. Population totale	3.640	3.644	3.646	3.698	4,7	2,1	53,8
2. Population d'âge actif	2.337	2.335	2.333	2.333	-1,5	-1,9	-2,2
3. Population inactive	1.976	1.977	1.974	1.999	1,0	-3,1	22,1
Dont avec allocation ONEM :							
a. Interruptions de carrière à temps plein	4	4	4	4	-0,2	-0,1	0,1
b. Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	11	8	5	2	-3,4	-2,4	-5,2
4. Population active (5+6)	1.664	1.667	1.673	1.699	3,7	5,2	31,7
5. Population active occupée	1.456	1.457	1.467	1.508	0,2	10,1	51,8
a. Emploi intérieur	1.301	1.298	1.308	1.345	-2,4	9,5	47,0
b. Solde frontalier	34	35	36	37	1,3	0,6	2,4
c. Solde des navettes interrégionales ⁽¹⁾	122	123	123	125	1,3	0,0	2,4
6. Chômage	207	211	206	191	3,5	-5,0	-20,2
a. Demandeurs d'emploi	204	210	206	191	6,0	-4,0	-19,2
Dont chômage avec complément d'entreprise	3	4	4	3	0,4	-0,2	-1,0
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	4	1	0	0	-2,5	-1,0	-1,0
	En pourcentage				En points de pourcentage		
Taux d'emploi (5/2)	62,3	62,4	62,9	64,6	0,1	0,5	2,3
Taux d'activité (4/2)	71,2	71,4	71,7	72,8	0,2	0,3	1,4
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,5	12,7	12,3	11,2	0,2	-0,3	-1,4
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,3	12,6	12,3	11,2	0,3	-0,3	-1,4
Taux d'emploi EU2020 ⁽²⁾	64,6	64,6	65,0	66,6	0,0	0,4	2,0

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail ; catégorie d'âge 20-64 ans

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Tableau 2 - Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG.

	2019	2020	2021	2026	2019-2020	2020-2021	2020-2026 ¹⁰⁶
1. Agriculture	17.910	18.070	18.250	17.388	160	180	-682
2. Energie	16.055	16.253	16.299	16.140	198	46	-113
3. Industries manufacturières	133.429	132.638	132.171	126.955	-791	-467	-5.683

¹⁰⁵ Attention notation différente que celle du Rapport « Perspectives économiques régionales 2021-2026 ». Dans ce tableau 2020-2026 correspond à la différence de niveau d'emploi entre 2020 et 2026, dans le Rapport 2020-2026, correspond à la période de projection 2020-2026 et donc à la différence entre la situation en 2019 et en 2026.

¹⁰⁶ idem

a. Biens intermédiaires	64.285	64.292	63.733	60.110	7	-559	-4.182
b. Biens d'équipement	19.427	19.108	18.912	17.789	-319	-196	-1.319
c. Biens de consommation	49.717	49.237	49.526	49.056	-480	289	-181
4. Construction	84.134	84.517	85.671	87.711	383	1.154	3.194
5. Services marchands	778.268	775.173	782.471	819.381	-3.095	7.298	44.208
a. Transports et communication	68.861	69.151	69.273	67.214	290	122	-1.937
b. Commerce et horeca	206.282	203.258	199.093	198.612	-3.024	-4.165	-4.646
c. Crédit et assurances	19.097	18.352	18.170	17.759	-745	-182	-593
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	194.590	197.354	201.513	224.807	2.764	4.159	27.453
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	289.438	287.059	294.422	310.989	-2.379	7.363	23.930
6. Services non-marchands	270.980	271.774	273.032	277.873	794	1.258	6.099
a. Administration publique et éducation	265.802	266.596	267.854	272.062	794	1.258	5.466
b. Services domestiques	5.178	5.178	5.178	5.811	0	0	633
7. Total	1.300.776	1.298.425	1.307.894	1.345.448	-2.351	9.469	47.023

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

Annexe 6 - Glossaire

Accompagnement spécifique/adapté	Formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
DEI	Demandeur d'emploi inoccupés, inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire.
Formation initiale	Formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire ¹⁰⁷ , formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).
Indice de spécialisation	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.
Métier/ fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profil de candidats non adaptés, ...
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3 ^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres). Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME v3, Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Nomenclature REM	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option / formation est organisée dans un bassin.
Peu qualifié	Voir Faible niveau de diplôme.

¹⁰⁷ Les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes ».

Pôle de synergies	Des pôles de synergies sont constitués au sein de l'Instance Bassin afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formations professionnelles, d'emploi et d'insertion au niveau local. Ceux-ci doivent rassembler des représentants d'entreprises locales et/ou d'intercommunales de développement économique et/ou de partenaires sociaux locaux, d'opérateurs locaux de l'emploi et/ou de la formation professionnelle et/ou de l'insertion et d'opérateurs d'enseignement qualifiant (secondaire, et/ou de promotion sociale) situés sur le bassin EFE et compétents dans le secteur d'activité, la filière professionnelle ou le métier visé. https://wallex.wallonie.be/contents/acts/11/11310/1.html?doc=28258&rev=29635-19548
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi.
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs.
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée « en âge de travailler » la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, ...).
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Des screenings métiers sont réalisés par le service public de l'emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Rapport entre l'emploi intérieur et la population résidente en âge de travailler. Il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Taux d'emploi	Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler.
Thématique commune	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement /formation dans un bassin donné.

Annexe 7 - Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
B	
BIT	Bureau International du Travail
C	
CDC	Centre de Compétences
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
COEN	Coordination et Encadrement
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DEDA	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
G	
H	
HE	Haute Ecole
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
I	
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IS	Indice de Spécialisation
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	

L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
O	
OBG	Option de Base Groupée
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PME	Petites et Moyennes Entreprises
Q	
R	
RIS	Revenu d'intégration sociale
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
T	
TQ	Technique de Qualification
U	
UE28	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
V	
VDC	Validation des Compétences
W – X – Y – Z	



Instance Bassin EFE de Wallonie picarde
Rue du Moulin de Marvis 7/9 - 7500 Tournai
Tél. : 069/88 16 36 ou 81
<https://www.bassinefe-wapi.be/fr/>